

REVUE DE PRESSE

ÉDITION 2019



générations
FUTURES

SOMMAIRE



Vous trouverez dans les pages qui suivent un découpage mensuel et thématique non exhaustif des retombées les plus significatives de Générations Futures dans la presse web, écrite, à la télévision et à la radio en 2019. Des extraits de journaux et magazines ont été intégrés à la fin de chaque rubrique à partir des originaux PDF dont l'usage est strictement réservé à la rédaction de ce document. Pour toute question ou demande d'information complémentaire, merci d'adresser votre requête à adherent@generations-futures.fr

JANVIER-FÉVRIER

Mouvement des Coquelicots	4
Interdiction du glyphosate et du colorant E-171	5
Rapports sur les perturbateurs endocriniens	10

MARS-AVRIL

14e Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP)	13
Litige des écoles de Villeneuve de Blaye	14
Rapports sur les perturbateurs endocriniens dans les lacs et rivières	16
Émissions sur les pesticides	19

MAI-JUIN

Pesticides & évaluation de la qualité de l'eau	24
Les dangers du glyphosate et du chlorpyrifos	27
Fichage & marches contre Monsanto	29
Rapport sur les résidus de pesticides	33

JUILLET-AOÛT

Invitation à la Maison de la Nature d'Altenach	47
Carte des ventes de pesticides en France	48
Protection des riverains contre les pesticides	50
Arrêté du maire de Langouët	51

SEPTEMBRE-OCTOBRE

Consultation publique, chartes d'engagements & distance d'épandage	58
Des polluants dans l'organisme des français	62
Systèmes d'évaluation des pesticides	64
Incendie de l'usine Lubrizol	65

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Initiative Européenne de Citoyenneté (ICE)	72
Sortie du glyphosate	75
Interdiction du chlorpyrifos et de deux insecticides "Tueurs d'abeilles"	77
Victoire d'un riverain contre les pesticides	81
Émissions sur les pesticides	82

JANVIER

FÉVRIER

FAITS MARQUANTS :

- MOUVEMENT DES COQUELICOTS
- INTERDICTION DU GLYPHOSATE ET DU COLORANT E-171
- RAPPORTS SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

MOUVEMENT DES COQUELICOTS

PRESSE WEB



LE TÉLÉGRAMME 6 JANVIER

“

Chaque premier vendredi du mois, le mouvement «Nous voulons des coquelicots» organise des rassemblements pour demander la fin des pesticides. Longtemps masquée par la colère des gilets jaunes, cette mobilisation trouve un écho particulier en Bretagne.

LE MONDE 17 FÉVRIER

“

Aussi est-ce un autre combat auquel le pavot-coq est associé aujourd'hui : la lutte contre l'usage des pesticides qui défigurent la nature et menacent notre santé.

REPORTERRE 3 JANVIER

“

Lancé en septembre 2018, l'Appel des coquelicots pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse se déploie sous la forme d'une pétition et d'une mobilisation chaque premier vendredi du mois. Les auteurs de cette tribune expliquent le choix de cette fleur sauvage comme emblème du combat pour « inverser le courant maudit qui nous conduit au précipice ».



INTERDICTION DU COLORANT E171

PRESSE WEB

PLANÈTE

E 171 : l'additif alimentaire controversé ne sera pas suspendu

Le ministre de l'économie Bruno Le Maire a justifié sa décision par « des évaluations différentes » de la dangerosité du colorant. Dans une tribune publiée fin décembre, une vingtaine d'associations lui avaient enjoint de signer l'arrêt d'interdiction.

Par Stéphane Foucart • Publié aujourd'hui à 06h34, mis à jour à 06h34

Article réservé aux abonnés

Entre les ministères de l'économie et des finances, et celui de la transition écologique et solidaire, le bras de fer durait depuis plusieurs mois : Bercy a, semble-t-il, remporté l'arbitrage. Le ministre de l'économie Bruno Le Maire a annoncé, mardi 8 janvier sur le plateau de « C à Vous », sur France 5, qu'à brève échéance, l'additif alimentaire E 171 ne serait pas suspendu en France.

Ce colorant controversé, formé de nanoparticules de dioxyde de titane (TiO_2), est présent dans de nombreux produits alimentaires, en particulier des confiseries, des biscuits, des plats préparés, des gomme à mâcher, etc. Et ce même si plusieurs industriels se sont récemment engagés à l'ôter de

Le dioxyde de titane, additif alimentaire controversé, ne sera pas suspendu dans l'immédiat

En attendant une nouvelle évaluation de l'Anses, Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, estime que « c'est aux industriels de s'abstenir d'utiliser cet additif ».



Présenté avec AFP

Mis à jour le 10/01/2019 à 12:46

publié le 08/01/2019 à 17:52

Malgré le vote du Parlement, Bruno Le Maire ne compte pas interdire à court terme le dioxyde de titane, additif alimentaire controversé. Initié de l'émission « C à vous », sur France 5, mardi 8 janvier, le ministre de l'Économie a expliqué cette décision par des « évaluations différentes » sur la dangerosité potentielle du produit. « Les conclusions, c'est d'avoir une évaluation qui soit partagée sur les dangers du dioxyde de titane. Il y a l'évaluation de l'Anses, il y



Le gouvernement français se défousse sur l'interdiction du dioxyde de titane (E171)

10 JANVIER 2019 - PHOTODISC/REUTERS



LE MONDE

10 JANVIER

“

Dans une tribune publiée fin décembre 2018 par Le Monde, une vingtaine d'associations [...] avaient enjoint au ministre de signer le fameux arrêté, afin de « ne pas entraver une décision importante de santé publique »

FRANCE INTER

10 JANVIER

“

Les associations de défense des consommateurs et de l'environnement s'inquiètent des nanoparticules contenues dans cette substance, dont la taille inférieure à 100 nanomètres facilite la pénétration dans l'organisme.

UP MAGAZINE

10 JANVIER

“

Une interprétation du principe de précaution qui fait hurler les associations et les ONG : « Non : dans le doute, pour la sécurité sanitaire, c'est son devoir, en tant que ministre d'État, d'agir sans attendre afin de protéger ces concitoyens et donc de signer cet arrêté de suspension » déclare dans un communiqué le directeur de l'ONG Générations futures.

INTERDICTION DU COLORANT E171

PRESSE WEB

LE FIGARO

11 JANVIER

“

Bruno Le Maire revient sur ses propos et s'engage à bel et bien signer l'arrêté tant attendu pour rendre effective la suspension du dioxyde de titane mi-avril», se réjouissent Agir pour l'Environnement, Foodwatch et Générations Futures, dans un communiqué conjoint.

FRANCE INTER 11 JANVIER

“

En juillet 2017, l'INRA, montrait que l'additif, testé sur des rats, pouvait provoquer des lésions précancéreuses au niveau du côlon. Une position incompréhensible et absurde à l'époque pour François Veillerette de Générations Futures

FRANCE BLEU 11 JANVIER

“

Changement de pied ce vendredi soir après une réunion : "Bruno Le Maire revient sur ses propos et s'engage à bel et bien signer l'arrêté tant attendu pour rendre effective la suspension du dioxyde de titane mi-avril", se réjouissent Agir pour l'Environnement, Foodwatch et Générations Futures, dans un communiqué conjoint.



INTERDICTION DU GLYPHOSATE

PRESSE WEB

LE POINT 15 JANVIER

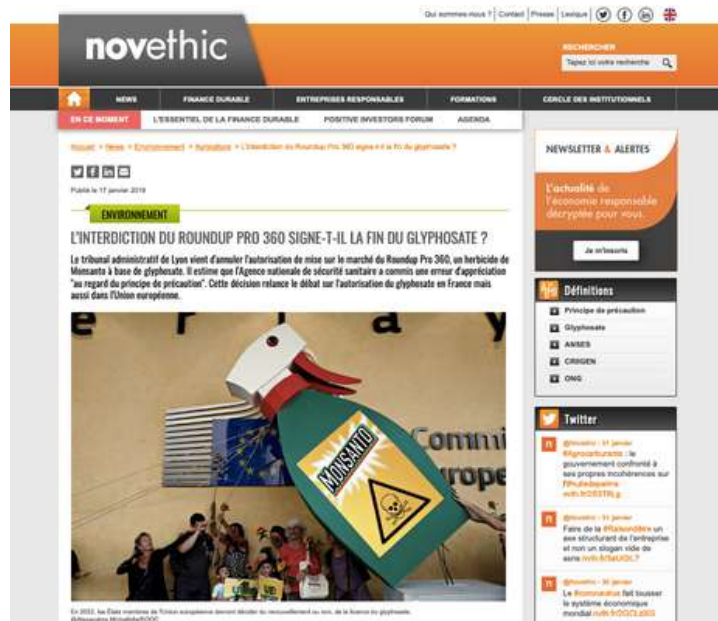


“

De son côté, l'ONG Générations Futures demande à l'Anses de prendre en compte "le potentiel probablement cancérigène de toutes les formulations à base de glyphosate qu'elle est en train de réévaluer".

Fin novembre, l'Anses précisait que 69 produits contenant du glyphosate faisaient l'objet d'une demande d'autorisation de mise sur le marché français, dont 58 dossiers de renouvellement.

NOVETHIC 17 JANVIER



“

«Concrètement, ce jugement ne peut pas faire jurisprudence puisqu'il a été énoncé par un tribunal administratif mais il pourrait pousser l'Anses à reconsidérer l'homologation, passée et future, de tous les produits à base de glyphosate. "L'Anses va devoir tenir compte de cette décision, même si elle ou Monsanto fait appel, car le jugement est motivée et argumentée", estime Nadine Lauverjat de Générations futures.

INTERDICTION DU GLYPHOSATE

PRESSE WEB

LE MONDE 25 JANVIER



“

La possibilité que cet engagement ne soit finalement pas respecté est un « renoncement », a réagi l'association de défense de l'environnement Générations Futures dans un communiqué publié dans la soirée : « Après le refus de l'interdiction dans la loi, cette déclaration sonne comme un renoncement à un réel objectif de sortie du glyphosate qui n'est pas acceptable. »

LIBÉRATION 25 JANVIER



“

«Comment dire aujourd'hui que cet objectif ne sera pas réalisable dans trois ans alors même que l'Inra reconnaît que des solutions existent déjà pour au moins 90% des situations ?» a aussi réagi l'ONG Générations futures. Et de demander au Président de «revenir sur ses déclarations, en réaffirmant l'objectif de sortie complète du glyphosate sous trois ans et en annonçant les moyens nécessaires au développement des techniques et itinéraires techniques permettant l'atteinte de cet objectif».

INTERDICTION DU GLYPHOSATE

TÉLÉVISION & WEB TV



FRANCE 3 25 JANVIER

Lien de visionnage :

https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/glyphosate-la-sortie-repoussee_3161597.html



WE LOVE AGRI 22 FÉVRIER

Lien de visionnage :

<https://www.weloveagri.fr/watch?v=s48UmfGB>

RAPPORTS SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

TÉLÉVISION & WEB TV



FRANCE 2 26 JANVIER

Lien de visionnage :

<https://www.france.tv/france-2/tout-compte-fait/894915-du-the-infuse-aux-pesticides.html>



M6

17 FÉVRIER

Lien de visionnage :

<https://www.stars-actu.fr/2019/02/capital-le-sommaire-et-les-reportages-de-ce-dimanche-17-fevrier-2019-video/>

Générations futures adresse un courrier au préfet au sujet du golf Geneste de Villenave d'Ornon

A LA UNE / BORDEAUX / Publié le 02/02/2019 à 17h31 par Anne-Laure de Chalup.

DEVENEZ PREMIUM !



3



“

L'association Générations futures demande plus de transparence quant à l'utilisation de produits phytosanitaires au sein du Golf Geneste de Villenave d'Ornon. Cyril Giraud de Générations futures a quant à lui présenté un bilan de l'utilisation des pesticides par les golfs. « La loi exclut les terrains de sport et de jeu de l'interdiction d'utilisation de pesticides », explique-t-il. Seulement, en la matière, il déplore un réel manque de transparence.

MARS

AVRIL

FAITS MARQUANTS :

- 14^e SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES
- LITIGE DES ÉCOLES DE VILLENEUVE DE BLAYE
- RAPPORTS SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS LES LACS ET RIVIÈRES
- ÉMISSIONS SUR LES PESTICIDES

14^e SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

PRESSE WEB



Accueil / France - Monde / Environnement

Journée «Alternatives aux pesticides»

ABONNÉS



L'opération «J'adopte un arbre», qui se poursuivra samedi matin, a déjà permis la plantation de 130 fruitiers sur le village/Photo DDM



En ce moment

Fontenay-le-Comte

Fontenay-le-Comte. Le zéro phyto, toute une semaine pour en parler

Près d'une quinzaine d'animations sont programmées à Fontenay et dans des communes alentours, du 21 au 30 mars. Le Pays de Fontenay-Vendée veut sensibiliser au zéro phyto.



A Vendel, un maraîcher utilise les bons insectes contre les mauvais

Lundi 27 mars 2017 à 18:25 - Par Théo Hetsch, France Bleu Armorique

C'est la semaine des alternatives aux pesticides jusqu'au 30 mars 2017. L'occasion, en ce début de printemps, de saluer les agriculteurs qui refusent les produits chimiques. Près de Fougères, Thomas Jagu s'appuie sur les bons insectes pour chasser les mauvais. C'est la "lutte biologique".



LA DEPECHE

14 MARS

“

Ce mouvement, explique Martine, l'une des créatrices du collectif, a été lancé à l'initiative de François Veillerette de Générations Futures et de Fabrice Nicolino de Charlie Hebdo

OUEST FRANCE 16 MARS

“

Mise en place en 2006, la semaine nationale pour les alternatives aux pesticides a été initiée par un collectif d'organisations et coordonnée par l'association Générations futures. Dans le but « d'informer les particuliers sur les dangers sanitaires et environnementaux des pesticides et de promouvoir les alternatives ».

FRANCE BLEU

27 MARS

“

C'est la semaine des alternatives aux pesticides jusqu'au 30 mars 2017. L'occasion, en ce début de printemps, de saluer les agriculteurs qui refusent les produits chimiques. Près de Fougères, Thomas Jagu s'appuie sur les bons insectes pour chasser les mauvais. C'est la "lutte biologique".

LITIGE DES ÉCOLES DE VILLENEUVE DE BLAYE

PRESSE WEB

L'HUMANITÉ

19 MARS

L'Humanité



BORDELAIS. LE PESTICIDE N'ARROSE PAS QUE LA VIGNE

Jeudi, 11 Avril, 2019 | Alexandra Chaignon

L'Humanité publie, en exclusivité, une étude réalisée dans le Médoc par deux associations auprès de femmes enceintes, d'enfants et de salariés des vignobles. Celle-ci révèle une contamination aux fongicides les plus dangereux. À mille lieues de l'affichage des organismes viticoles.

«Ça fait vraiment peur. On ne pense pas que l'on est autant exposé au danger, mais malheureusement oui... Je vais en parler à mon médecin. » Ce témoignage provient d'une travailleuse de la vigne du Médoc. Anonymie. Le raisin étant le poumon économique de la région, remettre en question les pratiques des viticulteurs reste en effet tabou. Il y a quelques mois, elle a accepté de participer à une enquête d'exposition aux produits phytosanitaires, menée par le Collectif Info Médoc Pesticides et l'association Eva pour la vie. L'objectif : voir si ces molécules, et notamment les plus dangereuses, diminuent dans l'usage viticole, comme le prétendent les organisations bordelaises.

Pour cette salariée, les résultats sont malheureusement à la hauteur de ses angoisses, avec un taux de fenhexamide (un fongicide utilisé pour traiter la vigne) plus de 12 fois supérieur à la norme ! « Les résultats parlent d'eux-mêmes, observe Marie-Lys Biboyran, la présidente du Collectif Info Médoc Pesticides. La réalité du terrain est implacable et alarmante. Encore une fois. » En février 2013, une enquête similaire menée par l'ONG Générations futures avait en effet révélé une forte contamination de personnes pourtant

“

En février 2013, une enquête similaire menée par l'ONG Générations futures avait en effet révélé une forte contamination de personnes pourtant exposées aux pesticides de manière indirecte.

LE FIGARO

20 MARS

Le Figaro

Économie

Économie > Entreprises > Consommateurs > Décisions > Bourse > Médias > Tech > Immobilier > Finances perso

Abonnez-vous

19 OCT 2019 15 MARS 2020

LOUISE DE VILMORIN UNE VIE À L'ŒUVRE 1902-1969

EXPOSITION

hauts-de-seine

La relaxe requise pour deux châteaux bordelais en procès pour épandages près d'une école

Le parquet a requis la relaxe mercredi à Libourne (Gironde) au procès inédit de deux châteaux bordelais qui avaient procédé en 2014 à l'épandage de fongicides près d'une école où 28 élèves et une enseigne...

Par Le Figaro avec AFP
Publié le 20 mars 2019 à 19:54

Aujourd'hui TOUS les emballages & papiers se trient.

* Les emballages en verre sont à déposer dans les bacs à conteneurs spécifiques.

systom

“

Le tribunal a visionné le témoignage de cette élève diffusé à l'époque sur France 3 à la demande de Me François Ruffié, avocat de la Sepanso (association de protection de la nature), partie civile au côté d'une autre association écologiste, Générations Futures.

LITIGE DES ÉCOLES DE VILLENEUVE DE BLAYE

PRESSE WEB

SUD OUEST

19 MARS



Pesticides en Gironde : deux châteaux viticoles devant le tribunal correctionnel

À LA UNE / BLAYE / Publié le 19/03/2019 à 10h28. Mis à jour à 10h45 par sudouest.fr avec AFP.

S'ABONNER À PARTIR DE 14 € | COMMENTAIRES SUSPENDUS



“

« En conventionnel comme en bio, quand on lit les fiches produits des phytosanitaires utilisés sur les parcelles traitées près de l'école, c'est très inquiétant », explique Me François Ruffié, avocat de la Sepanso, partie civile aux côtés d'une autre association écologiste Générations Futures.

CHARENTE LIBRE 20 MARS

ACTUALITÉ EPANDAGE DE PESTICIDES PRÈS D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE: DEUX DOMAINES VITICOLES BORDELAIS À LA BARRE



Photo d'illustration AFP

“

« La santé des enfants de Gironde vaut bien un procès », a déclaré Me François Ruffié, avocat de la Sepanso, partie civile aux côtés d'une autre association écologiste Générations Futures.

RAPPORTS SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS LES LACS ET RIVIÈRES

PRESSE WEB

Le Monde

Y. GARCIA

PLANÈTE • POLLUTIONS

Perturbateurs endocriniens : les rivières françaises regorgent de pesticides

Une quarantaine de molécules dangereuses, dont le glyphosate, sont présentes en moyenne dans les cours d'eau, révèle un rapport inédit publié mardi 16 avril.

Par Stéphane Mandard • Publié aujourd'hui à 08h15, mis à jour à 11h45

Lecture 5 min.



Article réservé aux abonnés

LesEchos

À la une • 100% • Économie • Politique • Monde • Tech-Médias • Entreprises • Bourse • Finance-Marchés • Régions • Personnalité

De possibles perturbateurs endocriniens dans les lacs et rivières

Des pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens sont présents dans les eaux de surface françaises, d'après Générations futures. L'association a quantifié en moyenne plus de 41 substances actives de pesticides ou de métabolites dans les cours d'eau.

Une photo • Énergie & Environnement • Facebook • Twitter • LinkedIn • Commenter



L'EXPRESS

ACTUALITÉS • ÉCONOMIE • L'WEB • LIFESTYLE • SERVICES • RÉFORME DES RETRAITES

À VOIR • Les notaires en danger • La sécheresse en France • Énergies renouvelables • Pêche en eaux profondes • Agriculture raisonnée en grande

Actualités / Société / Environnement

POSTER

Des perturbateurs endocriniens suspectés dans les rivières et lacs français

Par L'EXPRESS.fr avec AFP, publié le 16/04/2019 à 11:11, mis à jour à 12:50



LE MONDE

16 AVRIL

“

Réalisé par Générations futures, association en pointe dans le combat contre les pesticides, le rapport montre qu'en moyenne plus de 41 substances actives de pesticides ou de métabolites supposés perturbateurs endocriniens (PE) sont présents dans les cours d'eau.

LES ÉCHOS

14 AVRIL

“

Les rivières et les lacs français sont contaminés par des pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens, d'après Générations Futures. L'association a publié ce mardi un rapport montrant qu'en moyenne plus de 41 substances actives de pesticides ou de métabolites supposés perturbateurs endocriniens (PE) sont présentes dans les cours d'eau.

L'EXPRESS

14 AVRIL

“

Les cours d'eau français sont pollués. Des traces de substances suspectées d'être des perturbateurs endocriniens ont été trouvées dans des lacs et rivières a fait savoir mardi l'association Générations futures après avoir épluché des milliers de données publiques.

RAPPORTS SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS LES LACS ET RIVIÈRES

PRESSE WEB

● / Monde / Environnement / Pesticides

L'ONG Générations futures dénonce la présence de perturbateurs endocriniens suspectés dans nos lacs et rivières

L'organisation engagée contre les pesticides de synthèse publie un nouveau rapport sur les substances présentes dans les eaux de surface. Franceinfo revient sur les principaux enseignements de cette étude.



20 SANTÉ Les rivières françaises regorgeraient de perturbateurs endocriniens



Pesticides: Les rivières françaises regorgent de substances soupçonnées d'être des perturbateurs endocriniens

TOXICITÉ Le glyphosate fait partie des trois pesticides le plus souvent retrouvés par les analystes

20 Minutes avec agences | Publié le 16/04/19 à 13h14 — Mis à jour le 16/04/19 à 13h14

23 COMMENTAIRES 184 PARTAGES



À LIRE AUSSI

- 11/04/19 | JUSTICE La condamnation de "Monsieur" à un message très fort envoyé au gouvernement
- 10/04/19 | ENGRAIS Un préfet nommé pour coordonner la baisse de l'usage des pesticides
- 13/04/19 | BIODIVERSITÉ Sur les bords de la Vilaine, près de Rennes, les lucioles font peine à voir

C NEWS



L'Actu Le Direct Le Top Le Replay

ENVIRONNEMENT

DE POSSIBLES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DECOUVERTS DANS LES RIVIÈRES FRANÇAISES

Par CNEWS avec AFP - Mis à jour le 16/04/2019 à 12:52
Publié le 16/04/2019 à 12:52

f t



Les eaux de surface française, à l'image de cette rivière des Cévennes, pourraient être



REGARDER LE DIRECT

- 01 SANTÉ Coronavirus chinois : une carte en temps réel pour suivre l'évolution de l'épidémie
- 02 SANTÉ Coronavirus, en direct : deux premiers cas confirmés au Royaume-Uni
- 03 DÉVELOPPEMENT DURABLE La mairie de Roubaix se rend compte que les panneaux solaires ne sont pas branchés... 6 mois après
- 04 FAITS DIVERS Vidéo : un suspect placé en garde à vue

FRANCE INFO

16 AVRIL

“

L'ONG Générations futures dénonce, dans un rapport publié mardi 16 avril, "l'existence d'importants cocktails de pesticides perturbateurs endocriniens suspectés" dans les eaux de surface de nombreux départements français.

20 MINUTES

16 AVRIL

“

Des perturbateurs endocriniens dans nos lacs et rivières ? Des traces de substances suspectes ont été trouvées dans plusieurs cours d'eau français, selon une étude de Générations futures rendue publique ce mardi.

CNEWS

16 AVRIL

“

Après avoir utilisé les relevés d'observation de la qualité des cours d'eau regroupés sur le site public Naiades, et remonté jusqu'à 2015 pour avoir les données les plus complètes possibles pour la France métropolitaine, la Martinique et La Réunion, les conclusions de Générations Futures ont en effet de quoi interpellier.

RAPPORTS SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS LES LACS ET RIVIÈRES

PRESSE WEB

● Monde / Environnement / Pesticides

L'ONG Générations futures dénonce la présence de perturbateurs endocriniens suspectés dans nos lacs et rivières

L'organisation engagée contre les pesticides de synthèse publie un nouveau rapport sur les substances présentes dans les eaux de surface. Franceinfo revient sur les principaux enseignements de cette étude.



20 SANTÉ Les rivières françaises regorgeraient de perturbateurs endocriniens



Pesticides: Les rivières françaises regorgent de substances soupçonnées d'être des perturbateurs endocriniens

TOXICITÉ Le glyphosate fait partie des trois pesticides le plus souvent retrouvés par les analystes

20 Minutes avec agences | Publié le 16/04/19 à 13h14 — Mis à jour le 16/04/19 à 13h14

23 COMMENTAIRES 184 PARTAGES



À LIRE AUSSI

- 11/04/19 | JUSTICE La condamnation de Monsanto? «Un message très fort envoyé au gouvernement»
- 10/04/19 | ENGRAIS Un préfet nommé pour coordonner la baisse de l'usage des pesticides
- 13/04/19 | BIODIVERSITÉ Sur les bords de la Vilaine, près de Rennes, les lucioles font peine à voir

C NEWS



L'Actu Le Direct Le Top Le Replay

ENVIRONNEMENT

DE POSSIBLES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DECOUVERTS DANS LES RIVIÈRES FRANÇAISES

Par CNEWS avec AFP - Mis à jour le 16/04/2019 à 12:52
Publié le 16/04/2019 à 12:52

f t



Les eaux de surface française, à l'image de cette rivière des Cévennes, pourraient être



01 SANTÉ Coronavirus chinois : une carte en temps réel pour suivre l'évolution de l'épidémie

02 SANTÉ Coronavirus, en direct : deux premiers cas confirmés au Royaume-Uni

03 DÉVELOPPEMENT DURABLE La mairie de Roubaix se rend compte que les panneaux solaires ne sont pas branchés... 6 mois après

04 FAITS DIVERS Vidéo : un suspect placé en garde à vue

FUTURA PLANÈTE 16 AVRIL

“

«Les trois substances qui arrivent le plus fréquemment en tête sont le glyphosate, l'atrazine-déséthyl (NDLR : l'atrazine est un désherbant interdit depuis 2003), le métolachlor», un herbicide, précise Générations futures. L'association a dressé une série de cartes disponibles sur son site pour montrer les départements les plus touchés.

SANTÉ MAGAZINE 16 AVRIL

“

Les rivières et les lacs français sont largement contaminés par les pesticides utilisés en agriculture. Pour le mesurer, l'association Générations futures a établi une cartographie départementale. Chacun peut consulter son site internet les données qui concernent son territoire.

SCIENCES ET AVENIR 18 AVRIL

“

L'analyse de Générations futures est "similaire à celles que réalise le ministère lui-même", remarque auprès de Sciences et Avenir Olivier Perceval, spécialiste de l'écotoxicologie à l'Agence Française pour la Biodiversité.

ÉMISSIONS SUR LES PESTICIDES

RADIO

RCF

2 AVRIL

“

A la suite de la 14ème quinzaine des alternatives aux pesticides, qui vient de se terminer, nous accueillons ce mardi deux membres de l'association de défense de l'environnement, Générations Futures.

Lien de visionnage :

<https://rcf.fr/actualite/alternatives-aux-pesticides-marc-dufumier-en-invite-d-honneur-peyrins-0>

The screenshot shows the RCF website interface. At the top, there's a navigation bar with the RCF logo and various menu items like 'EN DIRECT', 'RÉÉCOUTER UNE ÉMISSION', and a search bar. Below this, a banner for the current broadcast 'Alternatives aux pesticides : Marc Dufumier en invité d'honneur à Peyrins' is displayed, featuring a photo of a field and a small video player. To the right of the banner, there's a section for 'L'ÉMISSION LE PRÉSENTATEUR' with a photo of the host and a brief description. Below the banner, there's a section for 'LES DERNIÈRES ÉMISSIONS' with three featured programs: 'La fête du 7ème art avec Viva Cinema!', 'Le massage des mains pour restaurer la notion de couple entre aidant/aidé', and 'Les pages de 2020 en Drôme avec Mgr Pierre-Yves Michel'. At the bottom, there's a footer with various links and a cookie consent notice.

ÉMISSIONS SUR LES PESTICIDES

RADIO

VOSGES MATIN 5 AVRIL

Lien de visionnage :

[https://www.vosgesmatin.fr/edit
ion-de-remiremont/2019/04/05/pestici
des-preserver-les-generations-
futures](https://www.vosgesmatin.fr/edit
ion-de-remiremont/2019/04/05/pestici
des-preserver-les-generations-
futures)

“

À l'occasion d'une conférence-débat, donnée à l'espace Lac, François Veillerette, directeur de Générations Futures, a évoqué les conséquences néfastes des pesticides sur l'écologie et la santé, insistant sur l'urgence à agir

Vosges
matin

> Définir ma page d'accueil

ABONNEZ-VOUS

Le journal

Mon compte

Épinal La Plaine Remiremont - Gérardmer Saint-Dié-des-Vosges

Édition Remiremont - Gérardmer

Gérardmer Environnement

Pesticides : préserver les générations futures

À l'occasion d'une conférence-débat, donnée à l'espace Lac, François Veillerette, directeur de Générations Futures, a évoqué les conséquences néfastes des pesticides sur l'écologie et la santé, insistant sur l'urgence à agir.

05 avr. 2019 à 05:00 - Temps de lecture : 2 min

Vu 44 fois

Cancer : manger bio réduit les risques de 25%

Maintenant la science le mesure et le confirme

Des chercheurs français ont établi un lien entre la consommation de produits issus de l'alimentation biologique et la réduction des risques de cancer.

De plus en plus plébiscitée, l'alimentation biologique est un vrai atout santé. Dans une étude publiée lundi 22 octobre 2018 dans la revue *JAMA Internal Medicine*, et dévoilée par *Le Monde*, des chercheurs du Centre de recherche en épidémiologie et statistiques de Paris et de l'INRA révèlent que la consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique réduit les risques de cancer.

En suivant près de 70.000 personnes, les chercheurs ont décelé 25% moins de cancers chez les personnes mangeant du bio

Pour mener à bien cette étude, l'équipe de chercheurs français a suivi 70 000 volontaires entre 2009 et 2016.

Ils ont ensuite divisé en quatre groupes les individus, en les classant des plus gros consommateurs de bio - environ plus de 50 % de leur alimentation -, à ceux qui n'en consomment que de manière occasionnelle, ou jamais.

Des caractéristiques socio-démographiques et de modes de vie ont également été prises en compte dans cette analyse.

25 % de risque réduit

Durant les sept ans d'étude, 1 340 nouveaux cas de cancer ont été détectés, dont les chercheurs ont ensuite observé la répartition.



Et leur conclusion est claire : chez les consommateurs réguliers de bio, le risque de développer un cancer est réduit de 25 %.

Les réductions de risque vont jusqu'à 34 % pour les cancers du sein post-ménopause, 76 % pour les lymphomes.

Les pesticides en cause ?

Selon l'étude, plusieurs hypothèses pourraient expliquer ces données : la présence de résidus

de pesticides synthétiques beaucoup plus fréquente et à des doses plus élevées dans les aliments issus d'une agriculture conventionnelle, comparés aux aliments bio.

Des teneurs potentiellement plus élevées en certains micronutriments (antioxydants caroténoïdes, polyphénols, vitamine C ou profils d'acides gras plus bénéfiques) dans les aliments bio peuvent également justifier ces résultats.

Des limites

Les auteurs relèvent plusieurs facteurs qui ont pu biaiser les résultats de leurs travaux. Notamment le fait que les consommateurs d'aliments bio ont en moyenne une alimentation plus saine et sont plus soucieux de leur santé.

« Ces facteurs peuvent avoir conduit à une incidence du cancer moins élevée ici que les estimations nationales », analysent les chercheurs.

Si « les résultats de l'étude doivent être confirmés », comme le soulignent eux-mêmes les auteurs de l'étude, « promouvoir la consommation d'aliments biologiques dans la population en général pourrait être une stratégie de prévention prometteuse contre le cancer », avancent-ils en conclusion.

Extraits : <http://www.leparisien.fr/societe/selon-une-etude-l-alimentation-bio-reduirait-les-risques-de-cancer-de-25-23-10-2018-7925931.php>

Désintox : Lancement d'une campagne Générations Futures sur les polluants chimiques

De nouvelles méthodes analytiques permettent désormais de mieux caractériser l'imprégnation toxique des personnes en dépistant près de 1 800 polluants organiques et plus de 40 inorganiques (métaux lourds). Ces nouveaux tests proposés par Serfi ToxSeek[®] ont permis à l'équipe de Générations Futures, ainsi qu'à une quarantaine d'enfants de sympathisants de l'association de faire analyser un échantillon de cheveux.

Résultats :

Une grande variété de polluants potentiellement dangereux pour la santé a été retrouvée chez la totalité des personnes analysées.

La présence de pesticides et de leurs métabolites (dont plusieurs interdits en France et en Europe), des biocides, des plastifiants, dont de nombreux intermédiaires de synthèse, des retardateurs de flamme, des médicaments, du strontium, du titane ou encore du mercure, etc. ont ainsi été retrouvés au niveau alerte dans ces analyses.

Enseignements :

Ces résultats confirment que nos organismes sont contaminés par un cocktail de polluants, organiques ou non, en dehors des diverses familles de pesticides fréquemment identifiées lors d'analyses.

Nous apprenons par ailleurs :

- la contamination par ce que l'on appelle « des intermédiaires de synthèse » : nos organismes sont pollués par des composés chimiques qui ne sont pas directement commercialisés mais qui sont utilisés dans la synthèse d'autres produits ;

- des pesticides et leurs métabolites interdits d'usage en France, et souvent en Europe : cela pose la question de la présence dans notre alimentation de résidus de pesticides interdits d'usage, souvent pour des raisons de dangerosité, mais pourtant tolérés dans nos assiettes et provenant probablement d'aliments importés hors Union européenne ;

- la présence de nombreux éléments traces métalliques dans des concentrations importantes : parmi eux, le dioxyde de Titane qui est présent dans de très nombreux échantillons testés.

Sur la base de ces nouvelles connaissances et de ces observations, Générations Futures souhaite étendre ses actions à d'autres familles de polluants chimiques, aux nanomatériaux et aux métaux lourds et annonce le lancement de sa nouvelle campagne « chimiques », nommée DESINTOX.

L'association entend montrer la généralisation de la contamination de nos milieux de vie et de nos organismes.

Elle considère qu'il est urgent de protéger la santé de chacun, à commencer par celle des enfants à naître.

Cette nouvelle campagne visera à :

- identifier les polluants chimiques CMR (cancérogène, mutagène ou reprotoxique) ou perturbateurs endocriniens présents dans les milieux de vie naturel, dans notre habitat et dans les objets du quotidien ;

- replacer l'individu dans un environnement sain. Une meilleure connaissance des sources de pollution est essentielle pour reprendre le contrôle sur son environnement quotidien et pour réduire son exposition.

Une attention particulière sera portée aux populations vulnérables, en particulier les femmes enceintes et les enfants en bas âge ;

- agir au niveau réglementaire et juridique, aux niveaux national et européen, pour faire interdire certaines substances connues pour leur dangerosité, promouvoir un étiquetage sur les produits suspectés de contenir des perturbateurs endocriniens, encourager la substitution par des alternatives non toxiques ou encore défendre l'application du principe de précaution.

Pour infos et soutenir cette campagne :

<https://www.generations-futures.fr/actualites/desintox-polluants-chimiques/>

MAI

JUIN

FAITS MARQUANTS :

- PESTICIDES & ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU
- LES DANGERS DU GLYPHOSATE & DU CHLORPYRIFOS
- FICHAGE & MARCHES CONTRE MONSANTO
- RAPPORT SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

PESTICIDES, GLYPHOSATE & ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

PRESSE WEB

LE MONDE

7 MAI

Le Monde

Y. GARCIA

S'abonner

PLANÈTE

L'évaluation de la qualité de l'eau pourrait évoluer en raison des contaminations aux pesticides

L'Anses vient de rendre un avis sur les métabolites de pesticides, qui étaient jusqu'à présent officiellement limités sous un seuil unique.

Par Martine Valo - Publié le 07 mai 2019 à 19h30 - Mis à jour le 08 mai 2019 à 07h20

Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

En France comme ailleurs, l'état des eaux de surface comme des nappes souterraines se dégrade sous l'effet des pesticides disséminés dans l'environnement. Les règles qui régissent l'alimentation de nos robinets doivent-elles pour autant évoluer au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles contaminations ? Mardi 7 mai, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) présentait son avis sur les métabolites – des composés produits par la dégradation de divers pesticides – publié mi-avril.

“

En France comme ailleurs, l'état des eaux de surface comme des nappes souterraines se dégrade sous l'effet des pesticides disséminés dans l'environnement [...]. La diffusion de ces substances chimiques étant généralisée dans l'environnement, les résultats de leur transformation le sont aussi. Environ 700 pesticides et une quarantaine de métabolites sont recherchés lors des analyses destinées à contrôler la production des eaux brutes destinées à la consommation humaine.

LE PARISIEN

11 MAI

Le Parisien

Oise : cote d'alerte pour les pesticides dans les rivières

Alors qu'une étude révèle la présence d'au moins 59 pesticides dans les eaux de surface du département, tous les acteurs se mobilisent pour tenter de réduire la présence de ces indésirables.



Compiègne, vendredi. S'ils se disent fatalistes quant à la qualité de l'eau, la majorité des habitants de l'Oise favorisent l'eau en bouteille. L'AFP/ALAN

Par Élie Julien

Le 11 mai 2019 à 19h24, modifié le 11 mai 2019 à 19h22

“

Des deux canaux en passant par les 45 rivières et rus, les chiffres révélés il y a quelques jours par Générations futures sont révélateurs d'une pollution chronique des eaux. La structure tire la sonnette d'alarme et met des chiffres sur ce constat des pouvoirs publics que les Oisiens redoutent.

PESTICIDES, GLYPHOSATE & ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

PRESSE WEB

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE, 4 MAI



“

L'association Générations Futures (1) a publié, mi-avril, une carte de France de quantification de pesticides perturbateurs endocriniens (PPE) dans les eaux de surface (2). Dans la Vienne, l'atrazine (herbicide de synthèse interdit depuis 2003 en Europe) arrive en tête des molécules retrouvées avec sa présence dans 76,47 % des analyses.

CENTRE PRESSE 4 MAI



“

Atrazine, métolachlore et isoproturon : ce sont les trois principaux pesticides retrouvés dans les eaux de surface de la Vienne selon Générations Futures.

PESTICIDES, GLYPHOSATE & ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

PRESSE WEB

L'INDÉPENDANT 20 MAI



“

Le rapport de l'association Génération futures sur les perturbateurs endocriniens suspectés dans les lacs et rivières fait état de 65,08 % d'analyses positives au glyphosate dans les cours et étendues d'eau des Pyrénées-Orientales en 2015.

LE TÉLÉGRAMME 26 JUIN



“

C'est une très importante victoire que viennent de remporter les associations Eau et Rivières de Bretagne, Génération futures et l'Union syndicale solidaire.

LES DANGERS DU GLYPHOSATE

PRESSE WEB

LE NOUVEL OBS 13 MAI



“

La molécule chimique que le gouvernement a promis d'interdire ne présente pas de danger, affirme un sénateur. Ce qui fait bondir les ONG. Entretien avec François Veillerette de Générations Futures.

SUD RADIO 13 MAI



“

Pour François Veillerette, directeur et porte-parole de Génération Futures, "on entend cet argument dans l'industrie depuis de nombreuses années. Je suis inquiet sur le contenu du rapport. Ce type d'intervention ne répond pas à la question de savoir si, au regard du règlement européen, le glyphosate a la capacité de déclencher des cancers. Il y a assez d'études sur l'animal et quelques études épidémiologiques sur l'homme pour montrer des risques..."

FRANCE INFO 14 MAI



“

«À la lumière de ce parti pris, le rapport qui sera publié jeudi devra être lu pour ce que nous pouvons déjà savoir qu'il sera : un rapport biaisé niant l'ensemble des preuves scientifiques montrant la cancérogénicité du glyphosate, au service de ceux qui veulent que surtout rien ne change dans l'agriculture de ce pays», a commenté François Veillerette, porte-parole de l'association Générations futures.

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN 16 MAI



“

L'association de défense de l'environnement Générations Futures a salué les avancées de ce rapport en appelant le gouvernement à « passer aux actes ».

LES DANGERS DU CHLORPYRIFOS

PRESSE WEB

LE MONDE

17 JUIN

Le Monde

Se connecter

S'abonner

PLANÈTE • SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Chlorpyrifos : les dangers ignorés d'un pesticide toxique

Associé notamment à des déficits de QI chez l'enfant, l'insecticide est toujours autorisé malgré des études scientifiques accablantes. Son processus de renouvellement dans l'UE arrive à son terme.

Par Stéphane Horel • Publié le 17 juin 2019 à 00h08 - Mis à jour le 17 juin 2019 à 09h40

“

Les éléments scientifiques sont désormais si accablants que, d'après les informations du Monde, la Commission européenne s'apprête à proposer son retrait du marché. Or, notre enquête démontre que les autorités ont mis près de vingt ans avant d'évaluer les données du fabricant. Des données qui, de plus, étaient erronées.

OUEST FRANCE

17 JUIN

Le chlorpyrifos, un insecticide controversé bientôt interdit dans l'Union européenne ?

Le chlorpyrifos est un insecticide utilisé dans les cultures de fruits et légumes dont la licence dans l'Union européenne (UE) expire fin janvier 2020. Sa précédente mise sur le marché de l'UE date de 2005.



“

L'exécutif européen va vraisemblablement demander le non-renouvellement de la licence d'un insecticide controversé, le chlorpyrifos, a indiqué ce lundi 17 juin une source à la Commission, à la suite d'un article paru dans plusieurs journaux européens.

FRANCE INFO

18 JUIN

Santé • Environnement et santé

Chlorpyrifos : un insecticide bientôt interdit en Europe ?

Le chlorpyrifos, un insecticide utilisé dans l'UE, verra sa licence expirer en janvier 2020. La Commission pourrait renoncer à son renouvellement en raison de ses effets néfastes possibles sur la santé des enfants.



“

En parallèle, le chlorpyrifos fait l'objet d'une évaluation scientifique menée par l'Agence européenne pour la sécurité des aliments (Efsa) dans le cadre de sa demande de réautorisation. Actuellement utilisé dans les cultures de fruits et légumes, cet insecticide verra en effet sa licence européenne expirer dans quelques mois, à la fin du mois de janvier 2020.

LA CROIX

17 JUIN

Accueil > Environnement

Pourquoi le chlorpyrifos est-il dangereux pour la santé ?

Explication Un produit phytosanitaire, le chlorpyrifos, fait de nouveau polémique, en raison d'inquiétudes liées à sa toxicité. La commission européenne étudie la question du renouvellement de sa licence.

Frédérique Schneider, le 17/06/2019 à 19:17

“

« Huit pays européens ont déjà interdit le chlorpyrifos, précise François Veillerette, directeur de l'association Générations Futures. La France n'a pas franchi le pas de l'interdiction totale, puisqu'il est encore utilisé pour l'enrobage des semences d'épinards... »

FICHAGE DE MONSANTO

PRESSE WEB

Le Parisien

Médias, ONG, politiques... Comment des lobbyistes de Monsanto ont fiché des personnalités

Des documents que nous avons pu consulter montrent l'utilisation de fichiers pour identifier des pro et des anti-glyphosate. Des pratiques vraisemblablement illégales. Une plainte a été déposée.



Vue du siège de Monsanto, à Saint-Louis (Saint-Denis) en mai 2016. © F. Huet / A. Thomas

Fichage Monsanto : "Il faut continuer à réglementer cette stratégie d'influence de l'industrie" estime Générations Futures

Le directeur et porte-parole de l'association dénonce le système de fichage mené pour Monsanto par des agences de communication sur des centaines de personnalités et leur opinion sur le glyphosate.



Pourquoi le fichage présumé pour Monsanto pose un problème de légalité

Plusieurs des personnalités qui, selon *Le Monde* et France 2, figurent dans ce fichier, où elles sont classées en fonction de leurs positions sur les pesticides, ont annoncé vendredi leur intention de porter plainte. La CNIL va les instruire.

Par *Le Figaro*

Publié le 10 mai 2019 à 17:06, mis à jour le 10 mai 2019 à 18:36



LE PARISIEN

9 MAI

“

La procédure pourrait faire des émules. Contactée, l'association Générations futures a annoncé son intention de porter plainte.

FRANCE INFO

10 MAI

“

"Il faut continuer à réglementer de manière encore plus stricte cette stratégie d'influence de l'industrie", a réagi vendredi 10 mai sur franceinfo François Veillerette, le directeur et porte-parole de l'association Générations Futures, après la révélation jeudi 9 mai par L'œil du 20h de France 2 et le journal Le Monde [...]

LE FIGARO

10 MAI

“

Deux ONG anti-pesticides, Foodwatch et Générations Futures, ont aussi annoncé qu'elles préparaient des plaintes.

MARCHES CONTRE MONSANTO

PRESSE WEB



20 MINUTES

16 MAI

“

Mais « le glyphosate et Monsanto ne sont que des aiguilles dans la botte de foin, avance Naudine Lauverjat, coordinatrice de Générations futures, ONG engagée contre les pesticides et les engrais de synthèses. La mobilisation citoyenne de ce week-end veut voir beaucoup plus loin.



BFM TV

18 MAI

“

A Lille, entre 200 et 300 personnes, élus et militants politiques (LFI, EELV), syndicalistes (CGT), militants associatifs (Générations futures) et "gilets jaunes", ont défilé.



LE MONDE

18 MAI

“

« Ces révélations sont extraordinaires. Nous, on s'en doutait depuis longtemps, mais d'un coup, c'est su par tout le monde, comme les Monsanto Papers », explique François Veillerette, responsable de Génération futures.

MARCHES CONTRE MONSANTO

PRESSE WEB



FRANCE BLEU

18 MAI

“

Plusieurs collectifs bordelais avaient appelé à la mobilisation : Alerte aux toxiques [...] Nous voulons des coquelicots, Il est encore temps, Générations futures, Greenpeace, Attac et Action non-violence COP21.



LA VOIX DU NORD

18 MAI

“

À Lille, entre 200 et 300 personnes, élus et militants politiques (LFI, EELV), syndicalistes (CGT), militants associatifs (Générations futures) et Gilets jaunes, ont défilé.



REPORTERRE

18 MAI

“

À Paris, un cortège « de 4.000 à 10.000 personnes » doit s'élancer à 14 h, à l'appel d'un collectif d'une centaine d'ONG dont Attac, Greenpeace, Nous voulons des coquelicots ou encore Générations futures.

MARCHES CONTRE MONSANTO

TÉLÉVISION



FRANCE 24

14 MAI

Lien de visionnage :

<https://www.france24.com/en/20191405-debate-monsanto-glyphosate-weed-killer-trial-farming-cancer>

LCI NEWSROOM • INTERNATIONAL • POLITIQUE • POLICE • JUSTICE • TERRORISME • PLANÈTE

**Manifestations dans le monde entier
contre Monsanto et l'agrochimie ce
week-end**



LCI

14 MAI

Lien de visionnage :

<https://www.lci.fr/planete/manifestations-dans-le-monde-entier-contre-monsanto-et-l-agrochimie-ce-week-end-2121111.html>

PLANÈTE SUIVRE

RAPPORT SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

PRESSE WEB

LE MONDE

6 JUIN



“

À l'heure où [l'agriculture biologique] connaît une expansion considérable, Générations futures rappelle dans un rapport rendu public jeudi 6 juin que les résidus de phytosanitaires restent bien présents dans les fruits et légumes conventionnels vendus en France.

LIBÉRATION

6 JUIN



“

L'ONG Générations futures présente ce jeudi, à partir des données 2012-2017 de la répression des fraudes, des résultats détaillés sur la présence de résidus de pesticides dans les fruits et légumes non biologiques vendus et consommés en France.

LE POINT

6 JUIN



“

Plus de 71 % de fruits et 43 % de légumes non bio consommés en France contiennent des résidus de pesticides, cerise et céleri-branché étant parmi les plus touchés, selon un rapport portant sur les années 2012-17 publié jeudi par l'ONG Générations futures.

LE FIGARO

18 JUIN



“

« Plus de 71% de fruits et 43% de légumes non bio consommés en France contiennent des résidus de pesticides, cerise et céleri-branché étant parmi les plus touchés, selon un rapport portant sur les années 2012-17 publié jeudi par l'ONG Générations futures.

RAPPORT SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

PRESSE WEB

L'EXPRESS

6 JUIN



“

Les légumes consommés en France sont eux aussi touchés par les pesticides, mais dans une moindre mesure, selon un rapport de l'ONG Générations futures.

EUROPE 1

6 JUIN



“

Selon le rapport de l'ONG Générations futures basés sur les chiffres de la DGCCRF, plus de 70% des fruits et de 43% des légumes issus de l'agriculture conventionnelle contiennent des résidus de pesticides.

CNEWS

6 JUIN



“

Après une première édition en 2018, l'ONG Générations Futures dévoile ce jeudi 6 juin un nouveau rapport édifiant sur les résidus de pesticides dans les fruits et légumes.

FRANCE INFO

6 JUIN



“

Les pesticides sont (presque) partout. En France, 71,9% des fruits et 43,3% des légumes contiennent des résidus de pesticides, selon un nouveau rapport de l'ONG Générations Futures...

RAPPORT SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

PRESSE WEB

LE PARISIEN

6 JUIN

20 MINUTES

6 JUIN

Quels fruits et légumes contiennent le plus de résidus de pesticides ?

Après avoir compilé 13 000 analyses de la répression des fraudes effectuées entre 2012 et 2017, l'association Générations futures a listé les fruits et légumes non bios qui contenaient le plus de résidus chimiques et ceux qui en contenaient le moins.



“

D'après un rapport de l'association écologiste Générations Futures, dévoilé ce jeudi, les cerises, pêches, fraises, laitues, endives ou herbes fraîches non bios que l'on consomme en France contiennent tous plus ou moins de résidus d'insecticides et fongicides chimiques de synthèse.

Cerises, ananas, céleris, endives... Dans quels fruits et légumes trouve-t-on le plus de résidus de pesticides?

ALIMENTATION Génération futures publie ce jeudi en état des lieux des résidus de pesticides retrouvés dans les fruits et légumes consommés en France. L'ONG entend mieux informer le consommateur sur un sujet pour lequel les données accessibles au public manquent.

Fabrice Poulléven, | ④ Publié le 05/06/19 à 20h12 - Mis à jour le 05/06/19 à 11h04



“

Un pourcentage qui place la cerise, 16e fruit le plus consommé en France, à la première place du rapport que publie ce jeudi matin l'association Générations futures

OUEST FRANCE

7 JUIN

SUD INFO

7 JUIN

Dans quels fruits et légumes retrouve-t-on le plus fréquemment des pesticides ?

Selon l'ONG Générations futures, près de 72 % des fruits et 43 % des légumes non-bio consommés en France contiennent des résidus de pesticides. L'association a publié ce jeudi un rapport portant sur la période 2012-2017.



“

Plus de 71% des fruits et 43% de légumes non bio consommés en France contiennent des résidus de pesticides, selon un rapport portant sur les années 2012-17 publié ce jeudi par l'ONG Générations futures.

France: des résidus de pesticides dans 3/4 des fruits et 43% des légumes non bio

Plus de 71 % de fruits et 43 % de légumes non bio consommés en France contiennent des résidus de pesticides, cerise et céleri-branché étant parmi les plus touchés, selon un rapport portant sur les années 2012-17 publié jeudi par l'ONG Générations futures.



“

« Pour les légumes, la moyenne est de 43,3 % des échantillons concernés par des résidus) et 3,4 % de dépassement de LMR », ajoute Générations futures.

RAPPORT SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

PRESSE WEB

ACTU.FR

6 JUIN



“

Pour aider les consommateurs à s'y retrouver, l'ONG Générations Futures a réalisé une vaste étude sur les résidus de pesticides dans les fruits et légumes en France (1).

UP MAGAZINE

7 JUIN



“

Après une première édition en février 2018, l'ONG Générations futures a publié ce jeudi 6 juin un nouveau rapport sur les résidus de pesticides dans les fruits et les légumes consommés en France, élaboré sur la base de 13 300 données officielles produites par la Direction Générale de la Répression des Fraudes (DGCCRF) de 2012 à 2017.

FUTURA

6 JUIN



“

Et le nouvel état des lieux de l'ONG Générations futures en la matière ne va pas les rassurer.

SANTÉ MAGAZINE 7 JUIN



“

C'est une enquête de l'association Générations Futures qui nous incite à faire très attention dans le choix des fruits et légumes qui composent notre assiette.

RAPPORT SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

TÉLÉVISION



FRANCE 3

6 JUIN

Lien de visionnage :

https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/alimentation-encore-trop-de-pesticides-dans-les-fruits-et-legumes_3478061.html



FRANCE TV

10 JUIN

Lien de visionnage :

<https://www.france.tv/france-2/telematin/1013713-fruits-legumes-et-pesticides.html>

ANNULATION DE L'ARRÊTÉ DE 2017 CONCERNANT LES PESTICIDES

PRESSE WEB

REPORTERRE

26 JUIN



“

Ce mercredi 26 juin, le Conseil d'État a annulé une partie de l'arrêté « relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants », appelé « arrêté pesticides », au motif que « ces dispositions ne protégeaient pas suffisamment la santé publique et l'environnement ». C'est une victoire pour les associations Eau et rivières de Bretagne, Générations futures et l'Union syndicale solidaires, qui portaient le recours.

ACTU ENVIRONNEMENT 26 JUIN



“

Fin 2017, Générations Futures et Eau et rivières de Bretagne avaient demandé l'annulation du texte pour excès de pouvoir. Les associations estimaient que le texte ne protégeait pas assez la santé publique et l'environnement. Dans sa décision, le Conseil d'Etat leur donne partiellement raison et demande l'annulation de quatre mesures jugées insuffisantes.

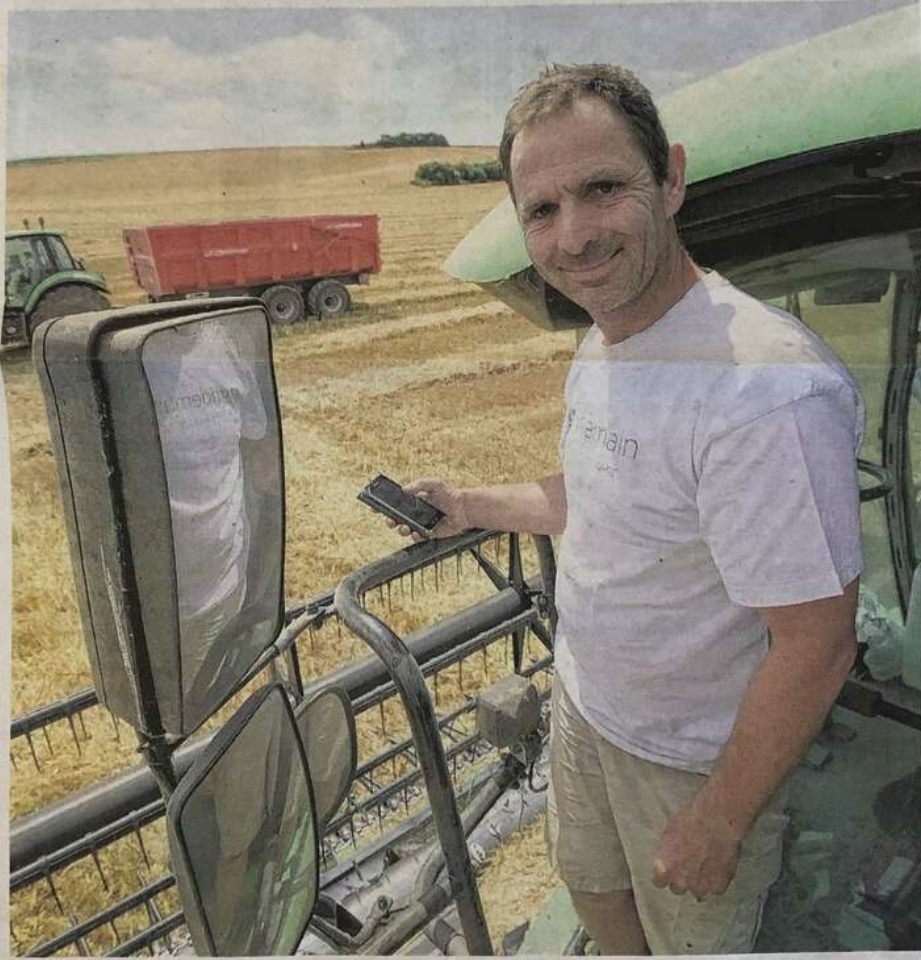
UN AGRICULTEUR DE L'AISNE DANS LA TOURMENTE

PICARDIE Les révélations sur Monsanto continuent de plus belle. Jeudi soir, Envoyé Spécial a montré comment la firme utilise des agriculteurs pour assurer sa prospérité qui passe par le glyphosate.

Les nuages continuent de s'accumuler au-dessus de Monsanto. Le 9 mai dernier, la firme américaine rachetée par Bayer, qui produit le désherbant au glyphosate Roundup, était épinglée par France 2 et Le Monde. Motif : Monsanto a fiché des centaines de scientifiques, politiques et journalistes, selon leur appréciation sur le glyphosate. Quatre jours plus tard, la firme était condamnée à verser 2 milliards de dollars à un couple d'Américains atteint d'un cancer. Nouveau coup de semonce, ce jeudi soir. Le magazine Envoyé Spécial enquête sur Agriculture et Liberté. À première vue un collectif sur internet, créé par des agriculteurs militant pour la défense du glyphosate. En réalité, il s'agit d'une entreprise de lobbying pour le seul compte de Monsanto. Une coquille vide, visant à donner l'illusion à ceux qui l'approchent de rejoindre un vrai mouvement populaire. Une technique appelée « astroturfing ». Des hôtes tiennent des stands dans les foires et salons, mobilisant des agriculteurs contre l'interdiction du glyphosate, mais n'affichant jamais le logo du fournisseur Monsanto. Originaire de l'Oise, Armelle, stagiaire d'un stand voisin au salon de l'agriculture 2018, ne se rend compte de rien. Elle signe, pensant soutenir des exploitants, sans jamais avoir entendu parler de la firme. Elle apparaît finalement sur le listing du collectif comme « agricultrice », alors qu'elle est seulement... étudiante. « Je ne suis pas agriculteur », explique une autre voix...

Agriculture et Liberté avait néanmoins convaincu de vrais exploitants. Installé à Étaves-et-Bocquiaux, dans l'Aisne, Vincent Guyot n'avait pas dû être difficile à persuader. Depuis des années, cet exploitant mène sa propre communication, tambour battant, sur les réseaux sociaux. Assumant l'usage du glyphosate. Dans cette bataille de communication, répondant avec insistance à l'hystérie qui s'est emparée du sujet sur les réseaux.

LA VRAIE SIGNATURE RESSURGIT. En août 2018, Vincent Guyot a également poussé un « copié-gueule » dans Le Courrier picard. Proche de la technique dite de « conservation des sols », il ex-



Vincent Guyot lors des dernières moissons.

POUR NOVISSEN, « UN LOBBYING INTENSIF DE MONSANTO »

« En ce moment, il y a un scandale tous les jours sur le glyphosate », a lancé, hier à Abbeville, Francis Chastagner, président de l'association Novissen, qui lutte contre la ferme dite des Mille vaches. L'association organisait, en soirée, une réunion d'information sur la campagne nationale « pisseurs de glyphosate ». Le président de Novissen évoquait le fichage de personnalités par Monsanto, les propos du sénateur UDI de Haute-Garonne Pierre Médevielle en début de semaine sur la non-cancérogénicité de l'herbicide, et l'émission de jeudi soir. « Cette affaire prouve que des agriculteurs, au fin fond des campagnes, sont manipulés par Monsanto », a poursuivi Francis Chastagner en marge de la réunion. « C'est grave,

car des gens interviewés sur leurs pratiques agricoles ressortent un discours au service d'une multinationale. Nous ne sommes pas contre les agriculteurs, mais contre tous les mensonges autour du glyphosate. » « Avec de telles affaires, les raisons de combattre le glyphosate nous apparaissent encore plus évidentes », a conclu le président de Novissen. Les prélèvements d'urine sont prévus le 12 juin, à l'aube, à Drucat, près d'Abbeville. Il en coûtera 85 euros par personne : le coût de l'analyse par un laboratoire allemand. « Il n'y aura pas de surprise, tous les participants seront positifs au glyphosate », a annoncé Francis Chastagner. Des plaintes seront ensuite déposées, contre, notamment, les fabricants de pesticides. ■ D.D.

LE MOUVEMENT GÉNÉRATIONS FUTURES PORTE PLAINTE

Générations Futures, et son directeur, l'Oisien François Veillerette, ont annoncé, ce vendredi, porter plainte devant le TGI de Paris, après l'affaire des fichiers de Monsanto. Cette plainte vise le « traitement illicite de données à caractère personnel ; la collecte de données par un moyen déloyal ou illicite ; le stockage illicite de données sensibles. » Générations futures et François Veillerette figurent dans un fichier de 239 noms, personnalités publiques ou organisations, avec des commentaires sur leur position vis-à-vis du glyphosate, voire de Monsanto.

plique en quoi, selon lui, l'usage du glyphosate sur les couverts végétaux (pas les cultures) est moins nocif pour la terre et l'activité biologique que le labourage au tracteur. En 2017, son nom apparaît également dans une tribune publiée dans Les Échos sous le titre « Moi, Vincent, agriculteur et utilisateur du glyphosate. »

UNE SIGNATURE PAS TOUT À FAIT NEUTRE

Après un premier reportage en janvier dernier (où il arborait une tasse Roundup), France 2 est retourné voir Vincent Guyot, mardi dernier, pour son émission à suivre. Entre-temps, la chaîne a en effet découvert que « sa » tribune... portait la signature d'une chargée de communication... au service d'Agriculture et Liberté. Répétant qu'il n'a pas de lien direct avec Monsanto, Vincent Guyot finit par admettre que la tribune a été co-écrite avec cette pro de la communication pas tout à fait neutre... Dans un souci de transparence, il montre même quelque uns de leurs mails. La tribune était censée constituer une contre-attaque à une pétition signée par des députés contre le glyphosate. L'agriculteur a donc bien participé à la campagne de communication de Monsanto. Connaissant son engagement, qui peut vraiment s'en étonner ? Mais dans cette affaire, Monsanto avance honteusement masquée. Joint par Le Courrier Picard, l'agriculteur, qui a toutefois trouvé des défenseurs sur les réseaux, ne veut plus en parler. ■ P.M.



Municipales

Les candidats ont tous une dent contre les trottinettes P.4

Podcasts

La plateforme Majelan divise les producteurs P.16



Coupe du monde

Les Bleues doivent affronter les émotions du Parc P.5 et 22

Femmes de sport

Le poids de la poitrine chez les athlètes de haut niveau P.24



Histoire

A l'occasion des 75 ans du Jour-J, « 20 Minutes » livre les secrets du cimetière de Colleville P.6

20 minutes

avec vous

Écoutez l'info avec « Minute Papillon »

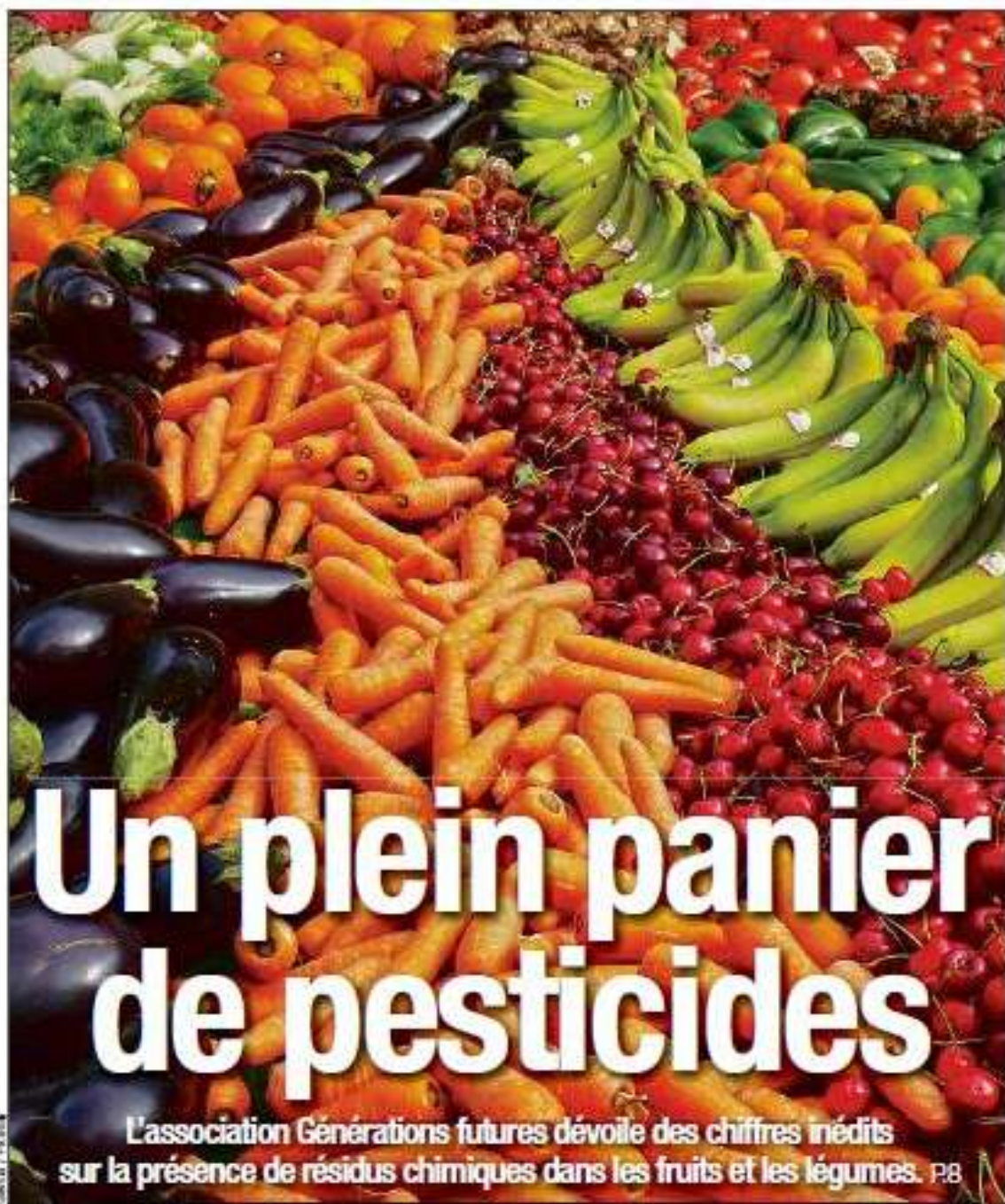
Retrouvez le podcast à 12h20 et 18h20



Jeudi 6 juin 2019

<https://www.20minutes.fr>

N° 3429



Un plein panier de pesticides

L'association Générations futures dévoile des chiffres inédits sur la présence de résidus chimiques dans les fruits et les légumes. P.8



ARETHA FRANKLIN
AMAZING GRACE
THE COMPLETE RECORDINGS
DISPONIBLE EN COFFRET 4 VINYLES

CE CONCERT ENREGISTRÉ À LOS ANGELES EN 1972 EST L'UN DES DISQUES DE GOSPEL LES PLUS VENDUS AU MONDE !

ÉCOUTEZ-LE SUR DEEZER Spotify Apple Music



Sortie du film
ARETHA FRANKLIN
AMAZING GRACE
EN SALLES LE 6 JUIN

La chimie est dans le fruit

Alimentation Une ONG rend un rapport sur la présence de pesticides dans les fruits et les légumes

Un nouveau pavé dans le panier. La cerise, 16^e fruit le plus consommé en France, se situe à la première place d'un rapport que publie ce jeudi l'association Générations futures sur la présence de résidus de pesticides de synthèse dans les fruits et légumes vendus et consommés dans l'Hexagone. Ainsi, entre 2012 et 2017, 89 % des échantillons de cerises analysés par la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) étaient contaminés. « C'est un sujet qui intéresse un nombre croissant de consommateurs, mais sur lequel ne circulaient jusqu'à ce jour que des données sur le marché américain, explique Nadine Lauverjat, coordinatrice de l'ONG qui milite pour une agriculture sans pesticides. Or, les substances actives de pesticides autorisées ne sont pas les mêmes dans les deux pays, pas plus que les méthodes de production ou les circuits d'importation. »

Dans 71,9 % des fruits

Dans son rapport, Générations futures a pris en compte les produits pour lesquels existaient au moins 30 analyses d'échantillons étalées sur au moins cinq années. Dix-huit fruits et 32 légumes ont ainsi été pris en compte. Pour chacune de ces familles, l'ONG indique le pourcentage d'échantillons contenant des résidus de pesticides en proportion suffisante pour être quantifiés par la DGCCRF. Elle précise aussi le pourcentage d'échantillons pour lesquels les résidus de pesticides détectés étaient



Entre 2012 et 2017, 89 % des échantillons étudiés étaient contaminés.

supérieurs à la limite maximale de résidus (LMR), un seuil réglementaire à ne pas dépasser fixé par l'Union européenne. Qu'en retenir ? Les moyennes, déjà. Sur les six années de données, 71,9 % des échantillons des 32 fruits contenaient des résidus de pesticides dans des proportions suffisantes pour être quantifiées. Onze fruits sont au-dessus de la moyenne, dont les élementines et les mandarines (88,1 %) et les raisins (87,3 %). Pour les légumes, la moyenne tombe à 41,3 %. Mais des résidus de pesticides quantifiés ont été retrouvés dans 84,9 % des céleris branches, 82,5 % des céleris-raves et 89,3 % des herbes fraîches. Par ailleurs, 2,9 % des échantillons de fruits avaient des pesticides supérieurs à la LMR. L'ananas, 13^e fruit le plus consommé de France, est celui qui compte le plus de dépassements de LMR, avec une moyenne de 9,6 %. Pour les légumes, 3,4 % des échantillons dépassaient la LMR. Le taux grimpe à

21,5 % pour les herbes fraîches, 15,7 % pour le céleri branche, 10,8 % pour le céleri-rave. La question qui se pose : faut-il s'en inquiéter ? Il est difficile d'y répondre, d'autant plus que « la DGCCRF ne dit pas, par exemple, le nom de la molécule trouvée », relève Nadine Lauverjat. Générations futures ne veut pas non plus basculer dans le catastrophisme : « A aucun moment nous disons qu'il faut cesser de manger des cerises, des ananas ou des céleris. » L'ONG renvoie toutefois à la préconisation du Haut Conseil de la santé publique qui, en 2017, conseillait de « privilégier la consommation de fruits et légumes cultivés selon des modes de production diminuant l'exposition aux pesticides (l'agriculture bio) ». (lire ci-dessous) Générations futures entend reconduire chaque année cet état des lieux et espère que la DGCCRF lui fera part de la provenance des produits analysés.

Fabrice Poulquien

Le bio, c'est pas toujours bon

Dans un dossier publié mercredi, 60 Millions de consommateurs dévoile l'envers du bio. Huile, œufs, lait... Parmi les 130 produits de grande consommation testés par la magazine, pas de trace de pesticides, mais la présence de polluants. Consommer bio, oui, mais comment, alors ? Antoine Haentjens, ingénieur agro-alimentaire à l'Institut national de la consommation, préconise, par exemple, de se méfier des listes d'ingrédients à rallonge : « Plus votre produit est transformé, plus vous avez des étapes, donc des failles à tous les étages. »

L'ingénieur précise aussi que les produits bio ne sont pas forcément plus diététiques, car eux aussi peuvent être trop salés, gras, sucrés. Son conseil : bien étudier l'étiquette nutritionnelle du produit. Il tient à ajouter : « Acheter une tomate en décembre, même bio, c'est un bilan catastrophique. » A noter, enfin, que, si le label AB et l'éurofeuille sont fréquents dans les rayons, les labels plus pointus (et donc plus exigeants) sont plus difficiles à trouver. Pêle-mêle, il y a les labels Haute valeur environnementale, Demeter ou encore Nature et progrès. Lucie Brax

Nous ne serons pas à court de jus cet été

Electricité La France devrait disposer de suffisamment d'électricité cet été, même en cas de canicule, grâce à une bonne disponibilité du nucléaire et à l'essor des énergies renouvelables, a estimé mercredi le gestionnaire du réseau à haute tension RTE. A conditions normales de températures, la capacité de production devrait rester supérieure à la consommation d'environ 20 000 mégawatts (MW). Même en situation caniculaire, la marge resterait d'environ 7 000 MW, selon l'étude du gestionnaire du réseau. La demande de courant devrait être similaire à celle de l'année précédente, avec une pointe à 55 000 MW.

Si la France peut exporter son excédent de production, RTE pourrait avoir à demander l'arrêt de certains moyens de production. Les épisodes de surplus de production se sont multipliés ces dernières années, du fait notamment du développement des énergies renouvelables. Le taux de couverture de la consommation par les énergies renouvelables pourrait régulièrement dépasser les 25 % à l'été et même battre des records, précise RTE.

20 secondes

La France a besoin de sang. Les réserves de sang sont à leur plus bas niveau depuis huit ans, selon l'Établissement français du sang (EFS), qui appelle les donateurs à la « mobilisation générale ». Et ce, sans attendre la Journée mondiale des donateurs de sang, le 14 juin. Pour savoir où donner, consultez le site donnesang.efs.sante.fr.

Daesh frappe à nouveau en Egypte. Huit policiers égyptiens ont été tués mercredi dans une attaque revendiquée par Daesh dans le nord de la péninsule du Sinaï, où les djihadistes affrontent depuis plusieurs années les forces de l'ordre. L'attaque a eu lieu au début de la fête du Fitr, marquant la fin du mois de jeûne du ramadan.

LE CHIFFRE

500 000 000 €

C'est le coût pour l'Etat en 2018 des expulsions d'étrangers en situation irrégulière. Rapport parlementaire



Les produits bio peuvent eux aussi contenir des polluants.

biard, le dis à un collègue : "Lauréat, est-ce que tu peux me laver ça délicatement, au doigt ? On n'est pas à l'abri d'une gravure..." Quand il revient quelques minutes plus tard, il s'exclame : "Coach ! Ya un bourrin !" Cela s'est joué à une étincelle, comme beaucoup de découvertes importantes.

Le dernier est entouré d'un faisceau de traits. Malheureusement, le support a été brisé et la partie où figuraient les têtes des trois principaux animaux a disparu. Sur la « face B » de la plaque se trouve un autre herbivore non identifié.

Rattachée au laboratoire « De la préhistoire à l'actuel : culture, en-

Valérie Feruglio est spécialiste de l'art préhistorique et elle a notamment travaillé sur la grotte Chauvet. C'est elle qui a étudié la plaquette d'Angoulême. « Elle est faite d'un matériau impropre à la taille, à mi-chemin entre le grès et le silex, explique-t-elle. En revanche, c'est un joli support pour y

brévillement » pour distinguer ce qui appartenait à tel ou tel animal. « Dans tous les cas, précise Valérie Feruglio, les traits sont assurés, faits par des personnes qui maîtrisent parfaitement l'anatomie, le dessin et les techniques de la gravure. Il y a un vrai savoir-faire et aucune hésitation. »

Des résidus de pesticides dans une majorité de fruits et légumes conventionnels

Le rapport de l'ONG Générations futures fait apparaître des dépassements des seuils autorisés

Plutôt ratatouille que salade de fruits ? Tant mieux : les amateurs de légumes ont moins l'occasion d'ingérer des pesticides que les gourmands de cerises, pêches, raisins et autres bonheurs de l'été.

Le constat vaut naturellement pour les produits qui ne sont pas issus de l'agriculture biologique. A l'heure où cette dernière connaît une expansion considérable, Générations futures rappelle, dans un rapport rendu public jeudi 6 juin, que les résidus de phytosanitaires restent bien présents dans les fruits et légumes conventionnels vendus en France.

Pour la deuxième fois, l'association s'est livrée à cet exercice d'information à l'adresse des consommateurs, fondé sur des données fournies par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), chargée de surveiller ces aliments. A partir de 13 300 analyses, ont été retenus les résidus détectables et quantifiables au moins cinq années sur les six de contrôle, entre 2012 et 2017.

Conclusion : sur cinquante végétaux, 71,9 % des échantillons de fruits et 43,3 % de légumes en contenaient. Plus gênant encore : 2,9 % des fruits et 3,4 % des légumes testés dépassaient les seuils légaux autorisés de pesticides.

En présentant des tendances sur six ans, le rapport permet de ne pas se focaliser sur une saison que les aléas de la météo auraient pu rendre propice aux surdoses de fongicides ou d'insecticides. Certaines années, 2016 et 2017 en particulier, des pesticides ont été repérés dans 100 % des échantillons de pamplemousses ou pomes, pêches et nectarines, framboises et groseilles, abricots, céleris-raves, herbes fraîches.

Le palmarès fondé sur des moyennes pluriannuelles classe en tête les cerises, les clémentines et les mandarines, le raisin, les pamplemousses, dont les échantillons se révèlent positifs à plus de 85 %. Les pêches et nectarines, fraises, oranges, abricots et pommes les talonnent (au moins 80 %). Les moins contaminés sont les kiwis (25,8 %) et les avocats (27,8 %). Fragiles, les fruits ne progressent guère dans leurs performances.

Les rapporteurs rappellent ainsi que la pomme, le fruit frais le plus consommé en France, subissait trente-cinq traitements phytosanitaires par an en 2012 et... trente-six en 2015. L'ananas – analysé 270 fois – se distingue par ses 9,6 % d'échantillons dépassant la limite réglementaire maximale en résidus. Les cerises, kiwis, pamplemousses et clémentines sont aussi dans le rouge (à plus de 4 %), à la différence des bananes (1 %), testées 555 fois, et des nectarines (0,3 %).

Le maïs épargné

Côté potage, les céleris, branches et raves, occupent les premiers rangs, avec plus de 82 % de résidus détectables en moyenne sur cinq ou six ans, suivis par les herbes fraîches, endives, laitues (plus de 66 %).

Il y a cependant de quoi se sustenter au rayon légumes avec des aliments dont les échantillons présentent moins de 30 % de restes quantifiables de phytosanitaires, dans l'ordre décroissant : les pastèques, navets, oignons, l'ail, les brocolis, choux pommelés, potirons, patates douces,

choux-fleurs, betteraves, ignames, asperges et le maïs surtout. Ce dernier, champion toutes catégories, n'a enregistré aucun dépassement des seuils autorisés depuis 2012, et même aucun résidu du tout depuis 2013.

Châtaignes, fenouil, noisettes et autres choux de Bruxelles ont été écartés du rapport, faute de disposer d'au moins trente échantillons analysés. Par manque de données, celui-ci ne fournit pas non plus d'indication sur les résidus multiples susceptibles de favoriser le désormais fameux « effet cocktail » (plusieurs molécules peuvent interagir entre elles et produire sur la santé un effet différent de chacune d'elles isolément).

« Malgré nos demandes, nous n'avons pas non plus obtenu d'éléments sur la nature des substances détectées, ni d'informations sur la provenance de ces fruits et légumes, regrette Nadine Lauverjat, coordinatrice de Générations futures. Les producteurs français s'en étaient plaints en 2018 : ce classement ne permet pas de montrer s'ils sont plus vertueux que d'autres. C'est dommage. » ■

MARTINE VALO



agence. JACQUES LOIC/PHOTONIC/STIP

Avanche du coquelicot

BIODIVERSITÉ

Aussi appréciée des promeneurs que mal aimée des agriculteurs, la fleur signe son grand retour

RÉSISTANCE Après avoir été terrassée par les herbicides pendant des décennies, elle est devenue le symbole d'une nature à préserver

déré comme une mauvaise herbe – « adventice » pour les initiés. A savoir, une espèce en concurrence avec la monoculture pratiquée, qui amène à des pertes de rendement plus ou moins importantes, surtout l'année suivante, lorsque les graines se sont disséminées.

« Quand j'ai appris le métier, j'ai été formé pour ne pas laisser une seule fleur, pas même un pied à l'hectare », raconte Paul François, céréalier charentais. L'agriculteur, aujourd'hui en

conversion vers le bio, a été victime en 2004 d'une grave intoxication après avoir inhalé des vapeurs de Lasso, désherbant alors commercialisé par Monsanto. « J'ai tellement cru en la chimie... soupire-t-il. En fin de compte, je sais aujourd'hui que même un coquelicot par mètre carré, ce n'est rien. »

La fleur de la famille des pavots pose en fait problème à la récolte. « Sa graine n'a rien à faire dans la production du pain », explique Paul François. D'où un tri effectué d'abord par la moissonneuse-batteuse, puis par un séparateur de graines. Un inconvénient à mettre en balance avec tous les services que coquelicots et consorts rendent à l'équilibre général d'un milieu. « Les bandes fleuries, que les agriculteurs sont encouragés par des primes à semer entre les cultures, servent de ressources pour les abeilles domestiques et les pollinisateurs sauvages », insiste le chercheur Bruno Chauvel. Bonne nouvelle également pour les oiseaux granivores et pour les papillons, dont certains abritent leurs chenilles sur les adventices.

« Cette diversité est boudée parce qu'elle n'est pas celle qu'on exploite, regrette Gilles Clément, célèbre jardinier paysagiste. A l'école des ingénieurs agronomes, on ne nous apprendait que ça: "Tout ce dont vous ne vous servez pas, il faut l'éliminer." Mais ces fleurs sont des assistants du jardinier! » Comprendre: des abris pour certaines espèces, comme la coccinelle, qui iront ensuite lutter naturellement contre les pucerons des cultures voisines.

Un étendard révolutionnaire

Le coquelicot, injustement mal aimé des paysans? Tout est question d'équilibre, rappellent en chœur le chercheur Bruno Chauvel et le céréalier Paul François. « Ce n'est pas parce que je suis en bio que j'ai envie d'en voir partout dans mes champs, nuance ce dernier. Pour le blé, c'est embêtant. Pour les betteraves, pas de problème. » Si la fleur rouge vif a su résister sur la durée, voire développer une immunité contre certains herbicides, la nielle ou le bleuet ont payé un lourd tribut à l'agriculture intensive – au point

d'avoir aujourd'hui presque disparu du paysage.

C'est sans doute pour cette raison que François Veillerette, le directeur de l'association Générations futures, et Fabrice Nicolino, journaliste à *Charlie Hebdo*, en ont fait l'étendard de leur lutte contre les pesticides de synthèse. Leur pétition « Nous voulons des coquelicots! », lancée en septembre 2018, a déjà recueilli plus de 706 000 signatures en ligne. « Nous exigeons protection », assènent-ils. Depuis, chaque premier vendredi du mois, des rassemblements militants se tiennent dans de nombreuses villes – 600 micro-manifestations vendredi soir.

Le choix de ce porte-drapeau champêtre est contre-intuitif aux yeux de Bruno Chauvel. « Le coquelicot a toujours été un symbole, sans qu'on comprenne bien pourquoi du point de vue de la botanique, s'amuse-t-il. On le voit parfois dans des pubs de parfum... Mais ça ne sent rien! » Sauf que même les purs citadins le reconnaissent, comme s'ils présentaient son utilité. La fleur est, précise le scientifique, « une espèce parapluie, celle qui permet de sauver les autres ». Lui-même peu sensible à son charme, le botaniste Gilles



Terre à terre. Dépassionner le débat et s'en tenir aux chiffres, c'est le mantra de Geraldine Woessner (à g.) et d'Emmanuelle Ducros (ici, à Paris, le 4 juin).

Désintoxication. Les journalistes Geraldine Woessner et Emmanuelle Ducros dénoncent les discours alarmistes autour du glyphosate.

PAR THOMAS MAHLER

En fonction des points de vue, aujourd'hui passionnels, sur le glyphosate, on les qualifiera soit de trolls agissant sur ordre de Monsanto, soit d'amazones de la rationalité. Ferraillant côte à côte sur les réseaux sociaux, Emmanuelle Ducros (25 000 abonnés sur Twitter) et Geraldine Woessner (65 000 abonnés) se sont rencontrées pour la première fois il y a quelques mois. « Je ne sais même pas si Geraldine a des enfants ou si son mari travaille chez Monsanto »,

plaisante la première. Mais, quand *Le Point* les réunit dans un restaurant thaïlandais, l'une complète la phrase de l'autre, toutes deux sont intarissables sur le manichéisme et les indignations sélectives de notre époque. On songe à des Dupond et Dupont du *fact-checking*. « Nos destins sont liés », avouent-elles. Emmanuelle Ducros, journaliste à *L'Opinion*, couvre le secteur de l'agriculture et a un profil économique. Geraldine Woessner, ancienne reportrice politique puis correspondante aux États-Unis, s'est spécialisée dans

la vérification des faits sur Europe 1 et au *Journal du dimanche*.

En 2017, l'association Générations futures annonce que des traces de glyphosate ont été retrouvées dans des céréales pour le petit déjeuner. Panique dans les bols. « J'ai réalisé que ces valeurs, en microgrammes/kilo, ne représentaient rien », se souvient Geraldine Woessner. Il y a quatre ans, quand le Centre international de recherche contre le cancer (CIRC) a classé l'herbicide en « cancérogène probable » (contrairement aux autres agences sanitaires, voir p. 56), Emmanuelle Ducros était pour son interdiction. Au début. « Je me suis rendu compte que ça ne collait pas avec le terrain et ce que disaient les scientifiques. Je ne nie pas les problèmes liés aux pesticides, mais le glyphosate est le cadet des soucis. Il offre, par exemple, de bonnes solutions contre l'érosion des

La France Agricole

44, rue de la République

93400 Paris cedex 18

01 40 22 79 00. Pour toutes demandes de renseignements, s'adresser à l'éditorial ou aux quatre chiffres qui suivent (*)

et des agriculteurs, pour les agriculteurs *

et Groupes ISA, Gérard JOURNÉ

secrétaire de la publication

SACON Tel : (*) 79 06 - 79 01, Fax (*) 79 00

et de la rédaction : redaction@lfr.fr

MAURIN, rédacteur en chef

et HENRI, rédacteur en chef (internet et newsletter)

ISSA MAURIN, rédacteur en chef adjoint

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction (*) 79 06 - 79 01

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

et de la rédaction : Isabelle HENRI (*) 79 47, assistante

Méchant lobby, gentil lobby...

C'est bien connu, les lobbies c'est toujours les autres : les intérêts privés, les milieux économiques, les méchants industriels... À ce petit jeu, les tenants de l'écologie politique radicale sont devenus des orfèvres, l'invoquant à tout bout de champ pour tenter de disqualifier leurs adversaires. « C'est le lobby agricole qui est derrière » : combien de fois vous avez entendu cette rhétorique en guise d'argu-

La force d'une stratégie d'influence, c'est aussi l'accès aux médias. Le lobby écologiste est passé maître en la matière.

mentation, presque un leitmotiv ces derniers temps ! Derrière ce manichéisme « des bons et des méchants », la réalité est évidemment plus nuancée, mais comme le souligne dans son livre Patrick Lesaffre (1), dans le débat public, « on survalorise le rôle des ONG qui prétendent représenter l'intérêt général. La grande force de certaines ONG écologiques est de se faire passer pour le chevalier blanc qui se bat contre le lobbying alors que leur propre métier est de faire du lobbying ! »

Dans ce registre, il y a une ONG qui se distingue particulièrement : Générations futures (GF). Un cas d'école. Voilà une association ouvertement financée par des poids lourds du bio (Biocoop, Distriborg, Léa Nature, Botanic), qui distille régulièrement des « pseudo-études » anxiogènes qui ne valent pas tripette scientifiquement mais qui retiennent systématiquement l'atten-

tion de la presse. Du « grand art », car la puissance d'un lobbying et d'une stratégie d'influence, ce n'est pas seulement l'argent mais c'est aussi et surtout l'accès aux médias. L'actualité de cette semaine nous en fournit une illustration très concrète. Avec une communication une nouvelle fois alarmiste de GF sur les résidus phyto dans les fruits et légumes, reprise en boucle alors qu'une très faible proportion des analyses est au-dessus des limites maximales légales.

Et nombreux sont les médias à tomber dans le panneau, comme l'AFP qui préfère titrer sur des résidus de pesticides dans trois-quarts des fruits non bio plutôt que sur ce fait rassurant. Curieusement, le directeur de GF s'est retrouvé lundi dernier invité durant La matinale d'Europe 1 sans qu'il n'y ait en face un seul scientifique ou représentant d'une

agence sanitaire pour le contredire. « Cette énième campagne pipeau de GF, reprise ad nauseam sans la moindre trace d'esprit critique par tant de journaux, a de quoi rendre vert de rage », commentait, agacé, sur Twitter, le journaliste scientifique Florian Gouthière (ex-Magazine de la santé).

Depuis la loi Sapin 2, les « représentants d'intérêts », appellation officielle des lobbies, sont inscrits dans un registre de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Et GF y est répertoriée depuis juin 2018. Si vous aviez encore des doutes sur la vraie nature de cette association...

(1) Un écologiste ne devrait pas dire cela. Entre croyances et vérités scientifiques (Fayard Éditions).



par **PHILIPPE PAVARD**
Rédacteur en chef adjoint

GRUPPO FRANCE AGRICOLE

édité : Gérard JOURNÉ pour Groupe ISA

directrice générale : Aurélie CAILLÉ

directeur administratif et financier : Jean-Marc STALLER

directeur des rédactions : Eric MAURIN

directeur des informations numériques : Jean HENRI

chef de communication : Denis LEBLANC

directeur de la rédaction : Isabelle HENRI

Groupe France Agricole : 8, rue Paradis, 75402 Paris cedex 18

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

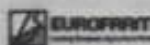
appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital

appel de 10 475 400 euros, RCS Paris 475 081 188. Capital



PESTICIDES

Chlorpyrifos, une toxicité passée sous silence

Associé à des déficits de QI chez les enfants, l'insecticide reste autorisé en Europe malgré des études accablantes

C'est une famille de pesticides qui vole en moyenne 2,5 points de quotient intellectuel (QI) à chaque enfant européen. Son principal représentant, comme beaucoup de produits chimiques, porte un nom compliqué qui lui garantit le confort d'un certain anonymat. Pourtant, il contamine notre quotidien. D'abord pulvérisé sur les cultures pour éliminer pucerons ou chenilles, le chlorpyrifos poursuit son existence sous la forme de traces dans les oranges, les pommes, la laitue, l'urine des enfants et le cordon ombilical des femmes enceintes.

Au fil d'un demi-siècle de pulvérisation, les données scientifiques se sont accumulées sur les effets nocifs de cet insecticide. Censé remplacer le DDT et ses effets délétères en 1965, le produit de la firme américaine Dow endommage en fait le cerveau des enfants de manière irréversible. Les éléments scientifiques sont désormais si accablants que, d'après les informations du Monde, la Commission européenne s'apprête à proposer son retrait du marché. Or, notre enquête démontre que les autorités ont mis près de vingt ans avant d'évaluer les données du fabricant. Des données qui, de plus, étaient erronées.

Huit pays européens n'autorisent pas, ou plus, le chlorpyrifos pour un usage agricole.

Présence du chlorpyrifos dans les aliments
POURCENTAGE D'ÉCHANTILLONS D'ALIMENTS VÉGÉTAUX
NON TRANSFORMÉS CONTENANT DU CHLORPYRIFOS
ET/OU DU CHLORPYRIFOS-MÉTHYL EN EUROPE EN 2016



Top 15 des pays d'origine
PROVENANCE DES ÉCHANTILLONS D'ALIMENTS VÉGÉTAUX
NON TRANSFORMÉS LES PLUS CONTAMINÉS IMPORTÉS DANS L'UE
EN 2016 (% D'ÉCHANTILLONS CONTAMINÉS)



Produits les plus contaminés au chlorpyrifos
POURCENTAGE D'ÉCHANTILLONS D'ALIMENTS VÉGÉTAUX
NON TRANSFORMÉS DES PLUS CONTAMINÉS
AU CHLORPYRIFOS ET/OU AU CHLORPYRIFOS-MÉTHYL
DANS L'UE EN 2016



pas déjà été interdit, déplore Barbara Demeine, professeure de biologie au laboratoire Evolution des régulations endocriniennes (CNRS-Muséum national d'histoire naturelle) à Paris. Le chlorpyrifos est toxique pour le système nerveux central, c'est-à-dire neurotoxique, et c'est un perturbateur endocrinien qui agit notamment sur la signalisation thyroïdienne. Il peut donc interférer avec le développement du cerveau.

Mis au point comme gaz innervant pendant la seconde guerre mondiale, les organophosphorés, dont fait partie le chlorpyrifos, ont ensuite été adaptés pour tuer les insectes à des doses plus économiques. Pour ce faire, ce dernier inhibe les circuits d'une enzyme qui dégrade un neurotransmetteur essentiel au bon fonctionnement du système nerveux central, l'acétylcholine. Or, de nombreux animaux sont également équipés de ce circuit. Parmi eux : les êtres humains.

AUTISME ET LÉSIONS CÉRÉBRALES

L'insecticide est un perturbateur endocrinien qui interagit avec l'axe thyroïdien, comme l'a récemment démontré une équipe française. Or, les hormones thyroïdiennes jouent un rôle essentiel dans le développement du cerveau pendant la grossesse. Un déficit de ces hormones chez les mères peut entraîner des retards mentaux chez leurs enfants. Si l'ensemble des mécanismes biologiques de sa neurotoxicité ne sont pas totalement éclaircis, il n'existe aucun doute pour les chercheurs compétents dans le domaine : le chlorpyrifos cambrie le cerveau des enfants.

Les données scientifiques viennent principalement d'études de suivi des populations menées aux États-Unis sur de longues durées. Leurs résultats se recoupent. Une exposition au chlorpyrifos ou à ses cousins organophosphorés, avant la naissance ou dans les mois qui suivent, est associée à des déficits de QI allant jusqu'à sept points pour les enfants plus exposés, à un retard de développement mental, une mémoire de travail réduite, des troubles de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Menée en Californie et publiée en mars, la dernière étude en date montre une augmentation de la fréquence de l'autisme et de lésions cérébrales précoces chez des enfants exposés au chlorpyrifos avant et après la naissance. Facteur déterminant : leurs mères vivaient à moins

(Hawaï, Oregon, New York, Connecticut, New Jersey). Si l'insecticide est toujours autorisé au niveau fédéral, c'est parce que l'administration Trump avait torpillé le processus lancé par la tête de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) début 2017. Scott Pruitt avait torpillé le processus lancé par sa propre institution, alors qu'elle s'apprêtait à interdire au vu des données scientifiques.

Plus impressionnant encore : les dégâts du chlorpyrifos sur le cerveau se voient presque à l'œil nu. En 2012, l'équipe de Virginia Rauh à l'université Columbia (New York) avait employé l'imagerie par résonance magnétique pour examiner les cerveaux de quarante enfants âgés de 6 à 11 ans. Plus ils avaient été exposés pendant la grossesse, plus l'épaisseur de leur cortex cérébral était amoindrie. « Nos travaux, concluaient les chercheurs, indiquent qu'une exposition prénatale au chlorpyrifos, à des niveaux d'utilisation courante (non professionnelle) et inférieurs au seuil montrant des signes d'exposition aiguë, a un effet mesurable sur la structure du cerveau. »

Des dommages aussi spectaculaires ont aussi un impact à plus grande échelle. En 2015, un groupe de scientifiques a entrepris de le mesurer. D'après leurs estimations, l'exposition à la famille des pesticides organophosphorés est associée à 13 millions de points de QI perdus et 59 300 cas de déficience intellectuelle par an en Europe. Or, chaque point de QI en moins coûte très cher à la société : il correspond à une perte de productivité sur l'ensemble d'une vie. Ces chercheurs ont évalué la facture à 146 milliards d'euros par an.

Le feuillet du glyphosate, herbicide connu sous le nom de Roundup, avait tenu le monde en haleine jusqu'à la reconduction de son homologation dans toute l'Union européenne pour cinq ans, fin 2017. C'est maintenant le tour du chlorpyrifos, inconnu du pu-

**L'EXPOSITION
À LA FAMILLE
DES PESTICIDES
ORGANOPHOSPHORÉS
SERAIT ASSOCIÉE
À 59 300 CAS
DE DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE
PAR AN EN EUROPE**

ces scientifiques et techniques actuelles » pour les pesticides, elle permet aux industriels de garnir leur dossier de demandes de renouvellement des études scientifiques de leur choix. Ainsi, les autorités évaluent le chlorpyrifos sur la base de données rassemblées non pas par les chercheurs traquant ses effets nocifs sur le cerveau des enfants, mais par les industriels qui en font commerce.

VOLUMES D'INFORMATIONS COMPLEXES

Ainsi, en 2014, une « chlorpyrifos task force », créée par Dow et par les autres fabricants, soumet un dossier de demande de renouvellement de l'insecticide à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Responsable du processus, l'agence délègue alors l'examen du dossier à un « Etat membre rapporteur » : Pour le glyphosate, c'était l'Allemagne. Ici, ce sera l'Espagne. L'Espagne, premier producteur d'agrumes dans l'Union européenne, dont 9,5 % des échantillons de fruits et légumes, testés en 2016, contenaient des résidus de chlorpyrifos.

Composé de plusieurs volumes d'informations complexes qui se déploient sur plusieurs milliers de pages, ce dossier ne se feuillette pas facilement. Les données scientifiques qu'il comporte sont de deux natures différentes. Il est désormais censé inclure les études académiques publiées dans les revues scientifiques au cours des dix dernières années, réalisées sur financements publics pour la plupart. Une nouvelle obligation instaurée par le règlement sur les pesticides adopté par l'UE en 2009.

La sélection de la task force est plutôt malgre. Sa liste ne compte que 131 études. Soit seulement 13 % des articles scientifiques existants et disponibles, selon une analyse effectuée par l'ONG Générations futures, dont Le Monde a pu prendre connaissance. En faisant

près d'un millier de résultats potentiellement défavorables au chlorpyrifos « ont été complètement ignorés », conclut le rapport, encore inédit. Cela n'a pas non plus échappé à l'Etat membre rapporteur. « Les résultats disparates (nombre final de références pertinentes et fiables) (...) semblent montrer que les stratégies de recherche appliquées n'étaient pas appropriées », souligne l'Espagne dans son rapport d'évaluation du chlorpyrifos, rendu public par l'EFSA, fin 2017.

Mais le dossier du chlorpyrifos est surtout constitué d'une batterie d'études dont la quasi-totalité a été effectuée ou financée par Dow et consorts. C'est en suivant la saga du glyphosate que le public avait découvert, stupéfait, que l'EFSA faisait confiance à des industriels qui n'ont aucun intérêt à présenter leur produit sous un jour désavantageux. Or, si le soupçon est bien là, personne n'a jamais été en mesure de jauger ces études des fabricants et leurs possibles biais : elles sont confidentielles, protégées par le secret commercial. Personne, en dehors de l'EFSA ou des experts des Etats membres, ne pouvait donc les examiner à la loupe. Personne, jusqu'en 2017.

Trois spécialistes scandinaves du développement du cerveau et de la toxicité des pesticides décident alors d'en avoir le cœur net. « De nombreuses études indépendantes constatent des effets du chlorpyrifos sur le développement du cerveau, alors que celles finan-

doise, qui garantit un accès aux documents de l'administration, pour demander aux autorités du pays la communication de deux études commanditées par Dow sur des rats pour étudier la neurotoxicité développementale du chlorpyrifos – soit ses effets sur le cerveau avant et après la naissance. L'une faite en 1998, l'autre en 2015 avec un insecticide très proche, le chlorpyrifos-méthyl. Puis ils patientent. Leurs efforts en valent la peine. Quelques mois plus tard, documents sous les yeux, les chercheurs découvrent des anomalies troublantes. Ils relèvent que des données manquent. Constatent que des protocoles statistiques ont été modifiés après l'expérience. Ou encore que les fenêtres d'exposition des rats au chlorpyrifos et au chlorpyrifos-méthyl ne correspondent pas aux mêmes stades du développement du cerveau chez les petits humains.

Plus crucial encore : ils remarquent que l'épaisseur du cervelet des animaux les plus jeunes exposés au chlorpyrifos était significativement amoindrie à toutes les doses – faibles ou élevées. Mais Dow a complètement omis de le signaler. « A partir du moment où l'on voit des choses comme un ralentissement de la croissance du cerveau, c'est une alerte rouge. Ce n'est vraiment pas quelque chose que l'on peut ignorer. C'est pourtant ce qu'ils ont fait », explique Philippe Grandjean, professeur de médecine environnementale à l'université du Danemark du Sud et à la Harvard School of Public Health (Etats-Unis).

Mais Dow défend les méthodes de travail employées par ses scientifiques. Dans une lettre adressée à la revue *Environmental Health*, qui dirige Philippe Grandjean et dans laquelle l'analyse des études a été publiée, des scientifiques maison et des contractants de la firme soutiennent que le rétrécissement de la taille du cervelet s'explique par un séjour des cerveaux dans du formol. Une réponse « embarrassante », selon le chercheur danois. Le formol est certes connu pour faire rétrécir les tissus cérébraux dans leur ensemble. Pas pour s'en prendre au cervelet et uniquement au cervelet.

Ces omissions étaient-elles vraiment involontaires ? En 1998 déjà, l'EPA avait qualifié l'étude d'« inacceptable », avant d'évoquer une « manipulation inappropriée et peu convaincante des données » en 2000. Les autorités européennes n'ont-elles rien vu ? La con-

INFOGRAPHIE LE MONDE

JUILLET

AOÛT

FAITS MARQUANTS :

- INVITATION À LA MAISON DE LA NATURE D'ALTENACH
- CARTE DES VENTES DE PESTICIDES EN FRANCE
- PROTECTION DES RIVERAINS CONTRE LES PESTICIDES
- ARRÊTÉ DU MAIRE DE LANGOUËT

INVITATION À LA MAISON DE LA NATURE D'ALTENACH

PRESSE WEB

» Edition Sundgau - Trois-Fontaines - Altenach

Environnement

L'un des créateurs du mouvement des Coquelicots invité à la Maison de la nature d'Altenach

Dans le Sundgau, un rassemblement du mouvement « Nous voulons des coquelicots » se tient ce soir à la Maison de la nature à Altenach. Pour ses 20 ans, cette dernière reçoit un invité de marque : François Veillerette, co-lanceur du mouvement contre les pesticides et fondateur de Générations futures.

Par A.B. - 05 juil. 2019 à 09:03 | mis à jour à 15:30 - Temps de lecture : 3 min

100 000 fois



Le premier vendredi de chaque mois, le coquelicot est arboré comme emblème de la lutte contre les pesticides. Ce soir, les sympathisants ont rendez-vous à 18 h 30 à Altenach. Archives L'Alsace /Vanessa MEYER

Le premier vendredi de chaque mois, depuis octobre, le mouvement national et apolitique « Nous voulons des coquelicots », qui réclame l'interdiction totale des pesticides, réunit des citoyens devant les mairies de France, en soirée, pendant une heure. Dans le Sundgau, ces rassemblements se tiennent en général dans une ou deux communes, au nord et au sud du territoire. Mais ce vendredi, les sympathisants sundgauviens ont un seul point de chute : Altenach. C'est à la Maison de la nature qu'ils se retrouveront pour signer la pétition, partager un apéro festif et participer à des animations aussi conviviales qu'instructives. Car la structure, qui fête son 20e anniversaire, reçoit un invité de marque pour l'occasion : François Veillerette, directeur de l'association Générations futures, qui a co-lancé le mouvement « Nous voulons des coquelicots » avec Fabrice Nicolino, journaliste.



À lire aussi



L'ALSACE 5 JUILLET

“

C'est à la Maison de la nature qu'ils se retrouveront pour signer la pétition, partager un apéro festif et participer à des animations aussi conviviales qu'instructives. Car la structure, qui fête son 20e anniversaire, reçoit un invité de marque pour l'occasion : François Veillerette, directeur de l'association Générations futures, qui a co-lancé le mouvement « Nous voulons des coquelicots » avec Fabrice Nicolino, journaliste.

CARTES DES VENTES DE PESTICIDES EN FRANCE

PRESSE WEB

MEDIAPART 12 JUILLET

The screenshot shows the Mediapart website interface. At the top, there's a navigation bar with 'Français', 'English', and 'Español'. Below it, a search bar and a 'Recherche' button. The main header features the Mediapart logo and a navigation menu with categories like 'LE JOURNAL', 'INTERNATIONAL', 'FRANCE', 'ÉCONOMIE', 'CULTURE', 'DOSSIERS', 'LE STUDIO', 'LE CLUB', and 'PARTICIPER'. The article title 'Commune par commune, la carte de France des pesticides' is prominently displayed. Below the title, there's a sub-header 'AGRICULTURE — ENQUÊTE' and a date '4 JUILLET 2019'. The article text begins with 'Mediapart dévoile une base de données inédite sur les achats de produits phytosanitaires par commune.' and continues with details about the data source and the map's purpose. A sidebar on the right contains social media sharing options (Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.) and a 'MOTS-CLÉS' section.

LA FRANCE AGRICOLE 12 JUILLET

The screenshot shows the La France Agricole website interface. At the top, there's a navigation bar with 'ACTUALITÉS', 'CULTURES', 'ÉLEVAGE', 'TRACTEURS ET MATÉRIELS', and 'GESTION ET DROIT'. Below it, a search bar and a 'Recherche' button. The main header features the La France Agricole logo and a navigation menu with categories like 'TWITTER', 'PARTAGER', 'IMPRIMER', 'ENVOYER PAR MAIL', and 'COMMENTER'. The article title 'Généralisations futures enfonce le clou' is prominently displayed. Below the title, there's a sub-header 'ACHATS DE PHYTOS' and a date '12 JUILLET 2019'. The article text begins with 'Faisant suite à la publication d'un nouveau jeu de données par les services publics, l'association Généralisations futures a publié une carte utilisant les codes postaux des acheteurs de produits phyto.' and continues with details about the map's purpose and the association's mission. A sidebar on the right contains a weather widget for Paris, a 'Bourse' section with market prices, and a 'Direct' section with live news updates.

“

Plus complet que les précédents jeux de données sur les pesticides (les données publiées en 2018 par l'ONG Généralisations futures, reprises dans de nombreux médias, portaient sur une échelle départementale), celui-ci permet de cartographier plus finement la consommation de pesticides en France.

“

Faisant suite à la publication d'un nouveau jeu de données par les services publics, l'association Généralisations futures a publié une carte utilisant les codes postaux des acheteurs de produits phyto.

CARTES DES VENTES DE PESTICIDES DE FRANCE

PRESSE WEB

LA VOIX DU NORD 4 JUILLET



“

Alors que les données publiées en 2018 par l'ONG Générations futures portaient sur une échelle départementale, Mediapart vient de dévoiler une base de données inédite sur les achats de produits phytosanitaires par commune.

OUEST FRANCE 5 JUILLET



“

Ces données, plus précises, viennent compléter ceux de l'ONG Générations futures qui, en 2018, avait révélé les chiffres de vente département par département.

PROTECTION DES RIVERAINS CONTRE LES PESTICIDES

PRESSE WEB

JOURNAL DE L'ENVIRONNEMENT

17 JUILLET

ENVIRONNEMENT SANTÉ PRÉSIDENTIELLES 2017 NOS SERVICES L'EXPO PERMANENTE EMPLOI

Journal de l'environnement

Saisissez votre recherche RECHERCHER

ACCUEIL VIDEO AIR EAU DÉCHETS CLIMAT RISQUES-SANTÉ SITES-SOLS ENERGIE POLITIQUE-SOCIÉTÉ

Risques-Santé

Protection des riverains contre les pesticides: le gouvernement voit très petit

Le 17 juillet 2019 par Stéphanie Senet

Sites-Sols Santé publique Droits/Faculté Risques et Santé Droits/Faculté Sites & Sols pesticides agriculture viticulture Glyphosate

TWITTER FACEBOOK LINKEDIN GOOGLE+ EMAIL

Ajouter à mes dossiers Ajouter un avis



La protection des riverains de zones traitées par les pesticides se précise au ministère de l'agriculture. Deux projets de texte, consultés par le JDLE, prévoient des distances de sécurité inférieures aux recommandations de la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

Censuré par le Conseil d'Etat le 26 juin pour protection insuffisante des riverains, le gouvernement a revu sa copie à la va-vite. Dans un projet d'arrêté bientôt soumis à consultation, il propose d'appliquer des distances de sécurité à respecter. Soit au moins 5 mètres pour les cultures basses et 10 mètres pour les cultures hautes, pour la protection des riverains comme pour les personnes résidant dans des lieux sensibles^[1]. En l'absence d'indication spécifique dans l'autorisation de mise sur le marché, une charte départementale peut toutefois réduire ces distances à 3 mètres pour les cultures basses et à 5 mètres pour les cultures hautes. Une distance de 10 mètres est enfin requise lorsque le produit présente une mention de danger particulière^[2] ou contient un perturbateur endocrinien relevant du règlement européen du 21 octobre 2009.

La consultation publique va bientôt débiter

OFFRES D'ABONNEMENT

Votre outil de veille environnementale 100 % numérique

JE M'ABONNE

ESPACE ABONNÉS

Email

C'est votre première visite ?

Identifiez-vous

Vos codes d'accès sont erronés.

Contact

APPELS D'OFFRES

Prestations de services logistiques et prestations de traitement de déchets d'équipements électriques et électroniques professionnels

ECO-SYSTEMES

Tous les appels d'offres

VEILLE REGLEMENTAIRE

Articles les plus commentés

- Moscou veut détruire une banque de semences unique
- La récupération d'eau de pluie pourrait coûter cher
- Micro-hydraulique: FNE s'inquiète du projet de relance
- Les associations s'unissent pour défendre les éoliennes

“

L'association Générations futures préconise de son côté une zone tampon de 100 mètres pour les cultures hautes, 50 m pour les cultures basses..

ARRÊTÉ DU MAIRE DE LANGOUËT

PRESSE WEB

LE MONDE

22 AOÛT



“

Parmi les soutiens du maire, François Veillerette, directeur de l'association Générations futures, se souvient de cette première victoire : « On a déjà participé à l'annulation partielle du Conseil d'État de l'arrêté pesticides. Cela nous semblait important de venir le soutenir aujourd'hui. »

LES ÉCHOS

22 AOÛT



“

L'issue du bras de fer entre la préfecture d'Ille-et-Vilaine et le maire de Langouët, qui a décidé en mai d'interdire l'usage des pesticides sur sa commune, sera connue au début de la semaine prochaine.

BFM TV

22 AOÛT



“

Dans la foule, de nombreuses organisations écologistes, membres de "Nous voulons des coquelicots", Agir pour l'environnement, Générations futures, Extinction Rebellion, du lobby écolo-citoyen La Bascule ou encore des élus.

LE PARISIEN

22 AOÛT



“

Dans la foule, de nombreuses organisations écologistes, membres de "Nous voulons des coquelicots", Agir pour l'environnement, Générations futures, Extinction Rebellion, du lobby écolo-citoyen La Bascule ou encore des élus.

ARRÊTÉ DU MAIRE DE LANGOUËT

PRESSE WEB

FRANCE 3

22 AOÛT



Daniel Cueff prend la parole à la sortie du tribunal administratif de Rennes

“

Daniel Cueff, n'est pas arrivé seul ce jeudi matin pour l'audience du tribunal administratif de Rennes concernant son arrêté anti-pesticides. Une vingtaine d'associations écologistes le soutiennent : un bras de fer entre la préfecture d'Ille-et-Vilaine et l' élu, sur la légalité de cet arrêté.

OUEST FRANCE 22 AOÛT



“

« Nous voulons des coquelicots, Générations futures, toutes les associations se retrouvent. Il y a une vraie synergie, un état de grâce », apprécie celle qui milite depuis plus de vingt-cinq ans.

20 MINUTES

22 AOÛT

Pesticides : « On ne peut plus attendre et continuer à être empoisonné », assure le maire Daniel Cueff

ENVIRONNEMENT Le maire de Langouët était convoqué ce jeudi devant le tribunal administratif pour avoir pris un arrêté municipal interdisant l'usage de produits phytosanitaires près des habitations.

Jérôme Gicquel Publié le 22/08/19 à 12:04 — Mis à jour le 22/08/19 à 12:04

63 commentaires 8,1k partages



“

A sa sortie du tribunal, Daniel Cueff a été acclamé par la foule, telle une rock star. « C'est très courageux de sa part. Il faudrait maintenant que de nombreux maires prennent un arrêté similaire pour faire pression », indique Alain, membre du mouvement des Coquelicots.

COURRIER PICARD 22 AOÛT



“

De son côté, Daniel Cueff, soutenu par un collectif d'une vingtaine d'associations écologistes, entend démontrer sa compétence et a produit en réponse un mémoire de « plusieurs dizaines de pages » et fait valoir une « carence de l'État ».

ÉMISSION SUR LES PESTICIDES

RADIO

EUROPE 1

13 JUILLET

Lien de
visionnage :

<https://www.europe1.fr/emissions/laurent-mariotte-vous-accueille-a-la-table-des-bons-vivants/laurent-mariotte-avec-francois-veillerette-frederic-denhez-et-christophe-bacquie-3909570>



The screenshot shows the Europe 1 website interface. At the top, there is a blue header with the 'E1' logo, a 'En direct' (Live) button with a play icon, and a search icon. Below the header, the breadcrumb trail reads 'ACCUEIL / LA TABLE DES BONS VIVANTS / 13/07/2019'. The main title of the broadcast is 'Laurent Mariotte : avec Bénabar, Jean-François Piège, Marc Lavoine, François Veillerette, Frédéric Denhez et Christophe Bacquié'. Below the title, there is a small box indicating 'SAISON 2018 - 2019' and a clock icon with the text '13h26, le 13 juillet 2019, modifié à 10h03, le 16 juillet 2019'. In the top right corner of the content area, there is a small 'AA' icon. The main visual element is a large portrait of Laurent Mariotte, a man with short brown hair, wearing a dark blue suit jacket over a light-colored shirt, smiling slightly. The background of the portrait is a blue graphic with a large, stylized 'E' shape.

ENVIRONNEMENT. Nous voulons des Coquelicots

La Presse de la Manche - Jeudi 1^{er} août 2019

« Pour une autre agriculture du vivant »

INTERVIEW

François VEILLERETTE

Président de
Généralités futures

DEMAIN, au château de Carneville, dès 17 h 30, parmi les états du marché aura lieu le 10^e rassemblement du mouvement « Nous voulons des Coquelicots ». Cet appel national pour la sortie des pesticides de synthèse a été initié par Fabrice Nicolino, journaliste à *Charlie Hebdo*, et François Veillerette, président de Généralités futures. En vacances dans le Cotentin, François Veillerette sera à Carneville pour échanger avec les Coquelicots cherbourgeois, saint-pierrais, couteux, saint-lôis, mais aussi avec le public.

Pouvez-vous vous présenter ?

Aujourd'hui, je suis président de Généralités Futures, en disponibilité de l'enseignement. J'ai enseigné plus de vingt ans auprès de jeunes en grande difficulté scolaire. J'ai fondé en 1996 le Mouvement pour le Droit et le Respect des Généralités Futures, avec l'in-

génieur agronome Georges Tostain, un grand monsieur qui a fait sa carrière en Afrique du Nord. De 2002 à 2006, j'ai été président de la branche française de Greenpeace. En 2010, j'ai mis ma carrière entre parenthèses. Élu régional de Picardie, j'étais vice-président chargé de l'environnement, de la santé et de l'alimentation. En 2002, j'ai publié mon premier livre, *Pesticides, le monde se referme*. Je n'ai depuis jamais arrêté d'écrire.

Votre militantisme anti-pesticide a conduit votre vie. Quel a été le déclic ?

Je suis né en Haute-Marne, département forestier où il y avait peu d'habitants. Quand je suis arrivé en Picardie pour mes études, le paysage a changé, l'agriculture y était très différente. Là, je me suis rapidement intéressé aux problèmes plus aigus de l'environnement. Avec Georges Tostain, on commençait à avoir accès à beaucoup d'études avec les premiers chiffres sur les nitrates. C'est là que je me suis fait attraper par le sujet. Au début, nous avons beaucoup prêché dans le désert. Les choses finissent par bouger, au



→ François Veillerette, en vacances dans le Cotentin, sera à Carneville pour le 10^e rassemblement du mouvement Nous voulons des Coquelicots.

moins sur la reconnaissance de la dangerosité des pesticides.

La démission de Nicolas Hulot a montré le poids des lobbies dans l'espace politique. Le journal *Le Monde* a révélé un fichier de Monsanto classant illégalement plus de 200 personnalités françaises selon leur rapport au glyphosate. Comment lutter

face à ces multinationales ?

Il n'y a pas de réponses simples. Sur le fichage, je fais partie des personnes citées. J'ai le plaisir d'avoir eu la note la plus faible pour ma capacité à être influencé par Monsanto. C'est un honneur ! Ce fichier est illégal, mais c'est la partie immergée de l'iceberg. Leurs méthodes sont plus discrètes d'habitude. Ils ont des moyens multiples et subtils. Ces multi-

nationales peuvent se permettre de faire du chantage à l'emploi auprès de gouvernements entiers. Ils ont beaucoup d'influence sur toute la législation des pesticides, sur la façon dont les produits sont homologués, même au niveau scientifique, en inspirant des méthodes, des règles. Ils utilisent les réseaux sociaux pour étendre leur influence. Mais aujourd'hui, cela change. Ils ont des comptes à rendre.

Pourquoi l'appel des Coquelicots ?

L'intérêt de cet appel, une idée de Fabrice au début, c'est d'aller au-delà de l'action des associations. Nous savons qu'il y a un courant majoritaire dans ce pays pour sortir des pesticides de synthèse, pour un autre type d'agriculture. Encore faut-il que ce courant d'opinion puisse s'exprimer. Le but, c'était d'appeler une expression directe massive qui vise un nombre important de personnes. Nous sommes arrivés pour l'instant à 1 % de la population française. Ce n'est pas anodin. Ce que demandent les Coquelicots, c'est de pouvoir peser dans la balance. C'est un mouvement au

plus près du territoire. Ce n'est pas un appel contre les agriculteurs, mais pour les agriculteurs. C'est un appel pour une pratique de l'agriculture biologique viable pour tous.

Comment concilier le temps de l'urgence et le temps long des changements des esprits et des pratiques ?

L'urgence est de prendre une décision politique ferme d'utilité publique et transpartisanne de sortir des pesticides. L'appel des Coquelicots est fait pour cela. On prépare au niveau européen la même demande, car le changement doit être aussi européen. Nous avons besoin d'un autre horizon. Cet engagement doit être rapide et contraignant. Il faudra en passer par là, sinon, cela ne marchera pas. Parallèlement, il faudra travailler sur la formation à cette autre agriculture du vivant au niveau des étudiants et au niveau des agriculteurs. Cette agronomie, cette agriculture du vivant demande de la connaissance. Ce n'est pas une utopie. Elle tient la route.

Propos recueillis
par Élisabeth DUCLOS

Nouvelles jacqueries à l'horizon

Les promenades santé dans la campagne seraient-elles reléguées au rang de ces histoires qu'on raconte avec nostalgie ? Les sentiers pédestres, les ruisseaux, l'odeur de l'humus, et cette fameuse bouffée d'oxygène seraient-ils autant de dangers ? Si l'espace rural doit être régi par les seuls critères économiques et la course aux profits, il est permis de se poser la question. Ceux qui vivent à proximité d'un champ de blé, d'un verger ou de vignes sont exposés à des pathologies souvent graves, et avec eux les exploitants et salariés agricoles, les enfants des écoles et les enseignants. Dans les départements du nord de la France, c'est le rouleau compresseur des grosses fortunes qui s'accaparent les terres à prix d'or, barrant la route aux petits exploitants tentés par le bio. C'est aussi la fin des barrières entre ville et campagne : tous consommateurs, tous sous le coup de l'effet cocktail, et de plus en plus nombreux à s'investir dans une association ou un collectif. Ils ne brandissent pas des fourches comme au temps des révoltes paysannes, ils sont des arguments, savent marquer des points, et ce n'est pas par hasard si un arrêté interministériel relatif à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, nom bienveillant pour désigner les pesticides, vient d'être retoqué par le Conseil d'Etat.

Certains se croient au-dessus des lois, piochent dans les stocks et utilisent des pesticides interdits, comme on l'a vu avec le groupe Triskalia dans le Finistère. Et quand ils ne sont pas interdits, les épandages se soucient peu du voisinage. Et c'est un vent de contestation qui se répand désormais, en

particulier des maires ruraux, quelques dizaines pour l'instant, qui édictent des arrêtés anti-pesticides, considérés comme illégaux par les préfectures mais qui pourraient déplacer des montagnes. Bientôt ce sera peut-être une tempête après la « disparition » d'archives au ministère de l'Agriculture, au moment où s'ouvre une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation du chlordécone aux Antilles.

Le Ceta, Economic and Trade Agreement entre l'Union européenne et le Canada, pourrait lui aussi bouleverser les clivages politiques. Son gouvernement autorise quarante-six substances actives interdites dans les autres pays et le fameux principe de précaution, gravé dans la constitution depuis le 1er mars 2005, n'est pas expressément mentionné dans le Ceta. Le 23 juillet, la ratification traitée était votée par 266 voix pour et 213 contre : une majorité fragilisée, avec un total de onze votes contre et cinquante-huit abstentions dans le groupe En Marche et Modem. Ils ont tous voté contre : Groupe socialiste et apparentés, France insoumise, Gauche démocrate et républicaine (détails du vote : [http://www2.assembleenationale.fr/scrutins/liste/\(legislature\)/15/\(type\)/SSO](http://www2.assembleenationale.fr/scrutins/liste/(legislature)/15/(type)/SSO)). Chez les Républicains, 104 membres, il y a de la contestation dans l'air : parmi les 96 qui ont voté contre le Ceta, 29 ont signé la proposition contre la mise en concurrence des barrages hydroélectrique, rédigée à l'initiative du député communiste Hubert Wulfranc (cf. *Goliath Hebdo* n° 585). Le projet de loi portant ratification du Ceta doit être transmis au Sénat. Tout n'est donc pas joué, et s'il passe au forcing il y aura du monde dans les rues, les ronds-points, devant les administrations et les services de l'Etat. □ Eva Lacoste

Pesticides : la résistance

gagne du terrain

Eva Lacoste

Tandis que les habitants proches des zones d'épandage manifestent de plus en plus leurs inquiétudes, de nouvelles associations et collectifs voient le jour et unissent leurs forces. Une stratégie qui vient d'aboutir à l'annulation d'un arrêté censé protéger riverains, salariés et ressource en eau. Des maires s'engagent contre les pesticides, des liens se nouent jusqu'aux Antilles, où le chlordécone, ultratoxique persistant qui représente toujours une menace sanitaire, est à l'origine d'un nouveau scandale d'Etat.

annulait plusieurs dispositions de l'arrêté interministériel¹ du 4 mai 2017, relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants, couramment dénommé pesticides. La plus haute autorité administrative française suivait l'avis du rapporteur public du 5 juin, considérant que ces dispositions ne protègent pas suffisamment la santé publique et l'environnement, et qu'il appartient aux autorités publiques de prendre toutes les mesures nécessaires. L'arrêté du 4 mai 2017 doit en conséquence être modifié et complété dans un délai de six mois.

Deux recours contentieux complémentaires, rédigés par les avocats Eva Joly et François Lafforgue² avaient été déposés le 3 novembre 2017 devant le Conseil d'Etat. Engagés à l'initiative du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest³, et soutenus par le syndicat Solidaires et le Collectif Vigilance OGM Pesticides 16, ces

recours étaient portés par les associations Générations Futures et Eaux et Rivières de Bretagne.

La santé sacrifiée face aux lobbys

L'arrêté du 4 mai 2017 remplaçait celui de septembre 2006 annulé pour une question de procédure, sans qu'il présente des avancées importantes. « *Il ne tient pas compte des connaissances accumulées depuis plusieurs années sur la dangerosité des pesticides*, nous explique Henri Busnel, du Collectif de soutien aux victimes de pesticides de l'Ouest. *Pour satisfaire aux exigences des lobbys, cet arrêté sacrifie la santé des salariés agricoles, des riverains et habitants, pas mieux protégée que précédemment.* » C'est le statu quo sur plusieurs points. L'arrêté de 2017 maintient la vitesse du vent à 3 sur l'échelle de Beaufort, soit 19 km/h, mais ne dit rien

On peut parler d'un véritable coup de tonnerre à l'issue de l'audience du 26 juin 2019. Le Conseil d'Etat

suite page 8

et le 19 octobre, un « *Colloque scientifique et d'information sur la pollution par le chlordécone* » s'était révélé comme un effet d'annonce politique. Dans la foulée était créé le collectif Lyannaj pour dépolluer la Martinique, « Union pour dépolluer la Martinique », composé de syndicats, médecins, organisations écologistes... qui a déposé une liste de cinquante-deux revendications à la préfecture. « *On est en train de mener des réunions avec des associations du monde agricole, avec la chambre d'agriculture, pour rediscuter les revendications et élargir notre action* », ajoute Philippe Pierre-Charles. Une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation du chlordécone⁹, et sur le paraquat¹⁰ un autre pesticide, interdit en 2007, a commencé ses travaux le 1^{er} juillet 2019. « *Il faut s'en servir, mais on est pas naïfs, ce qui compte c'est la mobilisation.* »

Les événements semblent bien lui donner raison. Le 2 juillet, au deuxième jour des auditions, c'est une vraie bombe qui éclatait : dix-sept années d'archives, datées de 1972 à 1989, auraient « disparu » du ministère de l'Agriculture. A point nommé... Le Conseil représentatif des associations noires et l'association guadeloupéenne Vivre ont déposé une plainte commune contre X, le 16 juillet, auprès du procureur de Paris pour « *violation des obligations de conservation des archives publiques* ». Ces disparitions ne sont pas le fruit du hasard : en février 1972, une autorisation « *provisoire* » d'un an de la vente du chlordécone était délivrée, suivant l'avis de la Commission de l'agriculture, après avoir été refusée en 1968 et 1969 pour la persistance et la toxicité de sa molécule. La même année (1972), Paris interdisait dans la métropole quatre organochlorés en usage dans l'agriculture. L'utilisation du chlordécone était relancée en 1981 après le passage des ouragans David et Allen. Entretemps, en 1975, un incident majeur de l'usine de Hopewell en Virginie, un des sites où la molécule est synthétisée, sera à l'origine de symptômes graves chez les ouvriers et les habitants vivant à proximité.

Trop de compromissions ?

Durant sa visite aux Antilles, en septembre 2018, le président français déclarait pourtant : « *Il n'y a pas aujourd'hui de preuve scientifique établie. Ce qui est établi, c'est que ce n'est pas bon.* » Outre

une apparente contradiction, c'est oublier les rapports et études qui se sont succédé après 1975¹¹.

Après l'interdiction du chlordécone en 1990, les grands planteurs de bananes obtenaient deux dérogations, en 1992 et 1993. Un autre scandale sera celui des « *limites maximales de résidus* » autorisées en 2008 et 2013 pour les pesticides, fixées par le gouvernement français et beaucoup plus élevées pour les Antillais qui, visiblement, ne méritent pas les mêmes attentions. Des archives ont « disparu » sur toute la période officielle d'utilisation du chlordécone... Voudrait-on limiter les auditions de la commission d'enquête parlementaire à une liste des méfaits du chlordécone, sans s'attarder sérieusement sur les causes ? A croire qu'on aurait pas envie de revenir sur une question qui a compromis beaucoup de monde et qui continue à faire des ravages. Comme on ne voudrait pas remettre en cause la course aux profits, aux dépens de la santé et du bien-être des citoyens. □

1. Arrêté interministériel du 4 mai 2017 : ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer ; ministère de l'Economie et des Finances ; ministère des Affaires sociales et de la Santé ; ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

2. Le cabinet Teissonnière-Topaloff-Lafforgue-Andreu est spécialisé dans la défense des victimes de maladies professionnelles et des accidents du travail. Maître François Lafforgue était l'avocat de Paul François, victime de l'inhalation du produit Lasso commercialisé par Monsanto. La firme américaine a été jugée responsable des préjudices, par arrêté du 10 septembre 2015. Pour la première fois, un fabricant de pesticides était condamné à indemniser un agriculteur pour l'avoir intoxiqué.

3. Ayant moins de cinq ans d'existence, le Collectif de soutien aux pesticides de l'Ouest ne pouvait agir en justice. Il est en relation avec d'autres organisations, parmi lesquelles Générations Futures, Eau et Rivières de Bretagne, Confédération paysanne, Union syndicale Solidaires, Halte aux algues vertes, Collectif Bocage en danger de l'Avesnois, Info Médoc Pesticides, Association Henri-Pézerat, Phyto-victimes. Cette dernière association a été créée en 2011, à la suite d'une réunion organisée à l'initiative de Paul François, agriculteur de Ruffec (Charente) intoxiqué aux pesticides. Réalisé en 2010 par Marie-Monique Robin, *Notre Poison quotidien*, livre et film documentaire, fait référence à cette réunion.

4. Ont été retrouvés en 2014 un fongicide, le propiconazole (risques d'atteintes hépatiques et de tumeurs du foie, risque d'allergie, cancérigène possible, favorise l'effet cocktail), et neuf herbicides : clomazone, acétonifène (susceptible de provoquer le cancer), prosulfocarb (sensibilisation cutanée, très volatil, restrictions d'utilisation décrétées en 2017 et 2018), bromoxynil phénol (sensibilisation cutanée, cancérigène possible, risque pour la grossesse), linuron (cancérigène possible, suppression de l'autorisation le 31 août

2017), s-métolachlor (cancérigène possible, risque d'allergie cutanée), pendiméthalin (cancérigène possible), terbutylazine (interdit depuis 2003), atrazine (lien reconnu avec le lymphome non hodgkinien, interdit depuis 2003).

5. En France, 16 pesticides autorisés sont utilisés pour la pomme de terre. Ils sont 28 en Belgique et 40 en Hollande.

6. La maire du Perray a proposé en mai des tests d'urine gratuits aux habitants : 47 participants, 47 tests positifs. Un adulte a eu dans ses urines 35 fois le taux normalement accepté de pesticides dans l'eau potable.

7. Effectués en mai 2019 et rendus publics le 7 juin, les tests de glyphosate dans les urines des habitants du Langouët présentent tous un taux très supérieur à ce qui est autorisé dans l'eau potable, jusqu'à trente fois la norme. C'est le plus jeune enfant testé qui a été le plus impacté, alors qu'il mange bio chez lui et à l'école.

8. Ont été mis en évidence tumeur cérébrale, cutanée, de la thyroïde, du rein, des ovaires, des ganglions, du sang, cancers de la prostate et du sein. Chez les personnes âgées, maladies de Parkinson et d'Alzheimer. Chez les jeunes enfants, spectre autistique, troubles du comportement, dysfonctionnements thyroïdiens entraînant notamment des pubertés précoces.

9. La commission d'enquête parlementaire (Commission d'enquête sur 5DA06C) a été ouverte à l'initiative des députés socialistes et apparentés. Lancés le 1^{er} juillet 2019, ses travaux se poursuivront jusqu'à fin novembre. En septembre, les membres de la commission se déplaceront en Guadeloupe et en Martinique pour rencontrer les institutions, entreprises, associations, ainsi que des victimes et leurs familles.

10. Numéro deux mondial des désherbants, produit phare de la firme Syngenta, le paraquat est à l'origine de centaines de morts dans le monde agricole. En 2003, Paris a pesé de tout son poids pour éviter un verdict d'interdiction par l'Union européenne (directive 91/414). La consigne était donnée par la direction du ministère de l'Agriculture (compétente pour les homologations), passée sous le contrôle de Thierry Klingler, ex-préfet du Finistère (2000-2003).

11. Etudes de plusieurs institutions américaines (entre 1976 et 1978), rapport Epstein (1978), à l'origine de plus de 200 articles sur le chlordécone, rapports scientifiques de Snegoff et Kermarrec (1977 et 1980), étude Karuprostata publiée en 2010 en Guadeloupe. Une étude similaire était lancée en Martinique en 2013, mais les fonds lui étaient retirés l'année suivante par l'Institut national du cancer, dirigé alors par Agnès Buzyn, actuelle ministre des Solidarités et de la Santé. En 2012, l'étude Ti-Moun, « enfant » en créole, démontrait les risques liés à l'exposition pré ou post-natale au chlordécone : trouble de motricité, neurologiques, anomalies aux tests visuels... L'année suivante, l'Anses-Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, établissement public, augmentait considérablement aux Antilles les limites maximales de résidus de pesticides dans l'alimentation. Il y a aux Antilles fois plus de pubertés précoces chez les filles qu'en métropole, parfois dès 3 ans, avec un corps de jeune fille à 7-8 ans et le mental d'une fillette, ce qui n'est pas sans poser des problèmes. Les infirmières de santé scolaire observent beaucoup de malformations graves et des profils autistes.

La Maison de la nature invite les amis des Coquelicots à son anniversaire

Le rassemblement mensuel du mouvement « Nous voulons des coquelicots » se tient ce soir à la Maison de la nature à Altenach. Pour ses 20 ans, cette dernière reçoit un invité de marque : François Veillerette, co-lan- ceur du mouvement contre les pesticides et fondateur de Générations futures.

Le premier vendredi de chaque mois, depuis octobre, le mouvement national et apolitique « Nous voulons des coquelicots », qui réclame l'interdiction totale des pesticides, réunit des citoyens devant les mairies de France, en soirée, pendant une heure.

Conférence sur les enjeux et les dangers des pesticides

Dans le Sundgau, ces rassemblements se tiennent en général dans une ou deux



Le premier vendredi de chaque mois, le coquelicot est érigé comme emblème de la lutte contre les pesticides. Ce soir, les sympathisants ont rendez-vous 18 h 30 à Altenach.

Archives L'Alsace/Vanessa MEYER

communes, au nord et au sud du territoire. Mais ce vendredi, les sympathisants sundgaviens ont un seul point de chute : Altenach. C'est à la Maison de la nature qu'ils se

retrouveront pour signer la pétition, partager un apéro festif et participer à des animations aussi conviviales qu'instructives. Car la structure, qui fête son 20e anniver-

saire, reçoit un invité de marque pour l'occasion : François Veillerette, directeur de l'association Générations futures, qui a co-lancé le mouvement « Nous vou-

lons des coquelicots » avec Fabrice Nicolino, journaliste.

Il accordera une interview à Radio Quetsch, la web radio 100 % Sundgau, lancée la semaine dernière lors du festival La Baro à Bellemagny. Les promoteurs de cette radio participative relaient l'actualité associative, les événements culturels ou encore des initiatives locales originales. Ensuite, à 20 h, François Veillerette donnera une conférence intitulée « Enjeux et dangers autour des pesticides ».

A.D.

Y ALLER Rassemblement du mouvement « Nous voulons des coquelicots » ce soir à 18 h 30 à la Maison de la nature du Sundgau. Animations et apéro festif. À 20 h, conférence de François Veillerette : « Enjeux et dangers des pesticides ». Entrée libre. Tél. 03.89.08.07.50.

PROGRAMME

La Maison de la nature du Sundgau fête son 20^e anniversaire jusqu'à dimanche.

Samedi 6 juillet. Rallye des initiatives dès 14 h, autour de Manspach, Saint-Louis et Durmenach : écoparlant, consommateur bio, jardiner ensemble... chacun peut agir à son échelle. À 20 h, sur son site à Altenach, conférence de Dominique Bourg, philosophe et écrivain : « Spiritualité et protection de l'environnement ».

Dimanche 7 juillet. Fête des 20 ans, de 11 h à 21 h à Altenach. À 15 h : conférence de Gilles Schacherer : « La construction de la monnaie » ; à 16 h : partage d'expérience de Marie Krauth : « Une famille zéro déchet ».

culture et de l'alimentation. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages comme *Pesticides : révélations sur un scandale français* coécrit en 2007 avec le journaliste Fabrice Nicolino ou encore en 2013 l'ouvrage *Perturbateurs endocriniens, la menace invisible*, avec la journaliste Marine Jobert. Son dernier ouvrage, co-écrit avec le journaliste Fabrice Nicolino, *Nous voulons des coquelicots*, est paru en septembre 2018. Ce manifeste réclame l'interdiction totale des pesticides et lance le mouvement du même nom, qui essaime partout en France depuis dix mois. Plus de 743 700 personnes ont signé la pétition.



François Veillerette donnera une conférence à la Maison de la nature du Sundgau à Altenach ce soir à 20 h. Photo AFP

Natif de l'Oise, François Veillerette, 59 ans, est enseignant de formation et militant écologiste depuis plus de vingt ans. En 1998, il co-fonde le Mouvement pour les droits et le respect des générations futures (MDRGF), avec l'ingénieur agronome Georges Toutain. Leur but : sortir les fongicides de nos assiettes. De 2002 à 2005, il est président de Greenpeace France, puis vice-président en 2008 et 2009. En 2010, son mouvement devient l'association Générations futures. À ce moment-là, il s'engage en politique : il est élu conseiller régional Europe Écologie Les Verts (EELV) en Picardie de 2010 à 2015, en charge de l'agri-

BLOC-NOTES

ALTkirch. Union sportive handball club USA : assemblée générale, vendredi 12 juillet, 18 h à la salle de réunion de la Palestre.

DANNEMARIE. Club Bon accueil lundi 8 juillet à 14 h au Foyer de la culture.

ALTkirch. Les Dauphins, rendez-vous au cinéma Palace Lumière vendredi 12 juillet à 10 h pour voir la comédie *Jusqu'ici tout va bien*, de Mohamed Hamidi (4 €). Sur réservation, repas au restaurant À l'Arbre vert à Eglingen.

HIRTZBACH. Football club : assemblée générale ordinaire, dimanche 7 juillet à 10 h au club house. L'ensemble des membres et des sympathisants y sont invités.

ILLFURTH. Bibliothèque fermée du 14 juillet au 15 août.

ILLFURTH. Conseil municipal lundi 8 juillet à 20 h en mairie.

ILLTAL. Le grempeltturnier prévu ce dimanche 7 juillet à Illtal (Grentzingen) est annulé.

MERTZEN. Mairie : jusqu'à la fin des travaux, la mairie

ILLFURTH Faits divers

Une automobiliste ciblée par des projectiles

Deux jeudis de suite à l'aube, une automobiliste a subi des tirs de projectiles, en franchissant le pont du canal, à Illfurth. Après des tirs à plomb, le 27 juin, c'est un pavé qui a été jeté dans la vitre avant gauche de sa voiture, le 4 juillet. Les gendarmes ont été alertés.

Jeudi 27 juin, vers 4 h 30, à Illfurth, une femme de 38 ans, qui effectuait la tournée de portage du journal, circulait fenêtres légèrement ouvertes, lorsqu'elle a entendu des tirs au moment de franchir le pont du canal. Elle s'est arrêtée, a ramassé un plomb dans

la voiture et a constaté un impact dans l'aile. Elle a alerté les gendarmes. Mais elle a préféré continuer sa tournée pour ne pas aggraver son retard. Elle s'est rendue à la gendarmerie d'Illfurth l'après-midi même.

Hier, jeudi 4 juillet, au même endroit et quasiment à la même heure (4 h 10), elle a de nouveau été la cible d'un tir de projectile. Cette fois, c'est un pavé qui a été jeté sur la vitre avant, côté conducteur. La porteuse du journal a pilé et vu trois personnes s'enfuir. Elle a aussitôt appelé les gendarmes. Une équipe du Psig (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) est intervenue.

Leurs recherches sont restées vaines, mais ils ont pu constater que la conductrice était légèrement blessée par un morceau de verre dans l'épaule. L'enquête est en cours.

■ Malaise au volant à Altkirch

Hier, jeudi 4 juillet, un accident de la circulation s'est produit au rond-point de la cimenterie d'Altkirch, vers 14 h 30. Un automobiliste pris d'un malaise a perdu le contrôle de sa voiture et roulé à contresens dans le rond-point sur quelques mètres, avant de finir sa course sur le parking de covotage, heurtant au passage un panneau. Agé de 81 ans, domicilié à Montreux-Jeune, il a été transpor-

té à l'hôpital Saint-Morand par les sapeurs-pompiers d'Altkirch. Constatations des gendarmes de la brigade d'Altkirch.

■ Cambriolage à Hecken

Hier, jeudi, les gendarmes de la brigade Pfetterhouse ont constaté un cambriolage dans une maison située à Hecken. Les faits se sont produits entre le 3 juillet à 20 h 30 et le 4 juillet à 2 h 30, en présence des propriétaires. Une fenêtre de la cave a été fracturée. Des bijoux, de l'outillage, un ordinateur portable, un vélo... ont été dérobés. Le montant du préjudice n'a pas encore été établi.

A.D.

OFFICES RELIGIEUX

CULTE CATHOLIQUE

Doyenné d'Altkirch

Samedi : 18 h 30 : Altkirch Notre-Dame, Tagolsheim ; 19 h Willer. **Dimanche :** 9 h : Spechbach Saint-Augustin ; 10 h : As-

Dimanche. 9 h : Altenach, Montreux-Jeune, Ueber-

strass. 9 h 15 : Bellemagny ; 10 h : Ammertzwiler ; 10 h 15 : Ballersdorf ; 10 h 30 : Bréchaumont, Hindlingen ; 15 h : Notre-Dame du Sundgau.

pelle Saint-Népomucène ;

10 h 30 : Bendorf, Moernach, Winkel ; 17 h : Lucelle.

Doyenné de Hirsingue

Samedi : 18 h : Bettendorf, 18 h 30 : Steinsoultz. **Dimanche :** 9 h : Hirsingue

Les messes de la semaine, sont consultables sur le site : <https://www.messes.info> suivi du code postal ou du lieu.

CULTE PROTESTANT

Dimanche : culte à 10 h 15 à

LOISIRS

CINÉMA

Palace Lumière Altkirch Programme page 26

PISCINES

Altkirch : de 10 h à 19 h. **Ferrette :** de 13 h à 21 h. **Tagolsheim :** de 13 h à 21 h.

BIBLIOTHÈQUE

Illfurth : de 16 h à 18 h 30.

MÉDIATHÈQUES

Altkirch : de 9 h à 14 h, 03.89.30.64.54. **Dannemarie :** de 15 h à 18 h 30, 03.89.08.05.98. **Waldighoffen :** de 13 h à 18 h, 03.89.68.94.40. **Wittersdorf :** de 14 h à 17 h 30, 03.89.08.81.24.

OFFICES DE TOURISME

www.sundgau-sudalsace.fr **Altkirch :** 30, rue Charles-de-Gaulle, tél. 03.89.40.02.90. De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. **Ferrette :** 1a rue de la 1^{re}-Armée, tél. 03.89.08.23.88. De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. **Dannemarie :** 7 rue de Bâle, tél. 03.89.07.24.24. De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

L'ALSACE ALTKIRCH

L'Alsace : 19, rue Charles-de-Gaulle, BP 36, 68 130 Altkirch www.lalsace.fr

Relations clients :

09.69.32.80.31

(appel non surtaxé)

Accueil guichet :

ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Tél. 09.69.32.80.31 ; Fax :

03.89.08.89.87 ;

ALSAccueilALT@lalsace.fr

Rédaction :

Tél. 03.89.40.67.43 ;

ALSRedactionALT@lalsace.fr

Publicité : 06.32.02.77.91.

URGENCES

Samu : 15.

Sapeurs-pompiers : 18.

Centre hospitalier Saint-Morand : 03.89.08.30.30 (consultation médicale de garde de 20 h à 23 h).

Centre antipoison :

03.88.37.37.37.

Gendarmerie : 17.

Police municipale d'Altkirch :

03.89.08.36.01.

Pharmacies : la pharmacie de

garde est indiquée sur la porte

de toutes les pharmacies. On

peut aussi appeler le 3237 (0,34

€ la minute) depuis un poste

fixe.

Ambulance secours transfert

animalier (Asta) :

03.89.89.27.11.

SERVICES

Sous-préfecture : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h, Tél. 03.89.08.94.40.

Croix-Rouge française

(Quartier Plessier à Altkirch) :

de 14 h à 16 h 30. Vestiboutique

ouverte à tous de 14 h à 16 h 30.

Tél. 03.89.40.61.39.

Pôle emploi : service deman-

deur d'emploi, 39, rue du 8^e-Ré-

giment-de-Hussards à Altkirch.

Tél. 3949.

La Luciole : association fami-

liale de lutte contre la toxicoma-

nie, 03.89.44.34.41 ou

03.89.64.32.45.

Le Cap : Quartier Plessier, bât.

1, 1^{er} étage, Tél. 03.89.40.67.01.

Accueil de toute personne dé-

pendante de drogues licites ou

illicites. www.le-cap.org



ur notre ore » t, urologue

de l'expérimentation animale ?

Bien sûr, il y a déjà eu des transplantations sur des animaux de laboratoire à des fins expérimentales. Mais cela n'a rien à voir.

Là, le but pour l'animal est 100 % thérapeutique.

Et bien, en France, de la greffe de donneur sur un chat. Aux États-Unis, une centaine de greffes de reins ont donné lieu à des publications scientifiques.

ne pose-t-il pas des questions éthiques, tout pour le chat ?

Le rein a été prélevé ?

Il existe effectivement pas d'usage de statut légal de don d'organe animal. Mais, par extrapolation, on pourrait dire qu'il n'a pas son mot à dire pour sa vaccination, sa castration, son euthanasie...

Imaginez la situation entre deux enfants et leur sœur. Ici, un chat allaité par son frère, et on a pu le sauver grâce à un autre dont la vie restera la même.

On s'imaginerait l'évolution des greffes ?

Point de vue de la médecine. Ce serait même encore plus facile sur le chien car ses reins sont plus gros. En revanche, il ne faut pas laisser penser que cela est accessible à tout le monde. Les animaux doivent être jeunes, en bonne santé et il faut avoir les moyens de payer l'opération de plusieurs milliers d'euros.

EN BREF

SÉCHERESSE

Le Gard traverse une situation exceptionnelle qui a conduit à placer près de cent communes en situation de crise, c'est-à-dire avec des usages restreints de l'eau, a annoncé hier la préfecture. Ce département, comme l'Hérault voisin, a connu une canicule longue et intense. Et 83 autres départements, mais à des degrés moindres, sont touchés par des restrictions d'eau.

ZOO

Le parc zoologique de Royan (Charente-Maritime) s'est dit hier « attristé » et « outré » après la découverte de deux prénoms inscrits sur le dos d'un rhinocéros. « Il ne s'agit pas de tags à proprement parler », a précisé le directeur. Quelqu'un a gratté, avec l'ongle, la couche de poussière-sable séché-peau morte sur le dos de l'animal. »

TAUROMACHIE

La porte-parole de LREM Aurélie Bergé a souhaité hier l'interdiction des corridas aux mineurs, après la polémique sur la présence de deux ministres à l'une d'elles, et annoncé que la majorité travaille à une loi sur le bien-être animal. Une cinquantaine de députés devraient déposer d'ici à la fin de l'année un texte contre la présence d'animaux sauvages dans les cirques ou les dolphinariums.

Une dizaine de maires tentent d'empêcher les agriculteurs de traiter à proximité des habitations.



Les élus ont pris des arrêtés interdisant les épandages trop près des riverains. Problème, c'est illégal et les édiles se retrouvent devant le tribunal administratif.

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

C'EST EN ROCK STAR que devrait être accueilli Daniel Coeff ce matin à Rennes. Sa scène ? La salle d'audience du tribunal administratif, où le maire de Langouët (Ille-et-Vilaine) est convoqué pour avoir refusé de retirer un arrêté interdisant l'épandage de pesticides près des habitations du village. Dehors, il y a 500 à 600 personnes probablement, rougit l'élu, un peu décontenancé par le torrent de soutiens déclenché par son initiative. Le voilà inondé de coups de fil, mais aussi « des mots d'amour, des dessins, 37 000 mails, 265 cartes postales ». Il les a comptés mais pas encore lus.

Son arrêté, pris le 18 mai dernier, intime aux exploitants agricoles de son secteur – en majorité des éleveurs de vaches laitières dont les cultures servent

à nourrir les bêtes – de cesser l'épandage de pesticides dans un périmètre de 150 m autour des maisons. La préfecture, qui estime qu'une telle décision est du ressort du ministère de la Transition écologique, a porté l'affaire en justice. L'élu, militant du bio depuis des décennies, ne s'en plaint pas : « J'ai du solide, je n'y vais pas pour me défendre mais pour contre-attaquer. » Avec l'espoir de gagner plus qu'une tribune : le recul de l'utilisation du glyphosate, ce produit controversé, dont l'interdiction en France, depuis longtemps promise, n'interviendra pas avant 2021.

LES FABRICANTS RÉCLAMENT DU TEMPS

Chez les exploitants, on s'inquiète devant les conséquences que pourrait avoir une victoire de l'élu breton, alors qu'au moins une dizaine d'autres communes ont pris des arrêtés similaires. Les agriculteurs sont nombreux à voir dans ces textes une menace sérieuse pour leur activité. « Il faut que les règles soient prises en concertation », plaide Eugénia Pommaret, la directrice de l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP), qui regroupe les fabricants de produits phyto-

sanitaires. Nous travaillons sur des formulations des produits en granules plutôt qu'en poudre, par exemple, ce qui réduit les risques. Les agriculteurs s'équipent aussi avec du nouveau matériel, placent des haies pour protéger le voisinage, mais cela demande du temps. »

Du temps, Paulette Deschamps, la maire (PS) du Perray (Yvelines), estime qu'elle n'en a plus. Elle aussi a décidé de restreindre l'usage des pesticides dans sa commune de 7 000 habitants, après avoir vu en avril au cours d'une promenade du dimanche un champ couvert d'une herbe « entièrement rouge » de pesticides. Une vision si « spectaculaire » que l'élu a proposé aux habitants des analyses d'urine gratuites, et pris son arrêté dans la foulée.

« Des enfants ont dans le corps deux fois la dose maximale recommandée, et un adulte a un taux 35 fois supérieur à la normale », s'alarme l'élu, sûre d'être la prochaine convoquée par la justice. C'est dire si elle suit de près le parcours de son collègue breton. Ce week-end, elle a laissé un message de soutien sur son répondeur. « C'est à nous, les maires, d'avoir le courage de bouger », estime-t-elle.

DES ENFANTS ONT DANS LE CORPS DEUX FOIS LA DOSE MAXIMALE RECOMMANDÉE
PAULETTE DESCHAMPS, MAIRE (PS) DU PERRAY, EN YVELINES

Les riverains bientôt mieux protégés ?

« ON A UN TRAVAIL qui est en cours et qui fera l'objet d'une concertation très prochainement sur la façon dont on protège mieux les riverains [contre] les épandages de pesticides », a assuré hier Elisabeth Borne sur RTL. La ministre de l'Écologie y est en partie forcée :

le dernier arrêté en la matière, datant de 2017, a été abrogé en juin dernier par le Conseil d'État au motif que le texte protégeait insuffisamment les riverains. La décision, saluée par les associations écologistes, laisse six mois au gouvernement pour rédiger une nouvelle mouture. « Des projets

prévoient bien une interdiction mais seulement sur une bande de terre de 3 ou 5 m », affirme François Veillerette, le directeur de Générations futures. Une distance que l'association juge « insuffisante » pour éliminer totalement les risques des épandages pour les voisins. **CH.B.**

SEPTEMBRE

OCTOBRE

FAITS MARQUANTS :

- CONSULTATION
PUBLIQUE, CHARTES
D'ENGAGEMENTS &
DISTANCE D'ÉPANDAGE
- DES POLLUANTS DANS
L'ORGANISME DES
FRANÇAIS
- SYSTÈMES D'ÉVALUATION
DES PESTICIDES
- INCENDIE DE L'USINE
LUBRIZOL

CONSULTATION PUBLIQUE, CHARTES D'ENGAGEMENTS & DISTANCE D'ÉPANDAGE

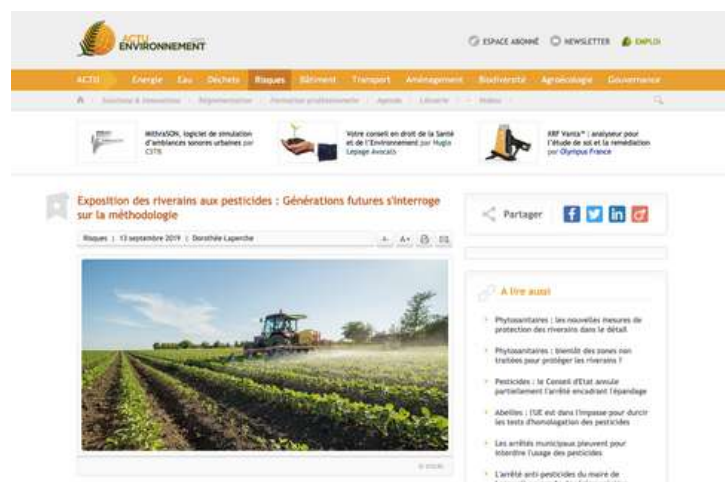
PRESSE WEB



OUEST FRANCE 11 SEPTEMBRE

“

Comme elle, ils sont une poignée de Deux-Sévriens, domiciliés à Combrand, Saint-Coutant ou Chizé, à avoir répondu de manière anonyme mais dès 2016, à la consultation nationale lancée par l'association Générations futures pour recenser les témoignages de riverains « victimes des pesticides ».



ACTU ENVIRONNEMENT 13 SEPTEMBRE

“

Concernant l'expertise de l'Anses, Générations futures déplore notamment qu'elle repose sur une méthodologie harmonisée au niveau européen aujourd'hui en cours d'actualisation. L'autorité européenne en charge de la sécurité sanitaire des pesticides à l'échelle européenne, l'Efsa, prévoit de finaliser la prochaine version en 2021.



LA CROIX

4 OCTOBRE

“

« La pression des agriculteurs est forte, mais l'inquiétude de la population aussi, confirme Nadine Lauverjat, pour Générations futures. Pour des organisations comme la nôtre, qui participent aux discussions dans les ministères sur ces sujets, cette mobilisation importante est un outil de pression intéressant », ajoute-t-elle.

CONSULTATION PUBLIQUE, CHARTES D'ENGAGEMENTS & DISTANCE D'ÉPANDAGE

PRESSE WEB



Accueil > Actualités > Flash Actu

Épandage des pesticides: vers un «statu quo désastreux», dénonce une ONG

Par La Figaro avec AFP
Publié le 17 octobre 2019 à 09:11

Que ce soit au niveau national ou local, les consultations pour mettre en place de nouvelles règles pour l'épandage des pesticides près des habitations risquent de conduire à un «statu quo désastreux», a dénoncé jeudi 17 octobre l'ONG Générations Futures.

À lire aussi : Déjà une centaine d'arrêtés anti-pesticides

Un projet d'arrêté ministériel prévoit notamment de fixer à cinq ou dix mètres, selon les cultures, la distance minimale entre les habitations et les zones de pulvérisation des produits phytosanitaires chimiques. Le gouvernement a promis de tenir compte des plus de 50.000 avis recueillis lors de la consultation publique avant de publier les textes définitifs pour une entrée en application au 1er janvier 2020. Sans attendre, comme le prévoit la loi Alimentation récemment adoptée et le projet d'arrêté, les représentants agricoles ont commencé l'élaboration de «chartes d'engagements», dont plusieurs ont déjà été signées et qui doivent se substituer au futur cadre national. Mais selon les premières analyses de Générations Futures, ces chartes n'apporteraient aucune

Les Echos

À la une Idées Économie Politique Monde Tech-Médias Entreprises Bourse Finance-Marchés Régions Patrimoine

Pesticides : les nouvelles chartes sur l'épandage signées dans la polémique

Les premières chartes départementales de « bon voisinage » commencent à être approuvées sans attendre la nouvelle réglementation nationale, qui vient de faire l'objet d'une consultation. L'ONG Générations Futures dénonce une « mascarade de concertation ». Les organisations agricoles parlent d'esprit de dialogue.

Lire plus tard Énergie & Environnement Twitter Facebook LinkedIn Commenter



BANQUE des TERRITOIRES

TOUTE L'ACTUALITÉ LOCALE

Localtis - Un média Banque des Territoires

Pesticides : une ONG vent debout contre les chartes départementales "totalement hors sol"

Publié le 17 Octobre 2019 par Morgan Bédard / MCM Presse pour Localtis dans ENVIRONNEMENT
France

Générations Futures a pointé le 17 octobre les faiblesses des premières chartes d'engagements départementales qui ont été signées. Alors que ces chartes sont censées encadrer les pratiques d'épandage à proximité des habitations, l'association estime qu'elles n'associent pas ou trop peu les riverains, les maires et les instances de santé.



LE FIGARO

17 OCTOBRE

“

Mais selon les premières analyses de Générations Futures, ces chartes n'apporteraient aucune «valeur ajoutée». «Nous sommes très déçus, sur la forme comme sur le fond», a déclaré son directeur François Veillerette, dénonçant le manque de concertation avec les riverains et les ONG, pourtant prévue. En matière de distance, «c'est le minimum du minimum et il n'y a pas d'autres actions réellement protectrices mises en place», a-t-il ajouté.

LES ÉCHOS

17 OCTOBRE

“

L'ONG Générations Futures dénonce une «mascarade de concertation». Les organisations agricoles parlent d'esprit de dialogue.

BANQUE DES TERRITOIRES 17 OCTOBRE

“

Nous ne sommes pas contre à condition qu'elles fassent l'objet d'une réelle négociation, voire d'un copilotage de leur rédaction avec les riverains concernés. L'actuel décret est aussi très léger sur la participation des maires à la concertation : d'optionnelle, elle doit être rendue obligatoire. En outre, rien n'est prévu pour le suivi de ces chartes et rien dans l'arrêté sur l'information des riverains", ajoute Nadine Lauverjat, coordinatrice de Générations futures.

CONSULTATION PUBLIQUE, CHARTES D'ENGAGEMENTS & DISTANCE D'ÉPANDAGE

RADIO



RMC

9 SEPTEMBRE

Lien de visionnage :

<https://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/video/distance-entre-les-champs-traites-et-les-habitations-francois-veillerette-de-generations-futures-preconise-une-distance-entre-100-et-150m-1185311.html>



RMC

9 SEPTEMBRE

Lien de visionnage :

<https://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/video/distances-de-securite-de-l-epandage-de-pesticides-les-recommandations-de-l-anses-entre-5-et-10-m-datent-des-annees-1980-1185351.html>

TÉLÉVISION

FRANCE 2

17 OCTOBRE

Lien de visionnage : https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/pesticides-des-chartes-de-bon-voisinage-qui-font-polemique_3663793.html

Pesticides : des chartes de "bon voisinage" qui font polémique

Dans de nombreuses communes, des chartes de "bon voisinage" ont été signées par les agriculteurs. Elles sont censées résoudre les problèmes liés aux épandages de pesticides à proximité des habitations, mais dans les faits, elles ne sont pas très contraignantes.



“

Pour les associations écologistes, cette charte n'a pas été discutée et c'est inacceptable. "On se retrouve avec un texte qui est déjà ficelé qu'on doit juste adopter. Donc évidemment les associations de riverains et les associations gouvernementales ne peuvent pas signer ces textes en l'état", estime Nadine Lauverjat, coordinatrice de Générations futures.

DES POLLUANTS DANS L'ORGANISME DES FRANÇAIS

PRESSE WEB



BFMTV

3 SEPTEMBRE

“

Pour se prémunir contre les perturbateurs endocriniens, l'ONG Générations futures, qui lutte contre les pesticides de synthèse, recommande de se tourner vers l'alimentation biologique.



LE PARISIEN

3 SEPTEMBRE

“

Mais si Santé publique France reste prudente sur ces risques, selon François Veillerette, directeur et porte-parole de l'association environnementale Générations futures, c'est parce qu'il est difficile d'évaluer précisément l'effet de ces substances sur nos organismes.



LE POINT

3 SEPTEMBRE

“

Face à ce constat implacable d'une contamination généralisée de la population par ces polluants [...] le gouvernement ne peut pas se contenter de demi mesures", a réagi l'ONG Générations Futures, demandant que "les ambitions de la 2e stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (...) soient revues à la hausse".

DES POLLUANTS DANS L'ORGANISME DES FRANÇAIS

PRESSE WEB

LE COURRIER PICARD 3 SEPTEMBRE

Courrier picard ABONNEZ-VOUS ESPACE PREMIUM

Le direct

Bisphénols, phtalates, parabènes... Six polluants présents dans l'organisme de tous les Français

Réagir Mis à jour le 3/09/2019 à 18:22 Par Amélie BAUBEAU et © 2019 AFP

f t in w e

Six polluants présents dans l'organisme des Français

- Bisphénols (A, S et F)**
 - Plastiques, équipements électroniques, emballages alimentaires, peintures, verres...
 - Suspectés sur diabète, obésité, cancers...
 - Bisphénol A : perturbateur endocrinien
- Retardateurs de flamme bromés**
 - Nombreux objets de la vie courante
 - Semi-volatils, ils se retrouvent dans la chaîne alimentaire
 - Encore mal connus
- Phtalates**
 - Emballages alimentaires, jouets, produits cosmétiques et ménagers...
 - Perturbateurs endocriniens
- Ethers de glycol**
 - Peintures, encres, vernis, colles, cosmétiques...
 - Suspectés sur la reproduction et le développement chez l'homme
- Parabènes**
 - Cosmétiques, alimentation, produits pharmaceutiques...
 - Majoritaires sur les expositions à de faibles concentrations
- Composés perfluorés**
 - Produits industriels et de consommation courante
 - Exposition généralisée par la nourriture
 - Perturbateurs endocriniens suspectés

Présents dans Effets

GEO

3 SEPTEMBRE

Environnement

Bisphénols, phtalates, parabènes... Six polluants présents dans l'organisme de tous les Français

Par AFP - Publié le 03/09/2019 à 12h12 - Mis à jour le 03/09/2019

Santé + Suivre

Bisphénols, phtalates, parabènes... Une vaste étude publiée mardi montre que ces "polluants du quotidien" sont en contact encore plus les effets "très graves" dans l'organisme de tous les Français, alors que le gouvernement présente sa feuille de route contre les perturbateurs endocriniens.

“

"Face à ce constat implacable d'une contamination généralisée de la population par ces polluants – et particulièrement les jeunes enfants – le gouvernement ne peut pas se contenter de demi mesures", a réagi l'ONG Générations Futures, demandant que "les ambitions de la 2e stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (...) soient revues à la hausse".

SYSTÈME D'ÉVALUATION DES PESTICIDES

PRESSE WEB

LE PARISIEN 10 SEPTEMBRE

Des pesticides réautorisés en Europe sans prendre en compte toutes les études scientifiques

Un rapport de l'association Générations Futures pointe les « carences des évaluations » européennes de plusieurs substances.



Un agriculteur traite son champ aux pesticides à Fromelles, près de Lille, en 2016. AFP/DENIS CHARLET

“

Un rapport de l'association Générations Futures pointe les « carences des évaluations » européennes de plusieurs substances.

ACTU ENVIRONNEMENT 3 SEPTEMBRE



Réhomologation des pesticides : Générations futures dénonce les évaluations européennes lacunaires

Agrécologie | 10 septembre 2019 | Rachida Boughriet



“

Dans un rapport publié ce 10 septembre, l'ONG Générations futures fustige le manque de prise en compte de "toutes les données scientifiques disponibles" lors du processus de réhomologation de substances actives de pesticides au niveau européen.

INCENDIE DE L'USINE LUBRIZOL

PRESSE WEB

LE MONDE

7 OCTOBRE



“

[...] L'ONG avait été la première à lancer l'alerte sur la contamination au plomb après l'incendie de Notre-Dame et à porter plainte pour mise en danger d'autrui. Elle a été imitée à Rouen par Générations Futures

LA CROIX

29 SEPTEMBRE



“

« Ces données sont encore trop imprécises pour en évaluer l'impact, estime Nadine Lauverjat de Générations futures. Certains dérivés du pétrole comme les hydrocarbures aromatiques sont cancérigènes. Nous attendons des analyses plus fines...»

LIBÉRATION

26 SEPTEMBRE



“

L'ONG Générations futures s'inquiète des conséquences à long terme. Elle demande la mise en place d'un «suivi sanitaire long de la population exposée, avec une visée épidémiologique». Et estime que «ces usines pétrochimiques construites dans les années 50 en pleine zone urbaine doivent être déplacées dans des zones plus éloignées des villes».

ACTU ENVIRONNEMENT

2 OCTOBRE



“

« Pour avoir une vision précise de la situation, il faudra dépouiller plus de 470 fiches de sécurité et cela prendra du temps », prévient l'association Générations futures, qui salue la publication de ces informations.

INCENDIE DE L'USINE LUBRIZOL

PRESSE WEB

REPORTERRE

2 OCTOBRE



“

Le même jour, l'association Générations futures a annoncé porter plainte.

NOVETHIC

2 OCTOBRE



“

En effet, "pour avoir une vision précise de la situation il faudra dépouiller plus de 470 fiches de sécurité et cela prendra du temps !", ajoute Générations futures qui demande des analyses complètes et détaillées des suies et fumées.

POLITIS

2 OCTOBRE



“

« Il est hallucinant d'entendre le préfet qualifier de "normale" la composition de ces fameuses suies, s'élève le porte-parole de l'association Générations futures, alors qu'elles contiennent des composants cancérigènes à long terme.

DOCTISSIMO

2 OCTOBRE



“

De son côté, l'Association Générations Futures précise "qu'il est à ce stade impossible de savoir ce que sont devenues ces substances, en mélange, lors de la combustion".

Lubrizol: des fumées passées au crible

L'Intérieur n'évoque pas de «toxicité aiguë» des panaches, mais les analyses se poursuivent. Et des experts réclament un suivi sur le long terme.

Quels sont les risques sanitaires et environnementaux causés par l'accident de l'usine Lubrizol de Rouen? Difficile de le savoir, pour l'heure. Même si l'avocat en droit de l'environnement Sébastien Mabile évoquait jeudi sur Twitter «une véritable catastrophe sanitaire et environnementale», ajoutant qu'il se dégage «probablement beaucoup d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) parmi lesquels le benzène, cancérigène avéré». L'impressionnant panache de fumée noire observé dans le ciel rouennais, lié à la présence «d'hydrocarbures», est «forcément anxiogène» mais les «premières analyses n'ont pas fait apparaître de toxicité aiguë sur les principales molécules que nous suivons», a voulu rassurer le préfet de Normandie, Pierre-André Durand. «Des premières analyses de la qualité de l'air ont été réalisées dès la survenue de l'incendie, qui n'ont pas mesuré de toxicité aiguë de l'air», indiquait aussi jeudi un communiqué du ministère de la Transition écologique et solidaire. Avant d'ajouter que «ces analyses seront régulièrement actualisées afin d'évaluer toute évolution de la situation».

Malodorant. Si le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, s'est rendu sur place, «c'est qu'il n'y a effectivement pas de risque de toxicité aiguë, l'Etat n'aurait pas pris le risque d'intoxiquer un ministre», estime de son côté Claude Bar-

s'était échappé de l'usine. «Il s'est avéré que celui-ci n'était pas toxique, ce que laissait penser le déplacement de la ministre. Mais ce qui a manqué, à l'époque comme aujourd'hui, c'est l'information de la population», déplore Claude Barbay. Il y a un manque de transparence. Pourquoi ne nous donne-t-on pas les éléments, pour que nous sachions ce qui brûle exactement, par exemple? Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) lié à l'usine est pourtant sérieux.»

Pluie. Dans ce document datant de 2014, on peut lire qu'au sein de ce site classé Seveso 2 (seuil haut), «sont stockés et/ou employés plus de 500 tonnes de produits classés toxiques pour les organismes aquatiques». Le préfet a d'ailleurs évoqué dès jeudi matin un risque de pollution de la Seine «par débordement des bassins de rétention». «Avec la marée, nous avons des traces de pollution en aval de la Seine», a-t-il précisé en fin d'après-midi. «Ce qui m'inquiète le plus, pour le moment, ce sont les conséquences écologiques pour la Seine et son estuaire», s'inquiète aussi Claude Barbay.

Pour le reste, tout dépend de la concentration des fumées et gaz potentiellement toxiques dans l'atmosphère. Jeudi, le vent contribuait à disperser le panache de fumée et la pluie faisait retomber la suie au sol. «L'incendie entraîne des dépôts de suie sous forme de retombées, ingérer des suies peut être néfaste pour la santé», précise la préfecture.

L'ONG Générations futures s'inquiète des conséquences à long terme. Elle demande la mise en place d'un «suivi sanitaire long de la population exposée, avec une visée épidémiologique». Et estime que «ces usines pétrochimiques cons-



encore plus sceptique: «Déjà au moment de Tchernobyl, il paraît que le nuage s'était arrêté à la frontière...» Les Rouennais commencent aussi à s'interroger sur cette usine, installée à moins de 3 km du centre-ville et qui n'en est pas à sa première alerte. En 2013, le mercaptan, un gaz à l'odeur d'œuf pourri, s'en était déjà échappé, les émanations se faisant sentir jusqu'en Angleterre.

Jeudi, la préfecture a indiqué que Lubrizol avait fait l'objet d'une «mise en demeure» en 2007 en raison de «manquements». «pris en

**L'usine
Lubrizol
en feu,
jeudi
à Rouen.**

PHOTO
JEAN-BAPTISTE
DARASCO

Contre les pesticides, des « zones tampons » jugées insuffisantes

Le gouvernement lance une consultation, lundi 9 septembre, sur la distance à respecter entre aires d'épandage et habitations



« Au sein du gouvernement, c'est le ministère de l'agriculture qu'on écoute, avant les enjeux sanitaires et environnementaux »

THIBAUT LEROUX
France Nature Environnement

Il a d'abord cru à « une blague », à une « fake news ». C'est peu de dire que le maire de Langouët (Ille-et-Vilaine), Daniel Cueff, a accueilli avec perplexité la proposition du gouvernement de fixer à 5 mètres ou 10 mètres, selon les cultures, la distance minimale entre les habitations et les zones d'épandage de pesticides. En mai, l'élu de cette petite commune rurale avait pris un arrêté interdis-

10 mètres minimum pour l'épandage des substances « les plus dangereuses » - les fongicides, herbicides et autres pesticides potentiellement cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques comme le fameux glyphosate ou le lindane. Pour les autres produits phytosanitaires, la distance dépendra du type de culture : 10 mètres pour les cultures hautes (vignes ou arbres fruitiers) et seulement 5 mètres pour les cultures dites basses

tion France Nature Environnement (FNE), dont la pétition pour l'interdiction des épandages de pesticides à proximité des habitations a reçu plus de 16 000 signatures cet été, c'est pourtant une victoire du « lobby agricole ». « C'est assez décevant de voir qu'au sein du gouvernement, c'est le ministère de l'agriculture qu'on écoute, avant les enjeux sanitaires et environnementaux », a regretté Thibault Leroux, spécialiste des

Il a d'abord cru à «une blague», à une «fake news». C'est peu de dire que le maire de Langouët (Ille-et-Vilaine), Daniel Cueff, a accueilli avec perplexité la proposition du gouvernement de fixer à 5 mètres ou 10 mètres, selon les cultures, la distance minimale entre les habitations et les zones d'épandage de pesticides. En mai, l'élus de cette petite commune rurale avait pris un arrêté interdisant l'usage de ces produits de synthèse à moins de 150 mètres des habitations. Celui-ci a été attaqué par l'Etat (le préfet) puis suspendu par la justice. Depuis, une vingtaine de maires l'ont imité dans leur commune. A l'instar de Daniel Cueff, ils ne cachent pas leur déception après l'annonce du gouvernement.

«Cette décision me paraît insuffisante. On acte, mais il faut aller plus loin», a également réagi l'ancien ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot. Le 3 septembre, il avait cosigné avec d'autres responsables associatifs une tribune dans *Le Monde* pour appeler les maires de France à prendre des arrêtés contre les épandages de pesticides et demander à l'Etat de renoncer à les poursuivre.

Le gouvernement dit s'appuyer sur des données scientifiques issues d'un avis rendu en juin par l'Agence française de sécurité sanitaire pour fixer ces limites de 10 mètres et 5 mètres. Concrètement, la distance proposée est de

10 mètres minimum pour l'épandage des substances «les plus dangereuses» – les fongicides, herbicides et autres pesticides potentiellement cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques comme le fameux glyphosate ou le lindane. Pour les autres produits phytosanitaires, la distance dépendra du type de culture: 10 mètres pour les cultures hautes (vignes ou arbres fruitiers) et seulement 5 mètres pour les cultures dites basses comme les céréales.

«Chartes» départementales

Le gouvernement envisage même la possibilité de réduire ces distances dans le cadre de «chartes» qui devront être validées au niveau départemental, après «échanges» entre agriculteurs, riverains et élus. Ainsi, elles pourront être ramenées à 3 mètres pour les cultures basses et la viticulture et à 5 mètres pour les autres cultures, à la condition d'avoir recours à «des matériels de pulvérisation les plus performants sur le plan environnemental».

Ce «nouveau dispositif de protection des riverains vis-à-vis de l'utilisation des produits phytosanitaires» doit déboucher sur un arrêté (distance minimale) et un décret (règles d'élaboration des chartes) qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Il est soumis à une consultation publique qui s'ouvre lundi 9 septembre pour une durée de trois semaines.

Les maires qui ont pris des arrêtés antipesticides et les associations environnementales veulent faire entendre leur voix durant cette phase de consultation. «On sait que les dérives directes comme le vent et les réévolutions de pesticides après les épandages impactent les habitations environnantes largement au-delà des 100 premiers mètres du lieu de pulvérisation. Dans ces conditions, 5 mètres ou 10 mètres de distance ne représentent absolument pas une distance susceptible de réduire de manière significative l'exposition

«Au sein du gouvernement, c'est le ministère de l'agriculture qu'on écoute, avant les enjeux sanitaires et environnementaux»

THIBAUT LEROUX
France Nature Environnement

des riverains aux pesticides: c'est moins que la largeur d'un chemin rural et de ses bordures!», estime François Veillerette, directeur de Générations futures.

En pointe dans la lutte contre les pesticides, cette ONG a indirectement contraint le gouvernement à prendre un nouvel arrêté encadrant leur usage. En juin, elle avait en effet obtenu devant le Conseil d'Etat l'annulation du texte du 4 mai 2017 qui réglementait les épandages. Et la haute juridiction administrative avait demandé à l'Etat de prendre des mesures supplémentaires de protection des riverains d'ici à la fin de l'année.

«Il s'agit d'une question de santé publique majeure et il est du devoir du gouvernement de protéger la santé des personnes face à ces produits dont beaucoup sont des perturbateurs endocriniens, pouvant agir à de faibles doses sur de jeunes enfants ou le fœtus. Il doit instaurer des distances bien supérieures sans pulvérisation de pesticides de synthèse», poursuit le directeur de Générations futures. Nous demandons au gouvernement de ne pas céder à la pression de la FNSEA.»

Le syndicat agricole n'a pas applaudi à l'annonce du gouvernement. «Ce sont des retraits importants de terres agricoles, ce qui représente un manque à gagner très important, surtout dans les zones périurbaines», a commenté son administrateur, Christian Durlin. Pour l'associa-

tion France Nature Environnement (FNE), dont la pétition pour l'interdiction des épandages de pesticides à proximité des habitations a reçu plus de 16 000 signatures cet été, c'est pourtant une victoire du «lobby agricole». «C'est assez décevant de voir qu'au sein du gouvernement, c'est le ministère de l'agriculture qu'on écoute, avant les enjeux sanitaires et environnementaux», a regretté Thibault Leroux, spécialiste des questions d'agriculture à FNE.

Le 27 août, la ministre de la transition écologique et solidaire avait déclaré «partage[r] totalement la préoccupation du maire de Langouët», laissant penser que le gouvernement s'orienterait sur une distance d'interdiction de 150 mètres pour s'aligner sur les arrêtés municipaux.

«Folie pour les consommateurs»

Mais le 3 septembre, son homologue à l'agriculture, Didier Guillaume, a mis son veto. «S'il devait y avoir des zones de non-traitement de 150 mètres autour de toutes les habitations (...), ce ne serait pas de la folie pour les agriculteurs mais ce serait de la folie pour les consommateurs, avait tonné le ministre au micro d'Europe 1. Les agriculteurs ne seraient plus à même de fournir notre autonomie alimentaire et nous serions obligés d'acheter de l'alimentation venant d'ailleurs.» Le ministre estime que la surface agricole cultivée serait «amputée» de 20 % à 30 %.

Pour le gouvernement, avec ce dispositif de chartes et de zones tampon de 5 mètres à 10 mètres, «la France se dote d'un cadre national pour la protection des riverains et deviendra un des seuls pays européens à instaurer de telles mesures». Une annonce qui intervient dix ans après la directive européenne de 2009 imposant aux Etats membres de définir de tels périmètres de sécurité à proximité de lieux accueillant le grand public. ■

STÉPHANE MANDARD

Les maires qui ont pris des arrêtés antipesticides et les associations veulent faire entendre leur voix



Devant l'usine Lubrizol, à Rouen, le 27 septembre. LOU BENOIST/AFP

organiques volatils sont inférieurs au seuil de quantification (quantité trop faible pour être mesurée) et font apparaître un état habituel de la qualité de l'air», note-t-elle, avec une exception pour le benzène sur le site même de l'usine Lubrizol.

Toutefois, Atmo Normandie précise n'avoir « constaté pendant l'incendie aucun dépassement des seuils réglementaires [pour les particules fines PM10, le dioxyde d'azote ou le dioxyde de soufre] sur son réseau de mesure permanent localisé dans l'agglomération, principalement du fait qu'aucune de ses stations n'a prélevé d'air directement dans le panache de fumée ».

Les retombées de suies, identifiées dimanche jusque dans une centaine de communes des Hauts-de-France? « Les résultats d'analyses ne mettent pas en évidence de différences significatives entre le prélèvement témoin et les cinq autres sites situés sous le panache pour les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques). »

L'eau du robinet? Elle peut être consommée « sans risque pour la santé », précise la préfecture, y compris dans les secteurs directe-

ment concernés par le panache de fumée. Elle ne provient pas de captages en Seine, où des barrages antipollution ont été déployés pour endiguer la progression des galettes d'hydrocarbures, ajoute-t-elle.

Amiante dans la toiture

En revanche, mieux vaut ne pas s'aventurer à consommer des légumes ou des fruits des jardins. Un arrêté restreint les ventes des exploitations agricoles de 112 communes du département. Légumes, fruits mais aussi lait, œufs ou aliments pour animaux sont concernés par cette interdiction. Les préfectures de la Somme et de l'Aisne, également touchées par les retombées de suies, ont pris un arrêté similaire pour une cinquantaine de communes en raison de la « suspicion de contamination ».

Le déluge de communiqués et de recommandations – nettoyer uniquement à l'eau en portant des gants de ménage, nettoyer régulièrement les jouets et les doudous, bien se laver les mains – n'a pas balayé toutes les interrogations.

Première source d'inquiétude: la présence d'amiante dans la toi-

Les relevés « font apparaître un état habituel de la qualité de l'air », affirme la préfecture

ture (8 000 mètres carrés) des bâtiments qui ont brûlé. Un programme de mesures de fibres dans l'air a été engagé dans un rayon de 300 mètres autour du site industriel. Les premiers résultats ne seront pas connus avant mardi. Des fragments d'amiante ont déjà été retrouvés à plus de 3 kilomètres du sinistre, alerte l'association Robin des Bois.

L'Association Henri-Pézerat, France Nature Environnement, Greenpeace ou encore la CGT appellent à manifester ce jour-là devant le palais de justice de Rouen pour exiger une « transparence complète ». « Les autorités taisent la réalité des dangers en refusant jusqu'à présent de donner la composition des produits chimiques qui ont brûlé », tonne Annie

Thébaud-Mony. Les associations Henri-Pézerat et Générations futures s'appêtent à déposer plainte pour « mise en danger d'autrui ». Initialement ouverte pour « destructions involontaires par l'effet d'une explosion ou d'un incendie », l'enquête préliminaire du parquet de Rouen a été élargie à ce chef. Classée Seveso seuil haut, l'usine Lubrizol fabrique des additifs chimiques pour lubrifiants, carburants et peintures industrielles. Hydrocarbures sulfurés, hydrocarbures azotés, hydrocarbures phosphorés mais aussi soude, potasse caustique, pentasulfure de phosphore... la fiche de l'inspection des installations classées donne un aperçu de la variété des substances à la « toxicité aiguë » ou « dangereuses pour l'environnement » manipulées sur le site.

Pour Annie-Thébaud Mony, aussi très mobilisée sur le dossier de la contamination au plomb après l'incendie de Notre-Dame de Paris, « tant que la liste n'a pas été publiée », élèves et enseignants ne devraient pas regagner les écoles. ■

STÉPHANE MANDARD

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

FAITS MARQUANTS :

- INITIATIVE EUROPÉENNE DE CITOYENNETÉ
- SORTIE DU GLYPHOSATE
- INTERDICTION DU CHLORPYRIFOS
- INTERDICTION DE DEUX PESTICIDES "TUEURS D'ABEILLES"
- ÉMISSIONS SUR LES PESTICIDES

SAFE WATER SUMMIT 2019, TOULOUSE

PRESSE WEB

LA DEPECHE 19 NOVEMBRE

MA VILLE FRANCE - MONDE FAITS DIVERS SPORT ÉCO TV - PEOPLE SANTÉ SORTIES SERVICES IMMO AVIS DE DÉCÈS ...

LADEPECHE.fr

9° / 14° Toulouse

Rechercher

Journal

Mon compte

S'abonner

Accueil / France - Monde / Environnement

Toulouse. Protéger l'eau pour ne pas trinquer



Nos dernières vidéos

Découvrez les éclairages du

f t @ s in

Les tops de la semaine

Lus

Commentés

- 1 **Faits divers.** Le rugbyman de Graulhet Beka Burdiasvili se tue au volant de sa voiture : l'émotion dans son club
- 2 **Faits divers.** Landes : le cerf charge le chasseur et lui arrache la moitié du visage
- 3 **People.** Brigitte Macron en cuir bleu pose avec Michou quelques jours avant sa mort
- 4 **Faits divers.** Tarn-et-Garonne : il scotche la gueule de sa chienne pour l'empêcher d'aboyer
- 5 **International.** Brexit : un célèbre chef français obligé de quitter l'Angleterre

À lire aussi de

“

«Le polluant le plus facile à retirer de l'eau est celui qui n'y va pas» rappelle François Veillerette, fondateur de Générations futures.

INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE

PRESSE WEB

LE FIGARO

25 NOVEMBRE

Politique International Société Vie Économie Sport Culture Voyage Style Madame Figaro Live

le journal

Économie

**Nouveau nom, nouvelle approche.
En 2020, Malakoff Humanis se réinvente.**

Actualités > Économie > Flash Eco

Lancement d'une pétition européenne pour interdire les pesticides de synthèse

Par Le Figaro avec AFP
Publié le 25 novembre 2019 à 06:21

Interdire les pesticides de synthèse dans l'Union européenne d'ici 15 ans : c'est l'objectif d'une «Initiative citoyenne européenne (ICE) lancée lundi, qui espère récolter plus d'un million de signatures pour contraindre la Commission européenne à ouvrir le débat.

À lire aussi : Deux arrêtés anti-pesticides validés au nom du «danger grave» pour la population

Cette initiative a été lancée par sept citoyens de l'Union européenne, vivant en Italie, en Roumanie, en France, en Autriche, en Allemagne, en Belgique et en Grèce, selon une présentation de l'ONG française *Génération Futures*. Leur demande a été validée par la Commission

Malakoff Humanis crée le (diagnostic du capital humain)

- d'absentéisme pour votre entreprise
- de santé et de qualité de vie au travail
- d'efficacité et de motivation

“

«Obtenir que les pays se mettent d'accord pour l'interdiction des pesticides en 15 ans, c'est plutôt ambitieux», reconnaît Nadine Lauverjat, coordinatrice de Générations Futures. Mais pour elle, il faut «sortir d'un système agricole à bout».

20 MINUTES

25 NOVEMBRE

20 PLANÈTE Un million de signatures à trouver pour sortir l'Europe des pesticides

Actualités > PLANÈTE

Un million de signatures à trouver pour tenter de sortir l'Europe des pesticides

AGRICULTURE Quatre-vingt-dix associations environnementales lancent ce lundi une Initiative citoyenne européenne pour contraindre la commission européenne à se pencher sur leur proposition : interdire les pesticides de synthèse dans l'UE d'ici 2035. La condition ? Avoir un million de signatures

Fabrice Poulisquet | Publié le 25/11/19 à 20h22 | Mis à jour le 26/11/20 à 14h23

76 COMMENTAIRES 956 PARTAGES

A LIRE AUSSI

- SPRITIF & PESTICIDES : Montants plaida l'urgence d'interdire un pesticide interdit
- PARCOURS SCANDALE : La commission d'enquête sur la fraude aux aides agricoles
- PESTICIDES & ANIMALES : Une mission parlementaire sur l'impact des produits phytosanitaires

FAITS

- Plusieurs associations environnementales veulent s'adresser à la commission européenne pour envisager une sorte de pesticides de synthèse, utilisés en agriculture conventionnelle, d'ici 2035 en Europe.
- C'est l'objet de l'initiative citoyenne européenne (ICE) qu'elles lancent ce lundi. Mais pour que la commission européenne n'ait d'autres choix que de se pencher sur leur demande, il leur faut recueillir un million de signatures en dix mois.
- Même si ce chiffre est atteint, rien ne dit que la commission européenne statuera en leur faveur. Mais ces 90 associations, parmi lesquelles les françaises Générations futures, Justices Pesticides ou FNE, veulent au moins utiliser cette ICE pour instaurer le débat.

Bar A Des Porte ordin...
de 4 138
ACHETER

Bar A Des Porte-pc B5 ...
de 4 888
ACHETER

Bar A Des Porte-pc B1 ...
de 4 558
ACHETER

“

« Nous demandons à la commission européenne de développer des propositions de lois pour supprimer progressivement ces pesticides dans l'UE, expose François Veillerette, directeur de Générations Futures, ONG spécialisée sur les pesticides et qui impulse la campagne en France.

INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE

PRESSE WEB

GEO

25 NOVEMBRE

REPORTERRE 26 NOVEMBRE

Lancement d'une pétition européenne pour interdire les pesticides de synthèse

Par AFP - Publié le 25/11/2019 à 08:00 - Mis à jour le 25/11/2019

Environnement + Santé



© Pixabay



vitalya

www.vitalya.fr

VITALIA Santé

Paris (AFP)

Interdire les pesticides de synthèse dans l'Union européenne d'ici 15 ans : c'est l'objectif d'une "Initiative citoyenne européenne" (ICE) lancée lundi, qui espère récolter plus d'un million de signatures pour contraindre la Commission européenne à ouvrir le débat.



groundwork photo workshop

Reporterre le quotidien de l'écologie

Journal indépendant, sans publicité,
en accès libre, financé par ses lecteurs
Soutenir le journal

NATURE CARTE DES LUTTES RETRAITES AUSTRALIE

TOUTE L'INFO

Accueil > Édition > Info

Les ONG cherchent un million de signatures pour interdire les pesticides

26 novembre 2019 | Marie-Julie (Reporterre)

Quelques heures à lire



Obtenir l'interdiction des pesticides de synthèse dans l'Union européenne d'ici quinze ans est-il possible ? C'est l'objectif que se sont fixé 90 organisations européennes, qui ont lancé une initiative citoyenne européenne, pour récolter un million de signatures à déposer sur le bureau de la Commission européenne.

L'idée imprègne désormais l'air du temps presque autant que les produits chimiques l'air et l'eau : l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. Demandée depuis plus d'un an en France par l'Appel des coquelicots, elle est maintenant promue à l'échelle européenne. Plus de quatre-vingt-dix organisations de dix-sept pays de l'Union européenne (UE) ont lancé lundi 25 novembre une initiative citoyenne européenne (ICE), intitulée « Sauver les abeilles et les agriculteurs », elle demande à l'UE d'en finir avec les pesticides de synthèse d'ici quinze ans.

Une initiative citoyenne européenne est une procédure officielle permettant à un million de citoyens de l'UE, venant d'au moins sept États membres, de demander aux institutions européennes de se saisir d'un sujet. Les porteurs de cette ICE ont dix mois, jusqu'au 30 septembre 2020, pour recueillir les signatures. Le nombre de signatures par pays est proportionnel au nombre d'habitants, il faudra donc en France qu'au moins 55 500 personnes signent cette ICE.

DOSSIER Pesticides Europe



25 janvier 2020
Dauphins : l'hécatombe reprend sur la côte atlantique



30 janvier 2020
Contre la réforme des retraites, la mobilisation inédite des travailleurs du nucléaire



26 janvier 2020
Dans le Vaucluse, des entrepôts géants menacent des espèces rares

“

Cette initiative a été lancée par sept citoyens de l'Union européenne, vivant en Italie, en Roumanie, en France, en Autriche, en Allemagne, en Belgique et en Grèce, selon une présentation de l'ONG française Générations futures. Leur demande a été validée par la Commission européenne.

INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE

PRESSE WEB

PARIS MATCH 25 NOVEMBRE



LE TÉLÉGRAMME 25 NOVEMBRE



OUEST FRANCE 25 NOVEMBRE



SUD OUEST 25 NOVEMBRE



“

Cette initiative a été lancée par sept citoyens de l'Union européenne, vivant en Italie, en Roumanie, en France, en Autriche, en Allemagne, en Belgique et en Grèce, selon une présentation de l'ONG française Générations futures. Leur demande a été validée par la Commission européenne.

SORTIE DU GLYPHOSATE

PRESSE WEB

NOVETHIC

22 NOVEMBRE



“

"On est écoeurés, c'est un rapport complètement à charge et l'ensemble n'est pas sérieux", regrette Nadine Lauverjat, porte-parole de Générations futures. "Les chiffres avancés n'ont pas été calculés par la mission parlementaire mais par la FNSEA (principal syndicat agricole, NDR) qui veut maintenir l'utilisation du glyphosate", ajoute-t-elle. Selon elle, les externalités positives de la fin du glyphosate n'ont pas été prises en compte.

ACTU DAILY

3 DÉCEMBRE



“

Des traces de glyphosate et autres désherbants ont été retrouvés dans les lacs et rivières du pays, selon Générations futures. L'association a utilisé les relevés d'observation de la qualité des cours d'eau regroupés sur le site public Naiades et a remonté jusqu'à 2015 pour avoir les données les plus complètes possibles pour la France métropolitaine, la Martinique et La Réunion.

SORTIE DU GLYPHOSATE

PRESSE WEB

LE POINT

9 DÉCEMBRE



LA CROIX

9 DÉCEMBRE



SCIENCES ET AVENIR

9 DÉCEMBRE



REPORTERRE

9 DÉCEMBRE



“

L'association Générations Futures s'est réjouie lundi de ces premières décisions de retrait. "Elles confirment que l'innocuité des herbicides à base de glyphosate est un mythe !", a déclaré son directeur François Veillerette, cité dans un communiqué.

INTERDICTION DU CHLORPYRIFOS

PRESSE WEB

LE MONDE

2 DÉCEMBRE



“

Dans un communiqué, une coordination de sept ONG salue « un geste historique ».

NOVETHIC

15 DÉCEMBRE



“

"De nombreuses études ont montré que le chlorpyrifos était un perturbateur du système endocrinien (EDC), mais qu'il était également associé à des troubles métaboliques, à des cancers du sein et du poumon et à l'infertilité masculine", ajoute l'association Générations Futures. "Il a été démontré que l'exposition au chlorpyrifos endommage l'ADN."

INTERDICTION DU CHLORPYRIFOS

PRESSE WEB

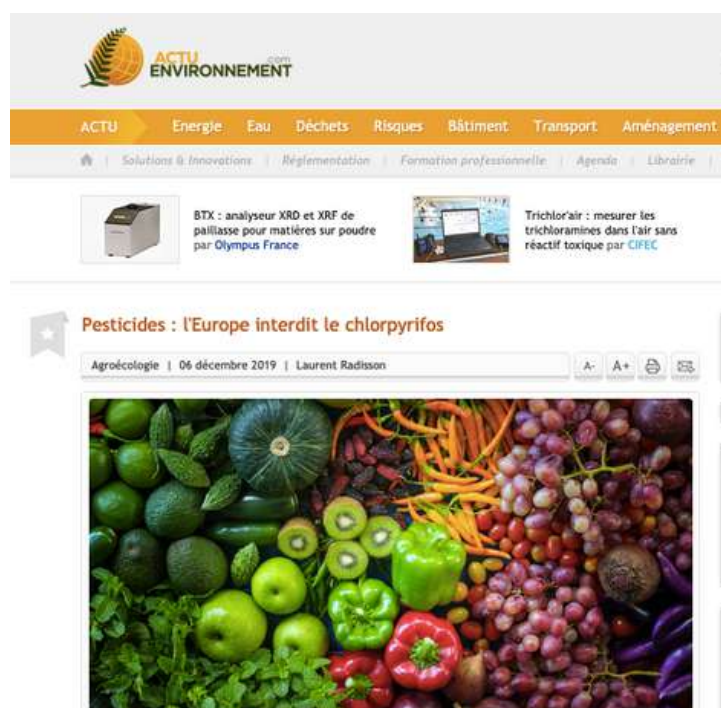
REPORTERRE 6 DÉCEMBRE



“

« L'exposition au chlorpyrifos, même à faible dose, est dangereuse et a été associée à des troubles du développement neurologique chez les enfants, tels qu'un risque accru d'autisme, une perte de mémoire de travail, un trouble de l'attention ou une hyperactivité et une diminution du QI. Les enfants sont particulièrement à risque car leur cerveau est encore en développement », précise l'ONG Générations futures dans un communiqué.

ACTU-ENVIRONNEMENT 6 DÉCEMBRE



“

"« Le chlorpyrifos est l'un des pesticides les plus couramment utilisés en Europe et ses résidus sont souvent présents dans les fruits, les légumes, les céréales et les produits laitiers, ainsi que dans l'eau de boisson », rappellent une coalition d'ONG, parmi lesquelles Health and Environment Alliance (Heal), Générations futures, SumOfUs et Pesticides Action Network (PAN).

INTERDICTION DE DEUX PESTICIDES "TUEURS D'ABEILLES"

PRESSE WEB



LE MONDE 4 DÉCEMBRE

“

Un recours avait été déposé par les associations Générations futures – qui mène la fronde contre les pesticides en France – et Agir pour l'environnement, ainsi que par l'Union nationale de l'apiculture française.



LIBÉRATION 4 DÉCEMBRE

“

Deux insecticides du fabricant américain Dow AgroSciences, filiale de Dow Chemical, et accusés de présenter un risque pour les abeilles, ont été interdits à la vente ce mercredi par le tribunal administratif de Nice.



L'EXPRESS 4 DÉCEMBRE

“

Leur autorisation de mise sur le marché en France avait été immédiatement contestée par deux associations écologistes, Agir pour l'environnement et Générations Futures, et par l'Union nationale de l'apiculture française.

INTERDICTION DE DEUX PESTICIDES "TUEURS D'ABEILLES"

PRESSE WEB



20 MINUTES 4 DÉCEMBRE

“

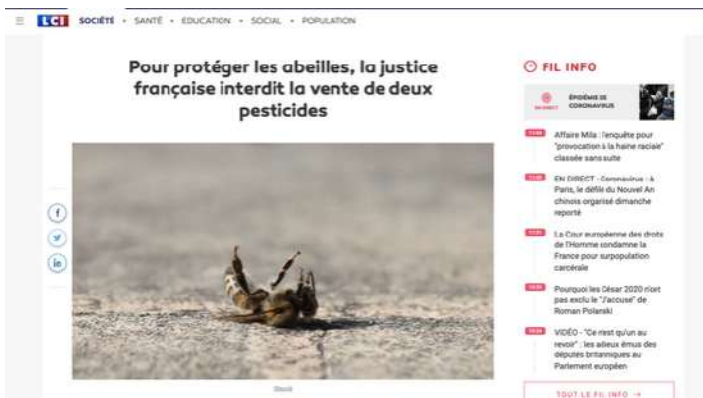
Cette décision « servira, nous l'espérons, à inciter le gouvernement et les agences évaluatrices à réfléchir à deux fois avant de délivrer des autorisations de mises sur le marché de produits dont les utilisations pourraient s'avérer désastreuses pour la biodiversité ou pour la santé humaine », a réagi François Veillerette, directeur de Générations Futures, cité dans un communiqué.



FRANCE INFO 4 DÉCEMBRE

“

Le tribunal a estimé que le sulfoxaflor [...] était susceptible [...] de présenter un risque de toxicité important pour les insectes pollinisateurs", a expliqué dans un communiqué le tribunal administratif de Nice saisi par deux associations écologistes, Agir pour l'environnement et Générations Futures, et par l'Union nationale de l'apiculture française.



LCI 5 DÉCEMBRE

“

Dow AgroSciences et l'Anses ont été condamnés à verser chacun 1500 euros à Générations Futures, et 1500 euros à l'Union nationale de l'apiculture française et Agir pour l'environnement.

VICTOIRE D'UN RIVERAIN VICTIME DES PESTICIDES

PRESSE WEB

ACTU ENVIRONNEMENT 16 DÉCEMBRE

The screenshot shows the homepage of the ACTU ENVIRONNEMENT website. At the top, there is a navigation bar with the logo and links for 'ESPACE ABONNÉ', 'NEWSLETTER', and 'EMPLOI'. Below this is a main menu with categories like 'ACTU', 'Energie', 'Eau', 'Déchets', 'Risques', 'Bâtiment', 'Transport', 'Aménagement', 'Biodiversité', 'Agroécologie', and 'Gouvernance'. A secondary menu lists 'Solutions & Innovations', 'Réglementation', 'Formation professionnelle', 'Agenda', 'Librairie', and 'Vidéos'. The main content area features three featured articles: 'XPERT : analyseur RoHS pour le contrôle des produits de consommation par Olympus France', 'MithraSON, logiciel de simulation d'ambiances sonores urbaines par CSTB', and 'Votre conseil en droit de la Santé et de l'Environnement par Huglo Lepage Avocats'. The article 'Non-respect des règles d'épandage des pesticides : un riverain obtient gain de cause' is highlighted, with a sub-header 'Agroécologie | 16 décembre 2019 | Dorothée Laperche'. It includes a large photo of a fruit tree and a sidebar with 'A lire aussi' (Apiculture, Phytosanitaires) and 'Offres d'emploi'.

“

Le riverain avait en effet dénoncé la dérive, du fait des conditions climatiques, d'un produit épandu en 2012 par l'exploitant. « Le produit pulvérisé était du Merpan 80, pesticide, classé R 40 (suspecté cancérigène), R 43 (sensible pour la peau) et R 36 (irritant pour les yeux) », précise l'association Générations futures qui a suivi l'affaire.

ÉMISSIONS SUR LES PESTICIDES

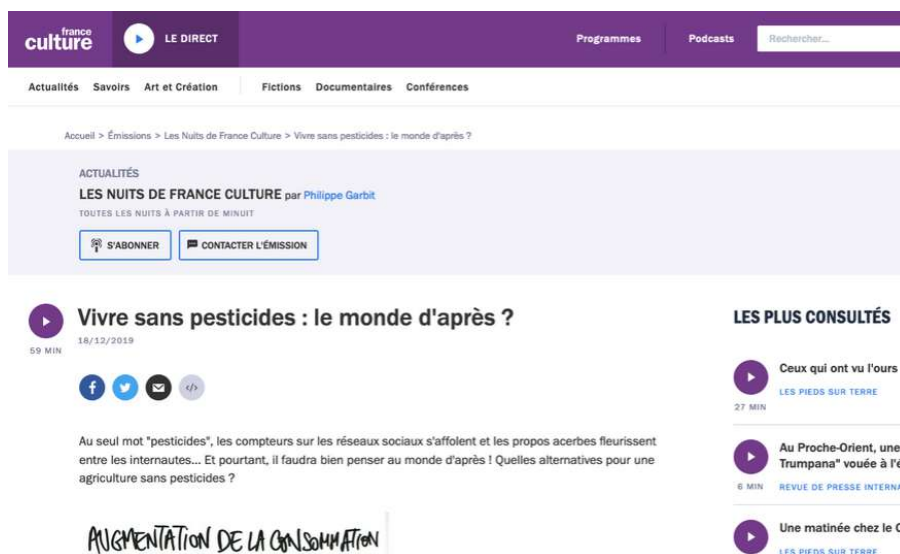
TÉLÉVISION



FRANCE 5 17 DÉCEMBRE

Lien de visionnage :

<https://www.france.tv/france-5/enquete-de-sante/1121501-pesticides-peut-on-encore-y-echapper.html>



FRANCE CULTURE 18 DÉCEMBRE

Lien de visionnage :

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/de-causes-a-effets-le-magazine-de-lenvironnement-pesticides-le-monde-dapres-1ere-diffusion-27012019-0>

ÉMISSIONS SUR LES PESTICIDES

TÉLÉVISION



FRANCE 2 8 DÉCEMBRE

Lien de visionnage :

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/13-heures/jt-de-13h-du-vendredi-8-novembre-2019_3666167.html



FRANCE 5 17 DÉCEMBRE

Lien de visionnage :

<https://www.france.tv/france-5/enquete-de-sante/1121501-pesticides-peut-on-encore-y-echapper.html>

ÉMISSIONS SUR LES PESTICIDES

RADIO

FRANCE CULTURE 18 DÉCEMBRE

Lien de
visionnage :

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/de-causes-a-effets-le-magazine-de-lenvironnement-pesticides-le-monde-dapres-1ere-diffusion-27012019-0>

  **LE DIRECT**

ProgrammesPodcastsRechercher...

ActualitésSavoirsArt et CréationFictionsDocumentairesConférences

Accueil > Émissions > Les Nuits de France Culture > Vivre sans pesticides : le monde d'après ?

ACTUALITÉS
LES NUITS DE FRANCE CULTURE par [Philippe Garbit](#)
TOUTES LES NUITS À PARTIR DE MINUIT

 **S'ABONNER**  **CONTACTER L'ÉMISSION**



59 MIN

Vivre sans pesticides : le monde d'après ?

18/12/2019



Au seul mot "pesticides", les compteurs sur les réseaux sociaux s'affolent et les propos acerbes fleurissent entre les internautes... Et pourtant, il faudra bien penser au monde d'après ! Quelles alternatives pour une agriculture sans pesticides ?

AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION

LES PLUS CONSULTÉS



Ceux qui ont vu l'ours

27 MIN

[LES PIEDS SUR TERRE](#)



Au Proche-Orient, une "Trumpana" vouée à l'éc

6 MIN

[REVUE DE PRESSE INTERNATI](#)



Une matinée chez le CF

[LES PIEDS SUR TERRE](#)

Les oiseaux rétrécissent quand le climat se réchauffe

Une étude américaine, menée sur 40 ans, a observé un changement de taille des oiseaux lié à la température des zones de reproduction

Les oiseaux sont-ils voués à devenir de plus en plus petits ? C'est ce que suggère une étude publiée dans la revue *Ecology Letters*, mercredi 4 décembre, rendant compte du travail minutieux d'un chercheur américain du Field Museum de Chicago.

Chaque jour depuis 1978, au printemps et à l'automne, Dave Willard s'est levé à 3h30 du matin pour recueillir des oiseaux morts, écrasés contre les fenêtres des bâtiments de la ville. « Cela a commencé comme une étude très informelle, se souvient le chercheur. J'ai récupéré ces oiseaux par curiosité, un matin, et je me suis mis à enregistrer plusieurs de leurs caractéristiques comme leur taille, leur masse, la longueur de leurs pattes. » Le travail s'est poursuivi pendant quarante ans avec l'aide de scientifiques et de bénévoles du Field Museum de Chicago et de l'université du Michigan.

Cette tenue de notes méticuleuse a porté ses fruits. En analysant les données récoltées, les scientifiques ont découvert qu'au cours des quarante dernières années, les oiseaux ont vu leur taille diminuer. Selon les chercheurs, cette évolution serait probablement liée au changement climatique.

Passeraux, tourterelles, oiseaux moqueurs... Pour arriver à ces conclusions, les scientifiques ont collecté, au fil des années, plus de 70 000 oiseaux qui se sont écrasés sur le centre de convention McCormick Place et d'autres bâtiments du centre-ville de Chicago.

Selon leurs résultats, la masse corporelle des oiseaux et la longueur des os de leurs pattes a diminué respectivement de 2,4 % et 2,6 % entre 1978 et 2016. Dans le même temps, les ailes des oiseaux se sont allongées de 1,3 %. « Ce qui nous a frappés, explique Brian Weeks, professeur à l'université du Michigan et premier auteur de l'étude, c'est que l'ensemble des spécimens représentent 52 espèces qui, pourtant assez différentes en termes d'habitats, d'alimentation et de migration, ont toutes réagi sensiblement de la même manière. »

Une modification « réversible »
Le rétrécissement des oiseaux est, selon l'étude, directement corrélé à la température des zones de reproduction. « Nous avons observé, en plus de cette tendance générale liée à l'augmentation globale de la température, des variations à plus court terme, avance Brian Weeks. Sur certaines années, où la température moyenne s'abaissait, la masse des oiseaux augmentait de nouveau légèrement. » Ce qui prouve, selon l'auteur de l'étude, que non seulement les oiseaux réagissent rapidement aux variations de température mais également que la modification de leur taille est « réversible ».

Et ces résultats ne sont pas étonnants, selon les chercheurs, car ils suivent la règle de Bergmann. Ce principe, en zoologie, corréla la température de l'environnement

Les ailes des oiseaux se sont allongées pour compenser leur plus petite taille et faciliter ainsi leurs voyages migratoires



Une partie de la collecte d'oiseaux étiquetée au Field Museum de Chicago. BEN MARKS/FIELD MUSEUM

avec la masse du corps chez les animaux homéothermes – ceux dont la température reste constante. Ainsi, les individus d'une même espèce qui vivent dans les climats froids, tendent à avoir une masse corporelle plus importante que ceux qui vivent dans une région plus chaude. En effet, quand la masse augmente, le ratio entre la surface exposée à l'air et le volume décroît en proportion. Puisque la chaleur est dissipée en surface, une masse plus grande conserve mieux la chaleur.

Comment expliquer alors, qu'à l'inverse du reste de leur corps, les ailes des oiseaux s'allongent ? « C'est assez simple, explique Brian Weeks, plus les oiseaux sont petits, plus la migration leur est difficile. Pour compenser leur taille, leurs ailes ont grandi afin de rendre leur voyage moins éprouvant. »

Ce résultat est cohérent avec celui d'une étude similaire réalisée en 2018 sur des populations d'oiseaux en France. Pierre-Yves Henry, coauteur de la publication française et professeur au Muséum national d'histoire naturelle, confirme l'intérêt du rapport américain. « C'est une des rares publications dont la collecte de données est effectuée de la même manière, par les mêmes personnes, au même endroit pendant quarante ans. »

Cette étude est d'autant plus intéressante que les chercheurs, en collectant les animaux, ne s'attendaient pas à trouver ces résultats. « Lorsque nous avons commencé à recueillir les données analysées dans cette étude, nous nous posions quelques questions simples sur les variations annuelles et saisonnières chez les oiseaux, ex-

« Les spécimens de 52 espèces assez différentes ont tous réagi sensiblement de la même manière »

BRIAN WEEKS
professeur à l'université du Michigan

plique Dave Willard. L'expression « changement climatique » en tant que phénomène moderne était à peine à l'horizon. » Selon les scientifiques américains, les résultats de cette étude soulignent combien il est essentiel de disposer de données à long terme pour identifier et analyser les tendances induites par les changements de notre environnement.

« Résilience »

Selon Pierre-Yves Henry, d'autres explications pourraient compléter ces résultats : « Sur 40 ans, explique-t-il, il n'y a pas que la température qui varie, mais également les habitats, leur exploitation par l'être humain, etc. Il serait intéressant de pouvoir relier tous ces éléments dans une étude. » La règle de Bergmann est, selon les chercheurs américains, la principale explication de ce phénomène. Une autre hypothèse avancée par différents scientifiques pour expliquer la diminution de la taille des animaux vient en effet du changement de leurs habitats. « Le manque de nourriture, dû au

dérèglement climatique, pourrait avoir un rôle à jouer dans la taille des juvéniles, explique Nicolas Dubos, chercheur en écologie au Muséum national d'histoire naturelle. Le fait qu'il fasse trop chaud également pourrait diminuer leur énergie et donc leur croissance. » Les chercheurs sont cependant unanimes sur une chose : la cause principale reste bien le changement climatique.

« Désormais, il est important d'effectuer ce genre de recherche mais sur des échelles beaucoup plus grandes pour confirmer ou infirmer ces hypothèses à l'échelle planétaire », soutient Pierre-Yves Henry. Et selon les chercheurs américains, la tendance constatée dans l'étude ne peut qu'être observée ailleurs. « Notre étude porte sur les oiseaux en Amérique du Nord, rappelle Brian Weeks, mais il est très probable que la même chose soit observable dans le monde entier et sur une grande partie des espèces animales, voire végétales. »

En mars 2019 déjà, une étude sud-africaine avait trouvé des résultats similaires lors de recherches menées sur la Bergeronnette à longue queue. De même, en 2009, une étude avait démontré une réduction de la masse corporelle des poissons liée à la température des océans. « D'une certaine manière, ces résultats sont optimistes, poursuit le chercheur américain, car ils prouvent que les animaux sont capables de résilience et s'adaptent dans des conditions de changement rapide. La question maintenant est de savoir jusqu'à quel point ces animaux pourront réellement s'adapter. » ■

CLÉMENTINE THIBERGE

Deux pesticides « tueurs d'abeilles » interdits en France

Le tribunal administratif de Nice a annulé les autorisations de mise sur le marché de produits à base de sulfoxaflo

C'est un camouflet pour l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Le tribunal administratif de Nice, dans un jugement rendu public mercredi 4 décembre, vient d'interdire deux insecticides (Closer et Transform) à base de sulfoxaflo, apparenté à base de néonicotinoïdes. L'Anses avait autorisé leur commercialisation en septembre 2017, provoquant la protestation des apiculteurs français qui dénoncent des produits « tueurs d'abeilles ». Le tribunal confirme ainsi, sur le fond, un premier jugement rendu en référé en novembre 2017 suspendant l'autorisation de mise sur le marché (AMM) de ces produits développés par Dow AgroSciences, filiale du géant américain de l'agrochimie Corteva (issu de la fusion entre Dow Chemical et DuPont).

Un recours avait été déposé par les associations Générations futures et Agir pour l'environnement, ainsi que par l'Union nationale de l'apiculture française.

Pour motiver sa décision, le tribunal a conclu à l'absence de certitude quant à l'innocuité de l'insecticide. Il estime que l'AMM accordée par l'Anses à Dow AgroSciences ne garantit pas que les doses utilisées sans contrôle au moment de leur épandage ne présentent pas de danger pour les abeilles. Le jugement rappelle que « les études scientifiques menées par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), la Commission européenne, ainsi que des organisations non gouvernementales ont identifié des risques importants de toxicité pour les insectes pollinisateurs ». Dans deux rapports publiés en mars 2015 et février 2019, l'EFSA avait pointé des risques élevés pour les

abeilles et les bourdons lors de l'utilisation de sulfoxaflo.

Le Closer et le Transform sont utilisés contre les pucerons pour les grandes cultures, les fruits et les légumes. Le fabricant recommande d'épandre ces insecticides à raison d'une seule dose par an, au plus tard cinq jours avant la floraison. Outre les dangers que font courir aux pollinisateurs les insecticides, le tribunal a estimé qu'il était impossible de vérifier si cette recommandation était appliquée.

« Principe de précaution »

L'absence d'application du Closer et du Transform pendant la floraison (présentée par Dow AgroSciences et l'Anses comme une « mesure d'atténuation du risque ») n'est pas jugée « suffisante » par le tribunal, dès lors qu'elle n'est assortie d'« aucune obligation pour les utilisateurs du produit ». Ainsi, le juge estime qu'en autorisant la mise sur le marché des deux pesticides « l'Anses a méconnu le principe de précaution ». « Nous espérons que cette décision incitera le gouvernement et les agences évaluatrices à réfléchir à deux fois avant de délivrer des autorisations de mises sur le marché de produits dont les utilisations pourraient s'avérer désastreuses pour la biodiversité ou pour la santé humaine », réagit François Veillerette, le directeur de Générations futures.

Pour l'association, le jugement souligne les « errements » de l'Anses qui, « malgré la loi biodiversité de 2016 prévoyant l'interdiction des pesticides à base de néonicotinoïdes (septembre 2018), a continué à autoriser la mise sur le marché de pesticides à base de nouveaux néonicotinoïdes ». L'Anses, comme le fabricant Dow AgroSciences, peuvent faire appel de la décision. ■

STÉPHANE MANDARD

INONDATIONS

Le corps d'une femme retrouvé dans le Var

Le bilan des intempéries qui ont frappé, dimanche, le sud-est de la France est passé mercredi 4 décembre à sept morts après la découverte du corps d'une femme disparue dans le Var, a annoncé la préfecture. Les pluies diluviennes ont en outre entraîné l'éboulement d'une masse rocheuse de plusieurs milliers de tonnes sur des maisons des Mées, dans les Alpes-de-Haute-Provence. — (AFP)

TYPHON

Philippines : la tempête Kamuri fait 13 morts

Au moins treize personnes ont péri au Philippines lors du passage du typhon Kamuri qui a balayé le nord du pays de lundi soir à mercredi, selon un nouveau bilan établi jeudi 5 décembre. La tempête tropicale a endommagé 135 écoles et détruit près de 1200 maisons. Des centaines de milliers de personnes avaient été évacuées avant son arrivée. — (AFP)

DE CAUSE À EFFETS.
Le magazine de l'environnement

Chaque dimanche
16H-17H
Aurélien Luneau

En partenariat avec **Le Monde**

franceculture.fr / @franceculture

france culture

L'esprit d'ouverture.

Accord partiel de l'UE sur la neutralité carbone

La Pologne a refusé de s'engager sur cet objectif pour 2050, réclamant un délai et des aides financières

BRUXELLES - bureau européen

Vers 20 heures, les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE) – Boris Johnson était resté à Londres pour ce jour d'élections – qui s'étaient retrouvés à Bruxelles, jeudi 12 décembre, lors d'un Conseil européen, ont interrompu leurs discussions pour se faire prendre en photo, tous ensemble. Un rituel censé célébrer leur bonne entente et auquel ils ne s'étaient pas livrés depuis le référendum sur le Brexit, en 2016. La reprise de ce cérémonial devait marquer le début d'une nouvelle période, alors que la sortie du Royaume-Uni de l'UE d'ici au 31 janvier semble désormais très probable compte tenu de la large victoire de Boris Johnson lors des élections britanniques.

Las, l'unité n'aura duré que le temps d'un cliché. Un peu après minuit, en effet, la Pologne s'est désolidarisée de ses partenaires, refusant de s'engager à se mettre en ordre de marche pour parvenir à la neutralité carbone en 2050. « Nous sommes parvenus à un accord », a néanmoins déclaré le nouveau président du Conseil, Charles Michel, se livrant, comme la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, à un exercice de dialectique très poussé.

Effectivement, la Pologne a, comme tous les Etats membres, adopté l'accord qui a été rédigé à l'issue de près de neuf heures de négociations. Mais celui-ci, s'il rappelle l'objectif commun de la neutralité carbone en 2050, spécifie qu'« un Etat, à ce stade, n'a pas pu s'engager sur la mise en œuvre de cet objectif » et fixe un nouveau rendez-vous à juin 2020. Le premier ministre polonais, Mateusz Morawiecki, a pour sa part, parlé de « l'exemption de son pays » et de « l'énorme flexibilité » qu'il lui est désormais offerte. « Nous atteignons l'objectif à notre propre rythme », ajoutait-il.

« Je suis assez satisfaite. Il n'y a pas eu de divisions des Européens, il y avait simplement un Etat qui avait besoin de plus de temps », a commenté Angela Merkel, boudant en deux minutes une conférence de presse, dont elle a exclu toute question. En réalité, la chancelière allemande, comme les autres dirigeants européens, a

La chancelière allemande, Angela Merkel, s'entretient avec ses homologues néerlandais, Mark Rutte, polonais, Mateusz Morawiecki, et tchèque, Andrej Babis, à Bruxelles, le 12 décembre.

FRANCISCO SECO/ANP



craint jusqu'à la fin que Varsovie ne signe aucun accord, tellement les demandes de la Pologne étaient inacceptables. « Nous avons besoin de créativité sans perdre la boussole », a commenté M. Michel, titillé sur cet accord à géométrie variable.

Une somme astronomique

M. Morawiecki n'a pas ménagé ses interlocuteurs. Il leur a réclamé 560 milliards d'euros d'ici à 2030 pour aider son pays à fermer ses centrales à charbon. Une somme astronomique à comparer avec les 100 milliards d'euros que les Européens envisagent de consacrer au Fonds de transition juste, imaginé par la Commission pour accompagner les pays qui en ont le plus besoin. Le premier ministre polonais a ensuite plaidé pour un délai, jusqu'en 2070. Une autre exigence inacceptable pour ses collègues.

Au lendemain des annonces d'Ursula von der Leyen sur le « green deal », les Etats membres n'ont donc pas réussi à s'entendre sur la pierre angulaire du projet défendu par la présidente de la

L'Europe est vue comme la seule à pouvoir entraîner les gros émetteurs, notamment la Chine, dans son sillage

Commission. Mais ils espèrent y parvenir avant l'été 2020. D'ici là, l'exécutif européen aura précisé le financement du Fonds de transition juste ainsi que ses critères d'éligibilité. « Tant que la Pologne n'aura pas souscrit à l'objectif de neutralité carbone en 2050, elle ne pourra pas en bénéficier », précise un diplomate. Surtout, les discussions sur le budget européen pour la période 2021-2027 auront avancé. Et il ne fait aucun doute que la Pologne essaiera de négocier au mieux son ralliement.

« Cela ne changera pas le calendrier » du « green deal », a affirmé

Ursula von der Leyen. De fait, explique un diplomate, « la plupart des législations prévues pourront aller de l'avant car elles doivent être entérinées à la majorité qualifiée (au moins 55 % des Etats représentant 65 % de la population européenne) ». A commencer par la loi climat, qui doit inscrire dans le marbre la neutralité carbone en 2050, et qui sera présentée en mars. En juin, elle sera amendée pour intégrer l'objectif intermédiaire de réduction entre – 50 % et – 55 % des émissions de CO₂ en 2030.

Ni Paris ni Berlin ne s'attendaient à ce que le Conseil européen se déroule de cette manière. Certes, les dirigeants savaient qu'il serait difficile de convaincre les trois pays récalcitrants – la Pologne, la Hongrie et la République tchèque – de rallier l'objectif de neutralité carbone en 2050. Mais ils n'avaient pas imaginé que Varsovie se montrerait aussi peu coopératif. « Il y a eu une sorte de sidération », reconnaît un ministre.

Le vote du Conseil européen devait être scruté de près à la confé-

rence mondiale sur le climat (COP25), vendredi à Madrid, le jour de sa clôture officielle. L'Europe est vue comme la seule à pouvoir entraîner les gros émetteurs, notamment la Chine, dans son sillage. Mais pour l'ONU, la relève de l'ambition passe, au-delà de la neutralité carbone en 2050, par la soumission de plans climatiques plus ambitieux dès l'an prochain.

Avant que le sommet ne débute, les trois pays d'Europe de l'Est étaient surtout montés au créneau pour demander à l'Europe des garanties sur le nucléaire. Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone, ont-ils argué, il leur faut réduire leur dépendance au charbon et donc se tourner vers d'autres sources d'énergie. Au premier rang desquelles le nucléaire, qui n'émet pas de CO₂. La République tchèque et la Hongrie y ont déjà recours. La Pologne, qui n'imagine pas acheter du gaz à la Russie mise, elle aussi, sur l'atome.

Inacceptable a priori pour l'Autriche et le Luxembourg, qui portent le flambeau de la lutte antinucléaire, et, dans une moindre

mesure, pour l'Allemagne, qui a décidé de sortir du nucléaire après Fukushima. « Il ne faut pas se tromper, ces pays font campagne contre le nucléaire. Et cela se traduit concrètement au niveau européen alors que le traité de Lisbonne garantit la souveraineté en matière énergétique », commente un diplomate, qui cite notamment leur rôle dans l'échec des négociations sur la recherche nucléaire.

Consensus difficile

Prague et Budapest, qui ont menacé de faire corps avec Varsovie, ont finalement obtenu gain de cause. « Certains Etats membres, est-il spécifié dans les conclusions du Conseil, ont indiqué que l'énergie nucléaire faisait partie de leur mix énergétique. » De quoi faire bondir les militants qui, le matin même, avaient organisé une action spectaculaire en envahissant le bâtiment ultraprotégé, du Conseil. Une trentaine d'activistes de Greenpeace avaient escaladé l'immeuble pour déployer une banderole évoquant l'urgence climatique et allumé des fumigènes.

Voilà un an que les Européens tentent de s'accorder sur cet objectif de long terme pour faire de l'Europe, troisième émetteur mondial de gaz à effet de serre, le premier continent neutre en carbone en 2050. La neutralité carbone ne consiste pas à réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre mais à fortement les réduire et à compenser les rejets résiduels par des puits de carbone naturels (forêts, prairies, etc.) ou des techniques de captage et de stockage.

Mais, depuis la présentation par la Commission européenne, fin novembre 2018, de sa stratégie de long terme, les Etats membres ne parviennent pas à trouver un consensus. En mars, une poignée d'Etats, dont la France, les Pays-Bas et le Luxembourg, avaient adhéré à l'objectif de neutralité carbone en 2050. L'Allemagne, d'abord hostile à toute mention de 2050 en raison du débat national qu'elle menait sur la sortie du charbon, s'était finalement ralliée à cette coalition en juin, après la percée spectaculaire des Verts aux élections européennes et la montée des préoccupations climatiques au sein de sa population. ■

AUDREY GARRIC
VIRGINIE MALINGRE
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

Pesticides : les résultats de la consultation se font attendre

Des associations veulent que soient rendues publiques les 53 000 contributions reçues sur les distances d'épandage

Où sont passés les résultats de la consultation publique ouverte par le gouvernement autour de la question brûlante de la protection des populations vivant à proximité de zones d'épandage de pesticides et close le 4 octobre sur une participation record de 53 000 contributions ? Le ministère de la transition écologique et solidaire avait annoncé qu'une « synthèse » serait publiée avant la fin du mois d'octobre.

Plus de deux mois après la fin de la consultation, ladite synthèse n'a toujours pas été rendue publique alors que les textes réglementaires (un arrêté et un décret) devant fixer des distances minimales à respecter entre aires de traitement et habitations doivent être divulgués avant la fin de l'année. Le ministère de la transition écologique et solidaire n'a pas répondu aux sollicitations du Monde.

La Fondation Nicolas Hulot, France nature environnement, Générations futures, Association

santé environnement France et Alerte des médecins sur les pesticides ont envoyé un courrier au premier ministre, mercredi 11 décembre, pour lui demander de publier « de toute urgence » les résultats de la consultation. « Au vu du succès de la consultation, il serait impensable que les résultats de cette dernière ne soient pas publiés en amont de l'annonce du décret et de l'arrêté afin de permettre à chacune des parties prenantes d'en prendre connaissance. Les ONG, les agriculteurs, les citoyens et les élus locaux sont en effet nombreux à les attendre », détaillent les associations dans leur missive à Edouard Philippe.

La consultation sur les pesticides a enregistré près de trente fois plus de commentaires que la moyenne des autres sujets mis en débat cette année sur le site du ministère de la transition écologique et solidaire. « Il y a urgence à agir pour protéger les populations vulnérables », exhortent les associations dans leur courrier au premier ministre, es-

timant que la consultation avait ouvert « un débat essentiel au sein de la société », qui ne peut pas être tranché « sans transparence et à l'abri des regards ».

« Une blague »

Elles demandent également que les conclusions de la consultation soient prises en compte dans l'élaboration des futurs décret et arrêté. Interrogé par Le Monde après la clôture du recueil des avis, le ministère ne s'y était pas engagé, se contentant d'assurer que la synthèse comporterait « points saillants » et « propositions d'évolutions », et serait accompagnée d'un « document explicatif sur les suites données à l'ensemble des propositions ». Or, les « propositions » des associations de défense de l'environnement et celles du gouvernement sont très éloignées.

Les ONG, à l'instar des maires, qui ont multiplié les arrêtés anti-pesticides ces derniers mois, estiment que 150 mètres est la distance minimale nécessaire pour

protéger la santé des riverains des zones d'épandage de produits phytosanitaires. Le gouvernement, lui, a annoncé, le 7 septembre, qu'il envisageait de retenir dix mètres ou cinq mètres. Dix mètres pour les substances « les plus dangereuses » – fongicides, herbicides et insecticides potentiellement cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques comme le fameux glyphosate. Et, en fonction du type de culture pour les autres produits de synthèse, dix mètres pour les cultures hautes (vignes ou arbres fruitiers), cinq mètres pour les cultures dites « basses » comme les céréales.

« Une blague » pour Daniel Cuffe, le maire de Langouët (Ille-et-Vilaine), le premier élu à avoir pris un arrêté – suspendu depuis par la justice – pour restreindre l'usage des pesticides dans sa commune. Le projet de décret prévoit même la possibilité de réduire la « zone tampon » dans le cadre de « chartes » validées au niveau départemental entre agriculteurs, riverains et élus :

trois mètres pour les cultures céréalières et les vignes, et cinq mètres pour les autres cultures, à la condition d'avoir recours aux « matériels de pulvérisation les plus performants sur le plan environnemental ».

Depuis septembre, le gouvernement indique s'appuyer sur les « préconisations scientifiques » de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) pour justifier le choix de ces distances jugées insuffisantes par les associations. Or, cet avis de l'Anses repose sur des études réalisées dans les années 1980 et limitées au cas de personnes résidant à trois, cinq et dix mètres d'une zone de traitement, mais pas au-delà.

Une certitude, le nouvel arrêté encadrant l'usage des pesticides devra être publié avant le 1^{er} janvier 2020. Le gouvernement doit en effet se conformer à la décision du Conseil d'Etat qui, le 26 juin, avait annulé l'arrêté précédent, estimant qu'il n'était pas suffisamment protecteur. ■

STÉPHANE MANDARD

CLIMAT

L'année 2019 « dans la moyenne » pour les feux de forêt

L'année 2019 a été « dans la moyenne » en matière de feux de forêt, malgré des épisodes inédits dans certaines régions du monde, a indiqué, jeudi 12 décembre, le service européen Copernicus sur le changement climatique. Autour du globe, 6 375 mégatonnes de CO₂ ont été émises par ces feux. L'intensité des incendies a été « sans précédent en termes de localisation, d'échelle et de durée » en Sibérie et dans le cercle arctique. – (AFP)

INONDATIONS

Les Nations unies alertent d'un risque de famine au Soudan du Sud Les inondations dévastatrices qui ont frappé le Soudan du Sud, après une période de sécheresse intense, pourraient provoquer une famine dans plusieurs régions du pays dans les prochains mois, averti, jeudi, le Programme alimentaire mondial. Des villes entières ont été submergées, aggravant une situation humanitaire catastrophique après six ans de guerre civile. – (AFP)

Les mètres de la discorde

PESTICIDES Le gouvernement a tranché. Les épandages de pesticides seront distants de 3 à 20 mètres des lieux d'habitation. Un dénouement attendu

Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

Le gouvernement aurait voulu annoncer la nouvelle sans faire de vagues, il ne s'y serait pas pris autrement. C'est hier, vendredi soir avant les fêtes, au cœur de la tourmente sociale qui laisse des familles à quai, que le communiqué est tombé. Les distances entre les lieux d'habitation et les zones d'épandages de pesticides varieront entre trois et vingt mètres à l'avenir.

L'explication de texte signée Élisabeth Borne (la ministre de la Transition écologique), Agnès Buzyn (Santé) et Didier Guillaume (Agriculture) clôt un faux suspense. Soumis à une consultation publique en ligne au mois de septembre, le projet prévoyait des distances de protection contre les épandages de cinq mètres pour les cultures dites basses, comme les légumineuses et les céréales et de dix mètres pour les cultures hautes, comme les arbres fruitiers et la vigne.

Nonobstant la mobilisation des anti-pesticides, qui a fait grimper le compteur des contributions au dé-

bat à 53 000 – un record – c'est grosso modo le dispositif prévu à l'origine qui s'appliquera à partir du 1^{er} janvier.

La distance maximale de vingt mètres ne recouvre qu'une exception, celle des « substances les plus préoccupantes » reconnues CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques) avérées, soit 0,3 % des molécules. Le célèbre glyphosate n'entre pas dans cette catégorie, même si l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) vient de retirer du marché 36 produits à base de glyphosate.

Né pas fâcher les agriculteurs

Les distances de cinq mètres pour l'arboriculture et de trois mètres pour les autres cultures seront mises en œuvre dans les départements où des chartes « issues d'une concertation locale » auront été validées par les préfets. Il faudra également que les épandages soient effectués avec du matériel « anti-dérive » éprouvé afin d'éviter la dispersion des molécules.

Ces dispositions ne sont guère



Les agriculteurs devront respecter des distances de 3 à 20 mètres pour les épandages de pesticides. PHOTO AFP

éloignées des désirs de la FNSEA, le syndicat agricole majoritaire, qui avait fait de ce dossier un casus belli. En septembre, plusieurs actions de blocage avaient été organisées par la profession. Le message a été reçu 5 sur 5 par l'exécutif, désireux de ne pas rouvrir un nouveau front de contestation.

En revanche, les associations environnementales et les maires qui

ont pris des arrêtés anti-pesticides – comme à Parempuyre, en Gironde – restent sur leur faim. Il y a dix jours, les anti-pesticides avaient réclamé la publication des contributions au débat public en ligne, comme promis par le gouvernement. En vain.

Probablement des recours

La polémique ne va pas s'éteindre

comme par magie alors que les décisions de justice contradictoires se succèdent sur les arrêtés municipaux anti-pesticides. Les environnementalistes n'ont pas oublié que le Conseil d'État leur avait donné raison en juin dernier, estimant le précédent cadre pas assez protecteur des populations. Il y a fort à parier que des recours vont fleurir contre le nouveau texte. Pour quelle issue ?

